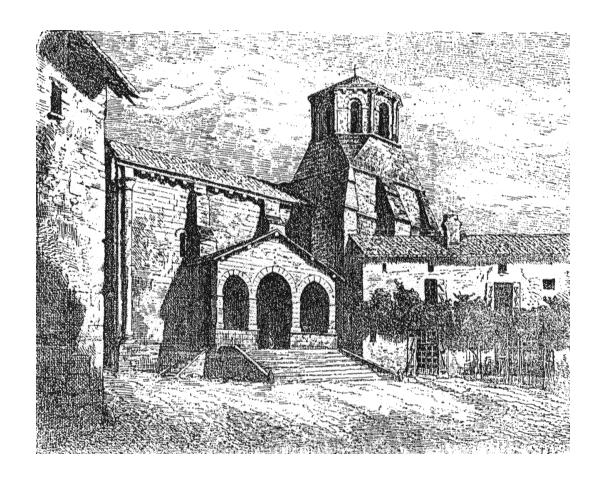
SECONDIGNY EN GATINE

DEUX - SÈVRES



MANUEL D'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° I Secondigny du Moyen-Âge à l'Empire.

Secondigny Décembre 2011

Sommaire

Chronologie de Secondigny du Moyen-âge à l'Empire	page 3
Inventaire de 1460 de Bélisaire Ledain	60
Baronnie de Secondigny en 1716	66
La Gâtine vers 1750	68
Inventaire du Préfet Dupin	69
Artisanat et commerce avant la Révolution	72
Analyse des documents cartographiques	76
Hypothèse sur la construction de Secondigny	79
Guerres de religion en Poitou (repérage)	86
Sources et Bibliographie	92

- SECONDIGNY DANS L'HISTOIRE -

... De l'an 1.000 à la Révolution ...

La partie détaillée concernant la Campagne est dans le Tome IV et celle de l'Église Sainte-Eulalie, dans le Tome V, etc.

- ORIGINE HISTORIQUE -

Dictionnaire Topographiques des Deux-Sèvres Bélisaire Ledain 1902.

- ≅ 1068, Castrum Secundiniacum, suivant extrait du cartulaire de l'Abbaye de Bourgueil folio 129, 1068, et copie dans Dom Housseau folio 324, II, 715.
 - 1111, Secundiniacum, Cartulaire de Saint-Maixent, 276.
 - ≅ 1122, Secundigniacum, Cartulaire de Fontevrault, II, 8.
 - XII° siècle, Segundigné, Cartulaire de l'Absie.
 - 1169, «unum burgensem Secondiniacum ... » George T. Beech, p. 126.
 - 1194, Nemus de Secondigniaco (forêt de S.) Archives V, Fontaine-le-Comte.
 - 1219, Secundigneium, Archives de l'abbaye de Fontaine le Comte.
 - 1263, Secundigniacum, Archives de Fontaine le Comte.
 - 1300, Secundigniacum, Archives de Grand-Gauthier.
 - 1335, Secondigné, Archives du château de la Chapelle-Bertrand.
 - 1417, Segondiné, Archives Nationales J.J.170
 - 1449, Segondigniacum, Archives Deux-Sèvres G 15.
 - 1458, Secondigny, Collection Dupuy, 634.
 - 1648 Sainte-Eulalie de Secondigny (Pouillé, Beauchet-Filleau page 407)
 - 1750 Secondigné en Gâtine Cartulaire Alph. Poitiers.

Maurice Poignat note : *Secundiniacum* en 962, cité par Besly dans son *Histoire des Comtes de Poitou*. Jean Besly °1572, écrivain et poète, maire de Fontenay en 1620, brillant érudit du Bas-Poitou, Voir archives de Fontenay et de la Roche-sur-Yon.

D'après le Dictionnaire Etymologique de MM. A. Dauzat et Ch. Rostaing, 2° édition de 1978, page 649. *Secundiniacum* en 1070, vient d'un nom d'homme en latin, *Secundinius* et du suffixe *iacum* (domaine de...) soit : Domaine de Secundinius.

Nota: Secondigny possède plusieurs « cousins » à ne pas confondre:

- Secondigné sur Belle, canton de Brioux sur Boutonne, 79.170.
- Saint-Secondin, paroisse de la Vienne.
- Secondini, célèbre chef de bande Chouan de la duchesse de Berry 1830.
- Segonzac, en Charente est nommé *ad Secumdiacum* en 1087. Le suffixeiacum devenu ec ou é dans les Deux-Sèvres, a subi en Charente le traitement méridional en -iac ou ac. Segonzac a donc la même origine que Secondigny.

François 1° le 12 août 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, impose le français en remplacement du latin dans les actes public. A partir de cette datte Secondigny remplace Secundiniacum.

* * * * * *

- Hypothèses sur l'origine de Secondigny -

En employant le toponyme *Castrum Secundiniacum*, pour désigner l'origine de Secondigny, la majorité des historiens dont Marcel Garaud dans son ouvrage sur « L'Avènement du Régime Féodal » évoquent l'existence, avant la construction de l'église, d'une villa gallo-romaine. *Castrum* = résidence, + *Secundinii* (nom d'une personne) + *acum*; soit : **domaine de Secundinii**.

En ce qui concerne l'origine de cette personne, *Secondigny*, dérivé de Secundinii (le y remplaçant le double ii latin), nous n'avons retrouvé que le texte ci-après, que nous recopions dans son intégralité, pour permettre de rebondir...

« La famille **Secundinii**, marchand de draps à Trèves et propriétaire terrien, que l'on connaît surtout par le monument d'Igel, joue un rôle important dans la vie municipale.

Secundinii est Décurion et, par ses libéralités, contribue à la splendeur monumentale de sa cité. Romain d'origine ou aristocrate gaulois romanisé, il est riche et étale sa puissance. C'est d'ailleurs sur lui et les gens de sa classe que s'appuie le pouvoir romain. Comme le proclamait l'empereur Claude dans son discours au sénat de 47 (après J.C.) « Déjà les moeurs, les arts, les alliances les confondent avec nous : qu'ils nous apportent aussi leur or et leurs richesses, plutôt que d'être seuls à les posséder. »

Mais ce notable citadin n'oublie pas que, dans l'optique romaine, un optimus civis se doit de vivre en « gentleman farmer ». Aussi, fait-il de fréquents séjours dans sa villa campagnarde, où il vient inspecter les travaux, contrôler l'activité de son villicus et chasser. Comme Pline le Jeune en Italie, qui possédait une bonne douzaine de maisons de campagne et d'exploitations agricoles, Secundinii peut dire : « j'enfourche ma monture et je fais le propriétaire en guise de promenade... Je parcours mes petites terres, j'écoute bien des plaintes paysannes... »

Sa principale occupation n'y reste pas moins la chasse. Déjà au temps de l'indépendance, elle tenait une place considérable dans les activités de la noblesse gauloise, qui trouvait là en période de paix un dérivatif à sa passion de la guerre ».

Ce texte a été copié dans le livre « Histoire de la France rurale, des origines à 1340 » tome I, page 268. L'auteur de l'étude, Marcel Le Glay est professeur d'histoire romaine à l'université de Paris X.

Il existe encore à Trèves, un pilier funéraire de la famille Secundinii, dont les deux faces sont décorées d'un char à ban à deux places passant devant une borne milliaire (Coulon Gérard, Voyage en Gaule romaine)

Les Romains font de Trèves, la capitale de l'Occident romain et la préfecture des Gaules. En l'an 275, la ville est ravagée par les Alamans; reconstruite, elle est abandonnée définitivement en 387 au profit d'Arles mais surtout, de la décentralisation commencée par Dioclétien en 286. Il nous paraît évident que la famille Secundinii a suivi le pouvoir central et s'est dispersée à travers la Gaule... Et pourquoi pas en Gâtine?

Albert Servant dans sa monographie d'Ardin note le lien de la Gâtine avec la ville de Trèves « la seconde Rome de l'Occident » ou Saint Goar fils de l'un des chefs des Alamans installé à Ardin, finira sa vie dans un ermitage le 6 juillet 574.

* * * * * *

- Confusion possible avec Secondigné-sur-Belle canton de Brioux -

Les deux communes ont des origines toponymiques identiques ; ainsi dans les rôles de l'Election de Niort au XVIII° siècles, les deux noms sont Secondigny

Avant la Révolution la paroisse de **Secondigny** (en Gâtine) dépendait du diocèse de la Rochelle, via l'archiprêtré d'Ardin. Le « patron » de la maison curiale ou « décimateur » qui en percevait le revenu était l'Abbé de l'abbaye de Bourgueil. En 1789, le curé était Jean Motte. L'église est dédiée à Sainte-Eulalie. D'après Bélisaire Ledain, Secondigny relevait de la Tour Maubergeon de Poitiers ?

Dans les archives de l'évêché de Poitiers, avant la Révolution, Secondigny désigne parfois l'actuel **Secondigné-sur-Belle**, dont il dépendait via l'archiprêtré de Melle. Le « patron » de la maison curiale en étaient, l'Abbesse et les religieuses de la Trinité de Poitiers. En 1789, le curé était Charles Pèlerin de la Salmandière. L'église est sous le vocable de Saint-Pierre-ès-Liens.

Dans certain cas, y compris le « Dictionnaire des Familles du Poitou » de Beauchet-Filleau, et les livres de Maurice Poignat, Secondigny désigne parfois Secondigné-sur-Belle! Danger de confusion...

* * * * * *

Epoque Romaine.

Maurice Poignat émet l'hypothèse de l'existence d'une agglomération sous l'époque romaine, à l'emplacement de laquelle a été découvert un vase funéraire en terre blanche, en forme de bouteille, sur laquelle avait été gravé le nom d'Albertus à la pointe, avant cuisson, vase que Benjamin Fillon datait du X° siècle.

En 2006, les musées de Niort font peau neuve. Il doit être possible maintenant de retrouver ce vase funéraire.

Nous constatons, encore aujourd'hui, que le bourg de Secondigny a été construit à partir d'un **éperon barré**. Ce genre de retranchement servait de refuge à la population. Il est caractéristique du début de l'époque romaine.

* * * * * *

Recherches sur les Défrichements en Gâtine au XI° siècle, Marcel Garaud, Bulletin Soc des Antiquaires de l'Ouest 1967 1°trimestre,

« ... Peu de localités peuvent revendiquer une origine gallo-romaine dans le voisinage du Chemin des Chaussées. On ne peut guère citer que Secondigny, domaine de Secundinus ou de Secundinius, son propriétaire ou son fondateur... »

Histoire Générale du Poitou, par le Chanoine Auber,

Poitiers 1890, Tome VII, pages 316-318.

Peu après la fondation du prieuré de Saint-Paul-en-Gâtine en 1070, commença celui du bourg de Secondigny-en-Gâtine, chef-lieu de canton de plus de deux milles âmes, que le Thouet arrosait déjà, mais en des conditions plus modestes, quand ces mêmes seigneurs de Parthenay, Josselin et son frère Simon, songèrent à en augmenter la population.

Déjà on y voyait un château depuis longtemps, et c'était un point avancé pour défendre Parthenay du coté de l'Ouest. Les deux bienfaiteurs de la contrée résolurent d'y établir une église et trouvèrent un entier acquiescement à ce vœu dans les Bénédictins de Bourgueil. Ils se chargèrent d'y faire un prieuré sous l'invocation de Notre-Dame et d'y ménager l'accomplissement de tous les devoirs du ministère pastoral.

Moyennant quoi, les deux frères leur accordèrent à perpétuité des droits considérables pour tous leurs besoins, entre autres celui d'usage dans la forêt de Secondigny, qui s'étend en partie sur la commune actuelle d'Allonne, et n'a pas moins de cinq cents hectares. C'est de là que sortirent tous les bois de construction de la belle église qui fut achevée en quelques années. Son clocher seul existe encore, peu élevé, et dominant une autre église, œuvre plus élégante du siècle suivant, où sans doute quelque accident obligea de la rebâtir. On remarque très bien les témoignages de cette reconstruction dans l'ornementation sculptée, quelques détails étant d'un faire bien différent, si on compare, par exemple, les modillons sculptés de la façade occidentale avec ceux de la tour romane et avec quelques autres réemployés ça et là dans le second édifice.

Comme on l'avait prévu, les habitants accoururent en plus grand nombre autour du donjon accolé d'une église, et Secondigny acquit encore une importance d'autant plus grande en s'entourant de fortes murailles qui en firent une ville fortifiée. Cette ville eut alors avec une garnison respectable, une justice seigneuriale représentée par un prévôt dont les fonctions furent confiées à l'un des moines. Le peuple aimait mieux cette juridiction des religieux, dont la justice était sûrement plus douce.

Il n'y a guère plus de cinquante ans que disparurent les dernières pierres de l'enceinte du château, au grand détriment de l'endroit, dont la plus grande gloire consiste aujourd'hui à n'être plus qu'un chef-lieu de canton sous la première magistrature d'un juge de paix.

Le moyen âge et les grandes phases belliqueuses qu'il traversa virent Secondigny abattu ou relevé par des fortunes diverses. Ce furent des sièges, d'heureuses résistances, des échecs inévitables selon les chances de la guerre ; on y vit entrer et sortir des garnisons, des partis qui s'en disputèrent la possession pendant la domination anglaise, les troubles du XVI° siècle et même la période révolutionnaire. D'illustres familles en possédèrent plus tard la baronnie, qui passa successivement aux Nemours, aux Montmorency, aux Cossé, aux Hôpital qui possédèrent aux environs plus de trente fiefs. Enfin on la voit acquise par le maréchal de la Meilleraie, et en 1779 par le comte d'Artois.

Texte intégral du Chanoine Auber

Propriétaires de la Châtellenie de Secondigny

Chronologie Simplifiée

- 10.. à 1427, famille Parthenay Larchevêque, Seigneurs de Parthenay
- 1068, Construction de l'église Sainte-Eulalie et du bourg autours du château.
- .De 1427 à La Révolution, Secondigny, comme Parthenay, est sous la tutelle royale, qui règlera les successions successives avec droit de retour à la couronne:
 - 1427 à 1458, Arthur de Bretagne, comte de Richemont.
- 1458 à 1491, Jean d'Orléans, bâtard d'Orléans, compagnon de Jeanne d'Arc comte de Dunois et Longueville. Marié à Marie d'Harcourt. Les enfants suivront sous le nom de Dunois, d'Orléans, de Longueville ou par alliance, de Savoie et de Nemours.
 - 1491 à 1513, François d'Orléans duc de Longueville + Agnès de Savoie
- 1513 à 1516, Louis I° d'Orléans + Jeanne de Bade Hocherg. Ils vivaient à Montreuil-Bellay d'ou Léonore d'Orléans.
- 1516 à 1536, Louis II d'Orléans + Marie de Lorraine, mort à Parthenay. Charlotte d'Orléans et le duc de Nemours son époux.
 - 1536 à 1551, François III d'Orléans, vivait à la Cour, sans postérité.
- 1551 à 1565, Claude de Cormaillon et son épouse reçoivent, en donation, la Baronnie de Secondigny, de Jacques de Savoye, Duc de Nemours. Suivront : Jean, François et Bernardin de Cormaillon. En 1565, vente à Artus de Cossé.
- 1565 à 1640, Artus de Cossé Brissac ; suivi de ses trois filles sous les noms des maris : Montmorency Damville ; Gouffier duc de Roannez ; L'Hospital de Choissy.
- 1567, Secondigny est érigé en Comté, régnant sur 9 paroisses voisines. Elle se sépare de la Baronnie de Parthenay.
- **1640,** La maréchale Coeffier de Rézé d'Effiat achète le Comté pour doter sa fille, épouse de Charles de La Porte.
- **1641 à 1694**, Charles de La Porte duc de la Meilleraye ; les descendants porteront les noms de La Porte de Mazarin.
- 1727, retour du Comté à la propriété royale. Le Roi est seigneur de Secondigny.
- 1779 à 1789, le roi Louis XVI, donne le comté, en apanage à son jeune frère Charles (1757†1836), Comte d'Artois, futur Charles X, marié à Marie-Thérèse de Savoie. Le comté est alors engagé (loué) à Julie Catherine Darrot, Comtesse d'Hérouville dernière Comtesse de Secondigny qui décède à Paris en 1797, dans la misère (lettre de son beau-frère Bazille, Archives de la Barre)

- CHRONOLOGIE -

Climat. Le Roy Ladurie, explique qu'une belle fluctuation chaude se détache en plein Moyen âge du X° au XII°, les températures estivales ont été supérieures de 2° C à celles d'aujourd'hui, avec une pluviométrie importante. Ces années, chaudes et pluvieuses seront favorables aux productions agricoles. La vallée du Thouet ne devait pas avoir réduit la largeur de son lit tel que nous le voyons aujourd'hui, mais couvrir la largeur de la vallée.

Le chanoine Auber en 1885, dans ses 9 gros livres d'Histoire du Poitou, décrit le climat sur 2.000 ans à partir des archives religieuses.

* * * * * *

Famille Parthenay L'Archevêque,

- Avant 1050, Il devait exister à l'emplacement de l'église actuelle, une Motte castrale en terre, surélevée par la main de l'homme et protégée d'une palissade de bois ; comprenant un château qui devait sans doute être un donjon en partie de bois et une chapelle dédiée à Saint-Pierre ; Chaque motte étant jumelée à une église ou une chapelle. Cette Motte surélevée, devait être entourée de fortes palissades, de remparts de terre, de quelques ouvrages en pierres et de fossés profonds avec de d'eau de toute part, en particulier avec les étangs alimentés par le Thouet et le ru descendant de la Galucherie.

La Chaussée reliant le bourg au Chef-du-Pont, coupe la vallée du Thouet. Elle a été remaniée plusieurs fois pour servir de retenue au Grand étang de Secondigny. Les puits qui la traversent, montrent que cette chaussée, construite par la main de l'homme repose sur une fondation de troncs d'arbres posés en travers, pour éviter le fluage des remblais. Il suffira, un jour, de mettre à jour, un petit morceau de ces troncs et de les analyser pour connaître la date de l'origine de la Chaussée de Secondigny.

Les habitants, soldats et serviteurs, devaient habiter dans des cabanes sommaires en dehors des palissades, prêts à se précipiter à l'intérieur à la moindre alerte « ... apud Secundiniacum foris castrum... » George T. Beech, 1997. (Bibliothèque Nationale, collection Gaignières, Abbaye de Bourgueil, fonds latin 17 127, page 379 et page 396.)

Les habitations construites en dehors de l'enclos devaient se situer du côté du Levant et être édifiées en matériaux légers, pour ne pas être utilisés comme projectiles en cas d'attaque extérieure!

Au début du moyen âge, la rivière le Thouet s'appelait la « Thouve » La déformation en Thouet, prononcé *toê*, vient du patois *Gastinois*. L'origine toponymique du mot Thouet pourrait provenir d'une racine celtique *twer*, qui évoque un tournant.

- 1041, Construit à l'emplacement d'un antique OPPIDUM gaulois, le château de Hérisson est signalé dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent : « CASTRUM QUI VOCATUR HERICIUS »
- 1060, Charte de confirmation accordée à l'Abbaye Bénédictine de Cormery (15 Km au Sud-ouest d'Amboise), par Simon de Parthenay en faveur du prieuré de Saint-Paul-en-Gâtine qui en dépendait. Elle concédait aux moines, un droit de pêche dans le Thoué et dans l'Étang de Secondigny. Sources : B. Ledain, Parthenay page 38 et Georges Picard, à partir du *Cartulaire de Cormery*, par l'abbé Bourassé, dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine, Tome XII, pages 90 et suivantes.

- 1066, Le Comte Poitevin Guy-Geoffroy Guillaume V° duc d'Aquitaine (1058-1088) envoie à son parent Guillaume le Conquérant, 4.000 Poitevins, partagés en deux corps d'armée, l'un sous la conduite du vicomte Aimery de Thouars et de Thibaut de Beaumont, le second, celle du seigneur Simon de Parthenay. Débarqués le 28 septembre, ils participent et gagnent la bataille d'Hastings. Guillaume est couronné roi le 14 octobre.
- 1068, Joscelin II Parthenay, Archevêque de Bordeaux, accorde à Raymond, abbé de Bourgueil, val de Loire, la faveur de faire édifier une église en dehors du château existant. Il déclare aussi qu'après son achèvement, l'église appartiendrait à perpétuité au monastère. Il donne aussi, la chapelle existante à l'intérieur du château, un four dans le bourg, une masure et demie de terre (soit ~ 40 hectares), le droit de pêche dans un vivier (étang), la faculté de couper du bois et sept arpents pour planter des vignes.

Joscelin promet à tous ceux qui viendraient construire leur habitation autour de la nouvelle église, une immunité fort recherchée, celle de ne pas être justiciable de la juridiction baronnial, mais uniquement de la justice des moines, plus douce et plus intelligente. (Bélisaire Ledain, page 58)

Au XI° siècle, Les nombreuses églises de campagne ont été construites à partir de monastères, en général construits eux-mêmes au siècle précédent. Ces nouvelles églises étaient des prieurés. Les monastères étaient dirigés par un **Abbé** et les églises nouvellement construites, par un **Prieur** (du latin *prior*, le premier) Le prieur gérait le prieuré entouré de quelques moines, c'est à dire qu'il dirige les prières, gère les revenues, assure les aumônes et l'entretien des bâtiments.

La gestion spirituelle de nombreux prieurés sera transférée aux évêchés au XIII° siècle, à la suite des guerres entre les rois d'Angleterre et les ducs d'Aquitaine qui ont ruiné des principaux monastères.

Une longue liste de vassaux et de serviteurs accompagna l'archevêque Josselin, l'évêque de Poitiers et Raymond, abbé de Bourgueil, lors de la donation du bourg de Secondigny à l'abbaye de Bourgueil: Simon de Partiniaco et Milesenda son épouse; Odon de Partiniaco, fils de Guelduin; Samson, prévôt; Foucher, viguier; Foucher Bastard; Joscelin « *judicans leges* »; Gilbert Lobet; Raoul Malclavel; Pierre, fils de Tetmer; Arnoud, frère de Girard; Humbert, prévôt du Busseau etc. ... (Bibliothèque Nationale, Gaignières, fond latin 17 127, page 379)

Cette charte contresignée par Isembert II, Évêque de Poitiers, marque l'érection en paroisse, du lieu fortifié de Secondigny. C'est **l'Acte de naissance de la commune**. La petite ville naissante va mettre en place les organes nécessaires à la vie sociale au Moyen âge. Les habitants vont donc, pour un temps, être affranchis de tous les services féodaux et se consacrer en exclusivité de la construction de l'église.

Pour gérer leurs territoires, les seigneurs de premier plan, comme ceux de Parthenay et de Thouars, vont partager leurs terres en créant des communes dont ils confieront la gestion à des seigneurs. C'est la naissance des premiers châteaux de Gâtine.

Une fois l'église construite, sans doute après le décès des constructeurs, l'abbaye de Bourgueil va percevoir des revenues des paroissiens, ce sera la dîme, car comme l'écrit George T. Beech « toute nouvelle terre mise en culture apporte de nouveaux revenus à son propriétaire »

Odon de Tonnay-Boutonne, fils aîné de Gueldin Seigneur de Parthenay, est princeps de Secondigny. A ce titre, sans doute assure-t-il la construction de l'église en même temps que la construction des premières murailles maçonnées, qui devaient être limitées à une ceinture autour de la partie haute de la motte médiévale.

- 1068 à ~1130. Construction de l'église romane Sainte-Eulalie.

Geoffroy Fulchard, *alias* Fulcrad, Chevalier, est le châtelain, gardien de la forteresse de Secondigny vers 1070, entouré des Sg des villages voisins : Les Tireuil de la Chapelle, ceux de Vernoux, du Fontenioux, de Fenioux et d'Allonne. (Marcel Garaud, mémoire 1964 ; Bibliothèque Nationale, Gaignères, fond latin, 17127, page 379)

Notons que c'est à cette époque, que nous trouvons l'unique lien entre Secondigny et l'abbaye de l'Absie, dans les cartulaires et chartes de l'abbaye, pages 2 à 8. Le Chevalier Guillaume Vivien remplace Geoffroy Fulchard vers 1100. La famille de Simon de Vernoux tient aussi une part active dans la gestion du bourg naissant de Secondigny. Foucher N., viguier, est témoin en 1070 de la fondation de Secondigny. (Bélisaire Ledain, Gâtine)

- 1083, un violent tremblement de terre a secoué le Poitou, amenant l'effondrement de l'église Sainte Radegonde de Poitiers et amenant la destruction par le feu les maisons de la ville, alors construites en bois. Il est possible que ce tremblement de terre ait été néfaste à l'abside de l'église de Secondigny (Contes de Poitou, Alfred Richard)

Le domaine des Sires de Parthenay se composait à cette époque, de quatre châtellenies ou baronnies : Parthenay, Secondigny, Bèceleuf relevant du comté de Poitiers et Coudray-Salbart relevant de l'abbaye de Saint-Maixent.

Le nombre important d'églises construites à cette époque montre que le pays vivait en paix, sans doute pour pas longtemps.

- 1086, le 19 juin, décès de Joscelin, archevêque de Bordeaux et baron de Parthenay. Le 25 septembre, décès à son tour de Guy-Geoffroy VI° comte de Poitiers et IX duc d'Aquitaine. Les deux personnages importants étaient très proches. Les successeurs des deux amis se livrent alors à une guerre atroce. La Gâtine, qui en fut le théâtre pendant près de deux ans, fut dévastée (Marcel Garand).
- 1105, La fin d'hiver est vigoureux et persiste ; le gel fendit les arbres. L'été qui suit est très chaud et de violentes tempêtes et des cyclones détruisirent des monuments et des bourgs. L'automne amène des pluies violentes qui ravagent les récoltes (Chanoine Auber, tome VII, page 488)
- 1110, Simon II de Parthenay unit ses forces à celles de Hugues le Brun, sire de Lusignan, pour entrer en guerre contre Guillaume le Jeune, comte de Poitou (1086-1126) La cause de cette guerre reste inconnue mais elle fut atroce en Gâtine qui, pendant deux ans, fut dévastée. Parthenay tombe aux mains du Comte, la Gâtine perd son indépendance (Marcel Garaud mémoire de 1964)

Marcel Garaud dans son étude sur l'avènement du régime féodal montre que le début du XII° siècle marque la formation des petits fiefs « ...Les membres de l'aristocratie locale, entrée dans la milice, décimés plus ou moins par les pertes subites dans les combats, ne suffisaient pas à fournir l'effectif de chevaliers dont le comte et les châtelains avaient besoin. Il fallut, en recourant à l'adoubement ou à la concession d'un fief, le compléter par des gens tirés de la roture ou même du servage... »

- 1118, Simon de Parthenay en guerre contre Guillaume Comte de Poitiers est fait prisonnier le 9 août. Simon ne retrouvera sa liberté qu'en 1120 pour mourir peu après.
- 1121, Empéria, la veuve de Simon II° Seigneur de Parthenay, pour le salut de son âme, donne la moitié des revenues des **moulins de Secondigny** à l'abbesse de Fontevrault. L'acte fut ratifié à Bressuire par le Seigneur de Parthenay, en présence de Jean de Beaumont, d'Olivier de Parthenay, de Briant Chabot, Guérin des Roches et Guillaume Clérembaud (Seigneur de Saint-Pompain) Sur le monopole des droits de pêche du seigneur de Parthenay, vérifier dans les archives de Haute-Loire 1 H 185, n° 2 et 3, cartulaires de l'abbaye de Cormery...

Traduction de Ch. Marchegay en 1876 : « Qu'il soit connu de tous et a venir que moi Empérie, femme de défunt Simon de Parthenay, pour le salut de son âme, de la mienne et de celles de tous mes parents, je donne entièrement à Dieu, à Notre-Dame et aux religieuses de Fontevraud, la moitié des moulins de Secondigny; en considération de quoi l'abbesse Pétronille m'a fait cadeau d'une coupe d'argent, pesant un marc » Empérie fit ce don à Vouvent, dans la chambre de Geoffroi de Rancon, en remettant un couteau à Rainaud de Mayenne, religieux de Fontevraud; en présence dudit Geoffroi, de Béraud Adorreth et de Guillaume Clerembaut. Quelque temps après, à Bressuire et dans la Cour de Jean de Beaumont, ce don fut confirmé par Guillaume, fils desdits Simon et Empérie. Ont été témoins : Jean de Beaumont et Guillaume son frère, Olivier de Parthenay, Brient Chabot, Rainaud de Flaix, Jobert Paneth, Gérard de Born, Guérin des Roches ».

Le texte en latin commence par « EMPERIE, UXORIS SIMONIS DE PARTINIACO, DE DONO MOLENDINORUM DE SECUNDNIACO. » (Mémoire des Antiquaire de l'Ouest 1879, Marchegay, page 68 ...) Archives du Maine-et-Loire, Grand cartulaire de Fontevraud, chartes 779 et 780.

- 1122, le 28 mars, Guillaume Comte de Poitiers s'empare de Parthenay. Guillaume de Parthenay, fils de Simon ne retrouve son domaine de Parthenay et la Gâtine que contre une forte rançon.

Blason famille Parthenay « burelé d'argent et d'azur de 10 pièces à la bande de gueules brochant sur le tout »



- 1123, L'autre moitié de ces moulins de Secondigny fut donné à la même abbaye par Raoul de Taunay. Nous lisons à ce sujet dans le grand Cartulaire de Fontevraud dans la charte numéro 770.

« Nous lisons que le jeûne vaut beaucoup réuni à l'aumône, c'est pourquoi il faut faire l'aumône à ceux qui jeûnent. Ayant donc confiance dans cette largesse de l'aumône, moi, Raoul de Taunay (fils de Gueldin de Parthenay l'Archevêque), pour la Rédemption de mon âme et celle de mes parents ainsi que le salut commun de tous les vivants et le repos des morts, je donne et cède à l'église de Fontevraud la moitié des moulins de Secondigny avec l'assentiment de mon frère Simon » Sont témoins de ce don : Guillaume Alleaume, archidiacre ; Guillaume de Mirebeau ; Guillaume des Pineaux ; Geoffroy Gilbert ; Rainaud le Bouvier. Fait à Fontevraud, Louis étant roi de France ; Guillaume, duc d'Aquitaine et Guillaume, évêque de Poitiers.

Chaque fois qu'un homme, noble ou paysan était mourant, on attendait de lui qu'il fit don de terre ou de revenues à l'église en rémission de ses péchés.

- 1150, environ. Renaud d'Allonne reçoit une amende de sept livres de la part du monastère de Saint-Maixent pour avoir arbitrairement pendu un homme (G Beech)
- 1169 Guillaume l'Archevêque, avant d'entreprendre le lointain pèlerinage de St-Jacques de Compostelle souscrivit en faveur de l'abbaye de l'Absie, alors gouvernée par l'abbé Rainier, une charte par laquelle il lui donne un bourgeois de Secondigny nommé Pierre Malardeau avec sa maison. Il s'agit d'une donation de services personnels en vertu du droit féodal, Malardeau devenant ainsi correspondant et commissionnaire de l'abbaye.

Il semblerait que Guillaume II était accompagné durant son pèlerinage, d'une longue suite de vassaux de Gâtine qui formaient sa « curia féodale »

Sous le règne de Guillaume, les limites de la Baronnie de Parthenay correspondent à celles des trois châtellenies de Parthenay, Secondigny et Champdeniers et des deux forteresses secondaires Ternant (Mazières) et Hérisson (Marcel Garaud 1964)

- 1180 Richard Cœur de Lion, pour se venger de Hugues I° Seigneur de Parthenay qui soutient Philippe Auguste, s'empare militairement de Secondigny et de Hérisson. Richard Cœur de Lion † 1199 d'un carreau d'arbalète au siège de Châlus (87)
- 1188, Hugues de Parthenay qui avait soutenu la révolte, fut obligé de capituler. Il paya très chèrement sa félonie en livrant son château de Secondigny et peut-être celui de Hérisson au comte Richard (George Beech)

Il semblerait que Richard Cœur de Lion ait donné Secondigny et Hérisson à l'un de ses fidèles préférés, Thibaut Chabot, alors sénéchal du comte de Poitou qui gardera le château de Hérisson, au moins, jusqu'à la fin du XII° siècle (Archives Chabot) Bélisaire Ledain et George Beech citent le nom de Raoul de Taunay pour assurer l'intérim.

Aliénor d'Aquitaine (1122-1204) puis Richard Cœur de Lion (1157-1199) de 1180 à 1200, établissent les Communes (*Mairies*) de Poitiers, Niort et Saint-Maixent. Les chartres définissent les rôles des maires et échevins, et définissent les libertés, franchises, fiscalité, etc. Avant cette date, ces bourgs n'étaient protégés que par des fossés et des palissades en bois. Les bourgs tenus d'assurer leur propre sécurité s'entourent de murs fortifiés. (Robert Favreau, Bonnes Villes du Poitou, Soc. Ant de l'Ouest, 2002)

Notons que la ville de Parthenay n'a pas bénéficié de ces avantages ; comme Secondigny, elle attendra la Révolution de 1789 pour élire son Maire!

- 1182 - 1218. Hugues 1er l'Archevêque reste néanmoins, le Seigneur en titre de Secondigny. Il est présent, avant 1194, à la fondation du prieuré du "Bois-de-Secondigny" (Bélisaire Ledain, page 79)

En 1192, un certain Simon Rogue donne au prieuré, la terre de la Trichonière, située près de la forêt (La Tréchonière du Retail)

En 1194 le seigneur de Parthenay, par acte, détache et donne aux moines, une certaine portion de la forêt, comprise entre le ruisseau de « Gastineau » (rivulo de gastinello), la route du Retail jusqu'à la vallée qui est au-delà du chêne des chevaliers (quercum armigerorum), et le cours du dit ruisseau jusqu'au sentier qui descend de la maison d'Aymeri Fromaut au confluent de ce ruisseau avec celui de la « Fontaine-des-Religieux »

En 1240, Robin l'arbalétrier, donne au prieuré, ses droits de propriété sur l'étang de l'Ogerie (l'Augerie, route de Parthenay)

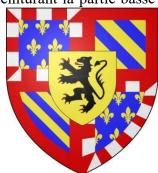
Au XII° siècle, l'une des deux familles dirigeantes de Secondigny fut un certain Gauthier d'Anjou; Ce que confirment les Cartulaires des abbayes de l'Absie et Bourgueil. L'argent en circulation était la monnaie angevine.

- 1202, 18 mai. Jean sans Terre, second fils d'Aliénor d'Aquitaine, redonne au seigneur Hugues de Parthenay, le château de Secondigny que son frère Richard Cœur de Lion avait confisqué. Il l'exempta du rachat féodal qu'il lui devait pour cette restitution. Il lui demande de le fortifier et lui promet de nouveaux secours et des subsides, sous promesses de fidélité dans sa lutte contre le roi de France et Arthur de Bretagne.

Hugues L'Archevêque, gratifié d'une rente de 100 marcs d'or, octroyée par le roi d'Angleterre, fait construire l'enceinte urbaine de Parthenay, dont la Porte Saint-Jacques ainsi que le château du Coudray-Salbart dont les murailles présentent des analogies, comme les tours à becs. Les versements durent au moins être effectifs jusqu'en 1216, date de la mort de Jean sans Terre.

Les seigneurs Savary, de Mauléon, hostiles à l'idée monarchique d'une grande Patrie Française, dirigent, en Gâtine, la défense des intérêts des rois d'Angleterre, alors Ducs d'Aquitaine.

- 1202, Date présumée de construction des murailles ceinturant la partie basse du bourg, dont nous voyons les traces sur le cadastre 1830 et encore dans certaines caves. Le nouveau Roi d'Angleterre, Jean sans Terre visite l'été 1206, les places fortes de Gâtine pour en assurer la résistance.

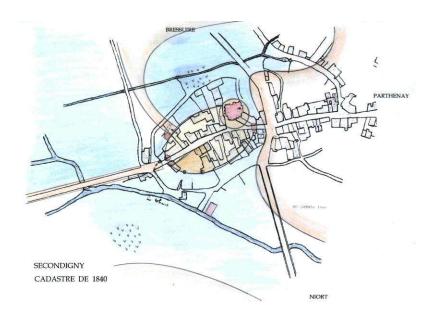


Blason de Jean sans Peur ▶ ▶

- 1207, Philippe-Auguste s'empare, par les armes, de Parthenay et peut-être de Secondigny. Hugues L'Archevêque est fait prisonnier et ne sera libéré qu'en 1214. Le roi confie la garde de la Gâtine à Guillaume des Roches et au maréchal Clément de Metz.
- 1214, le 14 mai, Jean sans Terre reprend possession des places fortes de Gâtine, et regroupe les seigneurs poitevins pour lutter contre le roi de France. Battus, les barons poitevins signent une trêve de cinq ans ; prolongée de 4 ans en 1219.
- 1216, l'arrêt de l'aide financier des rois d'Angleterre, provoque la révolte de Guillaume V l'Archevêque qui pille les biens de ses anciens alliés. Les travaux de fortifications ont du être ralenti jusqu'en 1226, date d'un versement de 1.000 marcs d'or dont la moitié pour les fortifications des places fortes de Gâtine.
- 1217, Reprises des fortifications et mise en place d'un service militaire, par durées renouvelables, pour assurer la garde des places fortes. Le programme de travaux se terminera avec la mort de Guillaume V l'Archevêque en 1243.

Le service de garde ou de guet fait l'objet d'une réglementation minutieuse. Le dormeur auquel les surveillants auront pu enlever quelque chose pendant son sommeil paiera quatre deniers pour racheter l'objet. Chaque personne devait à chaque revue d'armes annuelle, présenter son équipement en bon état, notamment son arc et ses flèches.

Quand les sujets suivent leur seigneur à la guerre, le prieur et ses vicaires sont tenus d'assurer le guet aux murailles du château. Le prieur doit se substituer à l'officier absent en assurant ses fonctions.



- **1219,** Notification de la concession faite (*in manu Laurencii capellani de Lucionio*) à l'abbaye de Boisgrolland par Bernard de Secondigny de la partie de marais située entre le canal de Luçon et la route de Champagné à Triaize. Archives 86 H 11, n°84.
- 1226, le Comte Richard de Cornouaille promet des subsides et des soldats au seigneur de Parthenay pour renforcer ses places fortes. Savary de Mauléon défendait les intérêts du roi d'Angleterre contre les prétentions du roi de France.
- 1255, Pendant la guerre qui oppose le comte d'Anjou contre Guillaume le Gros, comte de Poitou, son suzerain ; Guillaume, sire de Parthenay fait édifier par ses Gâtineaux le château de Germond. Le devoir d'Ost qui obligeait tous les hommes valides, y compris les religieux à suivre leur seigneur dans ses chevauchées guerrières va se réglementer et s'estomper à la fin du XIII° siècle.
- 1257, Hugues II L'Archevêque redéfini les droits et devoirs de justice entre les abbayes et sa seigneurie « Les habitants d'Allonne assimilés aux habitants de Secondigny et de sa châtellenie ne se rendront à l'Ost sous la bannière du seigneur que lorsque ces derniers en recevront l'injonction » (Marcel Garaud, mémoire de 1964)

Notons que c'est un avantage pour les habitants de Secondigny de dépendre directement du seigneur de Parthenay, que d'être à la merci d'un seigneur local. Pendant environ cent ans, la Gâtine va connaître une paix complète.

- 1293, pendant 10 ans, le climat a été le plus chaud historiquement connu, selon Leroy-Ladurie.
- 1317. Dans une bulle datée d'Avignon le 13 août, le pape Jean XXII partage le diocèse de Poitiers, jugé trop vaste. Il crée deux nouveaux évêchés ; Maillezais et Luçon, dont le curieux découpage géographique reste une énigme. Secondigny est rattaché à l'archiprêtre d'Ardin, diocèse de Maillezais (Geoffroy 1° Pouvrelle est le 1° Evêque de l'Abbaye bénédictine Saint-Pierre).
- 1339, Edouard III, roi d'Angleterre revendique la couronne de France et déclare la guerre à Philippe de Valois. Début de la guerre de 100 ans.
- 1345, Jean I° l'Archevêque, nommé capitaine du Poitou, fait remettre à neuf les fortifications de ses châteaux, dont Secondigny. Il renforce la surveillance par une garnison d'hommes d'armes (Bélisaire Ledain)
- 1347, A la fin de l'automne, la terrible épidémie de **peste noire**, à partir de Marseille, se répand à travers l'Europe entière, emportant un tiers de la population. Le Poitou est touché de 1348 à 1350. Nous constatons en Gâtine l'augmentation du nombre d'aumôneries, et surtout de maladreries. La France passe de 20 millions d'habitants vers 1340 à 10 millions cent ans plus tard en 1440 (population actuelle de la Belgique)
- 1356, le 18 septembre, à Maupertuis près de Poitiers, le Prince Noir, fils du roi d'Angleterre écrase l'armée Française. Le roi Jean le Bon est fait prisonnier ainsi que Jean L'Archevêque et de nombreux seigneurs Poitevin. Trois chevaliers Gâtinais périssent : Guillaume de Retail, Guy de Liniers et Thomas Janvre de la Bouchetière. Jean d'Argenton, seigneur de Hérisson en Gâtine assurera le paiement de la rançon des prisonniers

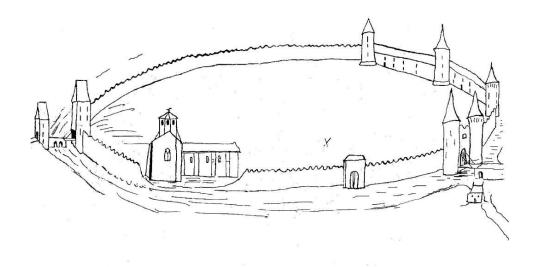
Pour payer ces rançons, une imposition directe est instituée, **la** *Taille* gérée par une nouvelle administration fiscale particulière qui perdurera jusqu'à nos jours.

- 1361 A la suite de la défaite du roi Jean le Bon à la bataille de Maupertuis, et du traité de Brétigny, le roi France donne le Poitou à l'Angleterre. Chandos au nom du Prince de Galles, accompagné d'Aymeri d'Argenton, procureur et de Jean Ojart conseiller sénéchal du seigneur de Parthenay, vient symboliquement prendre possession de la Gâtine.

- 1373, Du Guesclin délivre Thouars en septembre. Le seigneur de Parthenay change de camp et regroupe ses troupes à celles de Du Guesclin pour libérer Niort par ruse le 24 mars 1373 à la bataille de Chizé. Cette date marque la fin de la reconquête du Poitou.

- 1378, Par arrêt du Parlement, les habitants doivent, trois fois par an, assurer une période, de guet et de garde au château de Secondigny.

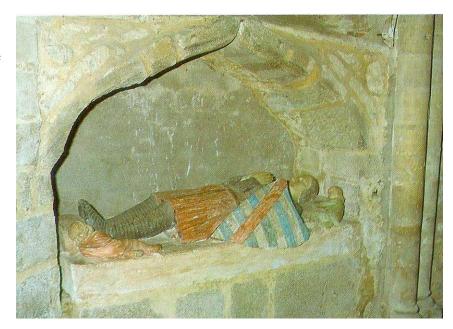
- 1391,



Dessin à la plume de Edmond Brillaud vers 1930

Rémission est octroyée à Héliot de la Vergne, pour le meurtre de Simon Pallardi, commis dans une rixe. Après les vêpres, à Secondigny, Simon et d'autres habitants allèrent danser et s'esbaudir dans un pré qui appartenait au père d'Héliot de la Vergne. Les deux jeunes gens s'insultèrent et Héliot, sortant un couteau, en donna un coup à Simon qui en mourut. Héliot était prisonnier à Maillezais dans le château de l'évêque. (Jean Lavallée, Editions Bourdessoules, 2003)

1401,
Tombeau
de
Guillaume
VII à.
SainteCroix
Parthenay



Arthur de Bretagne, Comte de Richemont, 1415 à 1458.

- 1415, Jean II° l'Archevêque s'étant rebellé contre Charles VI roi de France, Arthur de Bretagne comte de Richemont, au mois d'août, s'empare militairement, sans trop d'effort, de Mervent, Secondigny, Coudray-Salbart et Bèceleuf et y place des garnisons bretonnes sous la conduite de son jeune frère Richard.

Le 25 octobre, Richemont, couvert de blessures est fait prisonnier à la défaite Française d'Azincourt (7.000 Chevaliers cloués dans la boue par les archers Anglais du roi Henry V).

- 1417, En mai pendant la Fête-Dieu, les paysans de Gâtine, exaspérés par les ravages des gens d'armes, avec l'autorisation de leurs seigneurs, se regroupent au village de Villefranche de Boismé et s'opposent, armés de bâtons ferrés aux garnisons de Secondigny et de Hérisson. Les troupes royales étaient sous la direction de Jean de Torsay, grand maître des Arbalétriers de Charles VI, commandant en chef les troupes françaises en Poitou et en Saintonge et aussi Seigneur de Hérisson par son épouse Marie d'Argenton.

Cet épisode de la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons amène le traité, signé à Angers le 2 juillet, apportant un terme à la lutte locale de deux ans entre le Comte de Richemont et le sire de Parthenay du parti des Anglais. Le contrat est passé entre le Dauphin Charles et le duc de Bretagne. Sont témoins du traité : Jean de Torsay, les évêques de Laon et de Clermont, les Vicomtes de Thouars et d'Aunay, les Seigneurs de Pouzauges, de Maillé, de Mortemer, et Guillaume d'Argenton, etc.

La châtellenie de Châtellaillon est donnée à **Arthus Comte de Richement** et les **forteresses de Secondigny** et de Vouvent abandonnées au Dauphin pour le roi de France. (Beauchet-Filleau, généalogie Horric, Dom Font. XXVI)

L'histoire de la fin du Moyen âge en Gâtine, comme en Poitou, en l'absence d'autorité affirmée est complexe. Lire le livre de Bélisaire Ledain et les livres du Père Anselme « Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France » 9 volumes écrits de 1726 à 1733 (CDRom collection, Editions Héraldique et Généalogie)

Le sire de Pouzauges chargé de l'exécution du traité, prend possession de la forteresse de Secondigny. Pour mieux assurer la paix du pays, il reçut mission de démanteler, les petites places et églises fortifiées. Mervent et le Coudray-Salbart restent sous le contrôle de Parthenay.

Le roi Charles VII réside à Poitiers, comme dauphin puis roi, de 1418 à 1436, donc près de la Gâtine.

Rédaction à Parthenay, par maître Jean de l'Aubertière, bailli de Gâtine, de la « Coutume du Poitou » qui sera imprimée pour la première fois

en 1486, et publié en 1514. Un exemplaire est à la bibliothèque de Poitiers.

- 1419, Les troupes royales commandées par le comte des Vertus et Jean de Torsay mettent le siège de Parthenay. Les seigneurs de Gâtine renfermés à l'intérieur des fortifications, voient leurs biens confisqués et certains de leurs châteaux et Maisons nobles, démolis (peut-être Secondigny?). Le 31 août un traité de paix est signé à Parthenay-le-Vieux et le siège qui avait duré 4 mois, est levé.

19 novembre Charles VI, roi de France achète les biens de Jean III° seigneur de Parthenay, y compris Secondigny. Son fils Charles VII les donne par lettres du 9 août **1424** et 24 octobre 1425, à son nouveau conseiller, Arthur III de Bretagne, comte de Richemont, (°1393 † 1458), Connétable de France, futur Duc de Bretagne en 1457.

Généalogie simplifiée de Richemont :

Jean V 1389-1442 duc de Bretagne et Jeanne de France 1391-1442 : 2 fils : François, °1414 à Vannes † 17 juillet 1450.

Pierre II, † 26 déc.1458, marié 1442 à Françoise d'Amboise 1427 † 1485.

Richemont, ° 1393, frère de Jean V, duc de Bretagne † déc. 1458. Marié à :

1° en 1423 Marguerite de Bourgogne, † 1442, (déjà veuve du Dauphin).

2° en Sept 1442 Jeanne d'Albret † sept 1444 à Parthenay.

3° en juin 1445 Catherine de Luxembourg, disparue en 1456, citée décédée en 1489, Sans enfant.

Jacquette, bâtarde de Richemont, légitimée, mariée en 1438 à Artus Brécart, sieur de l'Île de Bréhat, capitaine de Mervent et du Coudray-Salbart.

- 1427, mort de Jean II l'Archevêque, sans enfant. Fin de la Dynastie.

- 1431, A l'occasion du contrat de mariage de Françoise d'Amboise (âgée de 7 ans), fille de Louis sire d'Amboise et vicomte de Thouars avec Pierre de Bretagne second fils du duc Jean V et de Jeanne de France, Artus III Richemont donne à son neveu, Mervent, Secondigny, Châtelaillon et toutes les autres terres qu'il tenait de la libéralité du roi. Marguerite, sœur de Françoise d'Amboise était mariée à Louis de La Trémoille qui revendique ses terres ; d'ou la dispute qui va ensanglanter la Gâtine pendant 15 ans. Françoise d'Amboise devenue, religieuse carmélite, meurt en odeur de sainteté le 4 novembre 1485 au monastère des Coëts, près de Nantes. Etude de Ch. De Chergé 1856.

La famille d'Amboise qui s'est éteinte dans la famille de La Trémoille portait « pallé d'or et de gueules de six pièces »

- 1434, Lettres patentes portant confirmation du don et cession fait à Arthur de Bretagne, comte de Richemont, les terres de Parthenay, Mervent, Coudray-Salbart, Chastelaillon, Mathefelon et **Secondigny** ayant appartenu à Jean Larchevêque. (Archives Nationales K 184, n° 10-26, folio 21).



Blason de Richemont : « Moucheture d'hermines sur champ d'argent avec lambel et 3 pendants de gueule animés de 3 léopards d'or »

De 1427 à 1433, le conflit entre Georges de La Trémoïlle (dit *grosse fripouille*, conseiller du roi Charles VII) et Richemont, amène ce dernier à conforter les fortifications de Fontenay-le-comte, Vouvant, Parthenay et sans doute aussi, de Secondigny. Les importants travaux étaient dirigés par Guillaume Papin, avocat fiscal.

Pour maintenir le calme sur ses vastes possessions, Arthus de Richemont est obligé d'entretenir des troupes très nombreuses, ce qui l'amène à frapper monnaie. La pièce appelée « la florette de Parthenay » a été frappée de 1427 à 1431. Le roi Charles VII, reprenant un peu de pouvoir interdit de nouveau en 1431, le monnayage (Musé Turpin de Parthenay)

Avec la mort de la Trémoïlle (1382-1446) les résidus de sa puissante armée privée finissent par disparaître.

Ces guerres ont amené, par trois fois, le pillage de l'abbaye de l'Absie, entraînant en 1438, l'effondrement du clocher et d'une partie de l'église. Celle-ci sera reconstruite par la famille d'Appelvoisin de Saint-Paul de Gâtine durant la 2° partie du XV° siècle. La restauration des fresques de l'église montre les blasons des abbés constructeurs. (Edouard Raison, L'Abbaye de l'Absie...Poitiers 1936)

- 1430 28 août 1463, Girault Nicolas, est procureur du Sgr. de Parthenay, et avocat de la baronnie de Parthenay en 1460 (B.Ledain, La Gâtine, p. 361). Son fils Jean est le 28 août 1463, procureur dans les seigneuries de Parthenay, Secondigny, Béceleuf et le Coudray-Salbart. Blason Girault « d'azur à un cygne d'argent ».
- 1434, le roi Charles VII, pour renforcer la protection de la population face aux bandes armées qui terrorisent la campagne, autorise le renforcement des églises et la fortification des bourgs. Il autorise ainsi Guichard d'Appelvoisin, par lettre du 29 décembre à fortifier le bourg de la Chapelle-Thireuil « ... à entourer de murs, fossés, esclusses, pont-levis et autre choses nécessaires à forteresse... » Notice sur le Bois-Chapeleau, Mémoire de la Société de Statistique Niort, 2°série Tome XVII, 1879.
- 1436, Etienne Cossin est Châtelain de Parthenay et Capitaine du pays de Gâtine pour le comte de Richemont. Blason « d'or à 3 têtes de milan de gueules » Le milan ou épervier en Gâtine est appelé *cosse* en patois.
- 1442, Renforcement du château de Parthenay sur ordre de Richemont. Construction du boulevard d'Artillerie, de la Bastide et des tours d'Harcourt, Châtelet, etc.
 - 1443, Antoine de La Mandaye est lieutenant de Richemont à Parthenay.
- 1444, l'enfeu de Jeanne d'Albret, seconde femme en 1442, du Connétable de Richemont, dont le bandeau retombe sur une tête de bouc est visible en l'église St-Laurent. Elle est décédée à Parthenay le 2 février 1444 et enterrée à Sainte-croix.
- 1448, 17 juin. Après un procès de 2 années, Nicolas Girault, procureur de Richemont, condamne le prieur du « Bois de Secondigny » à 20 sols pour les dommages causés par les bestiaux qui paissent dans les jeunes taillis de la forêt!
 - 1450, Importante crue centenaire de la vallée du Thouet.
- 1455, Guillaume Chauvin, écuyer, seigneur du Teil (Saint-Aubin le Cloud) et de la Mosnerie, conseiller de Richemont, est lieutenant général du bailli de Gâtine (Beauchet-Filleau, généalogie Chauvin)

Richemont épouse en 3° noce, Catherine de Luxembourg († 1492).

L'histoire de Richemont à Parthenay est racontée, début 2002 dans les revues « Moyen Age », N° 28 et 29 et l'Histoire de Parthenay (Association Patrimoine)

- 1457, Christophe Micheau, natif de Secondigny est incarcéré pour un nombre considérable de vols avec infraction (Archives Historiques du Poitou, 1908)

* * * * * *

Notes Historiques

Renaissance. De 1453 à 1560.

A la fin de la guerre de Cent ans en 1436, de la guerre sanglante entre Georges de la Trémouille et Artus Richemont seigneur de Gâtine et des troubles qui ont suivi jusqu'en en 1453, le Poitou va connaître pendant un siècle jusqu'au début des guerres de religion en 1560, une tranquillité profonde, sous un pouvoir fort. Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I°.

La civilisation matérielle y prend un essor prodigieux, qui ne décline qu'au moment des discordes civiles de la fin du XVI° siècle. Les campagnes, qui offraient encore à l'époque de Louis XI l'image de l'abandon et de la désolation, présentent au XVI° siècle, avant les grands ravages des guerres de religion, l'aspect de l'activité et de l'abondance. L'agriculture poitevine fleurissait...

...On est frappé, à cette époque, de la prodigieuse vitalité des métiers de l'alimentation, meunerie, boucherie, boulangerie, pâtisserie, du nombre extraordinaire des poissonniers, des taverniers, des hôteliers. Les solides lainages de la Gâtine et du Bocage du Poitou, demi-fins et grossiers se vendent dans toutes les foires de France et s'exportent même au dehors...

...Les anciennes résidences féodales, masses sombres, mal conçues pour les agréments de la vie, ne satisfont plus la noblesse de la Renaissance. Aussi les châteaux sont-ils transformés, et la transformation apparaît dès la seconde moitié du XV° siècle... La construction des Maisons nobles du Canton, La Mosnerie, La Caillerie, La Petitière, etc. ainsi d'ailleurs que la réfection des églises d'Azay-sur-Thouet, Saint-Aubin et Vernoux datent de cette époque, souvent sur des bases plus anciennes.

Guerres de Religion, de 1560 à 1598.

Les troubles commencées en 1559 par une grave émeute calviniste qui fit explosion à Poitiers, le lundi de Pâques, se poursuivit jusqu'à l'édit de Nantes. Les catholiques s'organisèrent en parti comme les calvinistes. Une mêlée de près de quarante ans les mit aux prises. Elle favorisa les desseins des ambitieux, les rapines des bandes de brigands qui couvraient du prétexte religieux leur ardeur cupide.

L'époque de la Monarchie absolue de 1598-1789.

Pendant près de deux siècles, le Poitou paya la décadence de sa vie politique, économique et sociale, l'affermissement de l'unité nationale et du pouvoir monarchique. La mort de Henri IV et la disgrâce de Sully valurent au Poitou dix-neuf ans de troubles et de misère. En 1629, le parti protestant est abattu. La noblesse plia sous le joug du parti de Richelieu. Villes et campagnes furent écrasés de réquisitions, pour nourrir, loger, solder les troupes royales qui traite la province en pays conquis.

Une légion d'agents du fisc s'abattit sur la généralité de Poitiers, accablant les villes de demandes de subventions, d'octrois de taxes, ruinant l'industrie et le commerce, etc. Elle poussait les campagnes au désespoir par l'exagération des tailles, ainsi que par les procédés vexatoires des collecteurs, des receveurs, des garnisaires, des fermiers prévaricateurs de l'impôt.

Dans les campagnes, les seigneurs ne participent plus à la vie publique, d'où ils ont été évincés par l'administration royale.

Pierre Boissonnade, Histoire du Poitou

* * * * * *

Famille d'Orléans de 1458 à 1565

Le roi Charles VII donne, par les lettres datées de Vendôme le 22 octobre 1458, Parthenay, Secondigny et autres places, à **Jean d'Orléans Comte de Dunois et de Longueville** dit le « Bâtard d'Orléans » Fils de Louis duc d'Orléans et Mariette d'Enghien.

Généalogie allégée, de Dunois 1403†1468

Charles V 1337†1380 + Jeanne de Bourbon

1° Charles VI 1368†1422 + Isabeau de Bavière = Charles VII → Louis XI.

2° Louis d'Orléans 1377 ass.1407 + Valentine Visconti = Charles d'Orléans le poète, 25 ans prisonnier en Angleterre, père de Louis XII et grand-père de François 1°. Louis d'Orléans + Mariette d'Enghien = Jean le bâtard d'Orléans.

Le « Bastard » Jean d'Orléans l'un des commandants de l'armée royale était compagnon de Jeanne d'Arc (°1412 à Domrémy † 30 mai 1431 à Rouen)

Le 21 juillet 1439, il reçoit de son frère Charles d'Orléans, la vicomté de Châteaudun et le comté de Dunois. De cette date, il s'illustrera sous le nom de Dunois.

Le 6 octobre *alias* 16 novembre 1439, Dunois, après le décès de sa première épouse, Marie Louvet, se remarie, en la cathédrale d'Orléans à **Marie d'Harcourt**







Blason de Jean d'Orléans « d'azur à 3 lys d'or, le limbel et la barre d'argent » Blason d'Harcourt : « de gueules à deux facses d'or »

- Famille d'Harcourt -

Guillaume d'Harcourt, Comte de Melun et de Tancarville, Seigneur de Montreuil-Bellay, etc., épousa le 21 janvier 1390, Jeanne de Parthenay, fille de Guillaume VII Larchevêque, Sgr de Parthenay, **Secondigny**, Mervent, etc. et de Jeanne de Mathefelon. Guillaume eut une fille, Marguerite, qui épousa Jacques d'Harcourt, Baron de Montgommery. Ce dernier, pour protester contre la confiscation des biens de son oncle, Jean Larchevêque, voulut s'emparer par force de la ville de Parthenay, mais cette entreprise lui coûta la vie, en 1424. Il laissa de son mariage un fils Guillaume et une fille mineurs Marie, qui attaquèrent la donation de Parthenay et Secondigny, faite par le roi, le 9 avril 1435, à Artus de Bretagne, Comte de Richemont.......

Le fils Guillaume d'Harcourt, né vers 1418, épouse en 2° noce, Yolande de Laval, qui lui donna deux filles.

Sa sœur Marie d'Harcourt épouse le 6 octobre 1436, Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois et lui apporte sa part des droits de la succession de Parthenay et Secondigny que réclamait la maison d'Harcourt. (Beauchet-Filleau, généalogie d'Harcourt)

Jean d'Orléans est né en 1403, la même année que Charles VII, bâtard de Louis d'Orléans et de Mariette d'Enghien.

De Dunois et Marie d'Harcourt, quatre enfants, dont connus :

- 1 Marie d'Orléans °20 nov.1440, mariée le 16 août 1466 à Louis de la Haye, Chev., Sgr de Passavant, de Chemillé, de Mortagne, etc. Il † 1496 à Mortagne. 2 enfants : 1° Antoine prieur de Mortagne puis, abbé de Saint-Denis. 2° Yolande, dame de Mortagne qui épousa Jean d'Armagnac, vicomte de Châtellerault, mort sans enfant en 1497. Jean était le fils de Jacques d'Armagnac l'infortuné duc de Nemours.

Blason de la Haye « d'or à 2 fasces de gueules, à l'orle de 9 merlettes de même sur les fasces, 4 en chef, 2 en fasce et 3 en pointe ».

Blason Armagnac, duc de Nemours « écartelé 1 et 4, d'argent au lion de gueules (Armagnac) ; 2 et 3 de gueules au léopard lionné d'argent (Rodez) »

- 2 François I°, l'héritier du nom, Comte de Dunois et de Longueville ...↓

Marie d'Harcourt † 1°sept. 1464 à Chouzé-sur-Loire, près de Saumur.

Le 18 octobre 1449, Dunois chasse les Anglais de Rouen. En récompense, le roi lui donne le Comté de Longueville (duché en 1505) en Seine-Maritime, octroyé autrefois à du Guesclin et maintenant débarrassé des « Godons » (*Anglais*)

Blason de Jean Dunois : « d'azur à 3 fleurs de lys d'or, le lambel (brisure placée en chef) et la barre d'argent ». La barre d'argent brisée marquant la bâtardise, ses descendants finiront par réduire la barre en un bâton péri. Le blason des Orléans-Longeville devient donc : « d'argent à trois fleurs de lys d'or, brisé d'un bâton péri en bande »

La fin de la guerre de Cent ans en 1436 est, en Poitou, suivi de la guerre sanglante entre Georges de la Trémouille et Artus Richemont seigneur de Gâtine puis de troubles qui suivront jusqu'en en 1453. Le Poitou va ensuite connaître pendant un siècle jusqu'au début des guerres de religion en 1560, une tranquillité profonde, sous un pouvoir fort des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I°.

- 1460, Fin totale de la guerre de cent ans. Le roi Charles VII (1403†1461) fait faire l'inventaire des biens qui reviennent à Dunois. Voir les détails de l'inventaire du

Château de Secondigny. L'inventaire détaillé de l'ensemble des inventaires des seigneuries du Sgr de Parthenay se trouve aux Archives Nationales R¹* 207.

Dunois, grand ami des arts, fait venir Paul Grymbault pour décorer les églises de Gâtine avec des fresques. Après la Gâtine, l'artiste peintre suivra vers 1465, Dunois à Châteaudun où il décorera le château (voir étude de Charles Sterling en 1970). Dunois réside peu en Gâtine; en mars 1462, à l'occasion d'un séjour, il nomme Etienne Cossin comme son avocat et son conseiller à Parthenay.

Dunois qui avait confié au roi Charles VII ses soucis d'argent pour la remisse en état de ses biens, reçois en janvier une « grosse étrenne » de 9.000 écus d'or.

- 1463, 29 novembre. La reine mère, Marie d'Anjou, de retour d'Espagne, sans doute de Compostelle, décède à l'abbaye des Châtelliers. Elle était l'épouse de Charles VII et la mère du roi Louis XI. Le roi remerciera les abbés de leurs dévouements, et les seigneurs Poitevins pour leurs dévouements. Il fera réparer de nombreuses églises du Poitou, dont celles de Celles et Thouars.
- 1465 mars, le nouveau roi, Louis XI, met fin au Moyen-âge, en transformant le régime féodal, en Monarchie nationale. Dunois, qui soutient la « révolte des princes » dirigée par le frère du roi, se voit confisquer ses biens au profit du comte du Maine qui les lui rendra en octobre après le traité de Saint-Maur.
- 1466, le roi Louis XI favorise en début 1466, le mariage de François d'Orléans, fils de Dunois avec Agnès, sa belle-sœur, fille puînée du duc de Savoie.
- Le 16 août 1466, Marie d'Orléans, fille de Dunois, épouse Louis de la Haye Sgr de Passavant, de Chemillé, de Mortagne, etc. décédé en 1496. Leur fille Yolande, dame de Passavant, etc. épousa Jean d'Armagnac, duc de Nemours († 1497) fils aîné de l'infortuné duc de Nemours, décapité en 1477. Louis d'Armagnac, frère puîné de Jean, lui succéda dans la vicomté de Châtellerault et prit le titre de duc de Nemours. Il décède 1500.
- 1467, le 1° juin, Macé Huet est receveur des baronnies de Parthenay et de Secondigny (Arch. Nat. R¹. 203) Blason : « d'or au chevron d'azur accompagné de 3 trèfles ou quintefeuilles de sinople, 2 et 1 » (Mémoire Antiquaires Ouest 1883, page 365)
- 1468, 23 novembre † de Dunois à Châteaudun. Son fils François d'Orléans comte de Dunois et de Longueville, hérite de la Gâtine de Parthenay et de Secondigny. Archive nationale, O. 19704. Dunois est inhumé à Notre-Dame de Cléry.
- 1472, 8 août, Philippe de Commynes (°1447 † 1511), quitte la Bourgogne pour le service du roi de France Louis XI. Il reçoit la principauté de Talmont en Poitou et la main d'une héritière, Hélène de Chambes, dont le père lui donne, en dot, la baronnie d'Argenton-Château. (Louis XI de Paul Kendall, page 288...)
- En 1473, suite à la mort de son beau-père Jean de Chambes, le célèbre chroniqueur acquiert les Seigneuries : Hérigondeau, proche de Parthenay, Le Beugnon, Pressigny, Gourgé et le château des Mottes-Couppoux de la Chapelle Saint-Laurent.
- En 1477, Commynes, sénéchal du Poitou est nommé capitaine de Poitiers. Il reçoit du roi, plusieurs domaines confisqués sur Jacques d'Armagnac duc de Nemours.
- En 1483, à la mort de Louis XI, Commynes se retire à Argenton où il rédige ses mémoires et gère ses biens. Il fait restaurer le château d'Argenton, puis celui de Parthenay, et peut-être aussi celui de Secondigny.
- En 1489, il est contraint de rendre la principauté de Talmont à la famille de la Trémouille, seigneurs de Thouars.

- 1472, le 22 octobre, Michel Esteau, bachelier ès loi, est châtelain de Parthenay pour le Comte de Dunois. En 1500, il est juge de la cour et châtellenie de cette ville (Beauchet-Filleau)
- 1475, Comptes des baronnies, châtellenies, terres, domaines et seigneuries de Secondigny, Béceleuf et le Coudray-Salbart. (Archives Nationales R I 206.)
- 1478 -1479, pluies intenses et inondations. L'hiver de 1480 qui suit, est marqué par le plus grand froid jamais connu, ce qui a entraîné deux années de disettes « on coupait le vin avec la hache et la cognée et on le vendait au poids »
- 1491, Roole de l'arrière Ban de la Noblesse, convoquée en Poitou par ordre du Roy, par M. de Beaumont sénéchal du Poitou, le 26 décembre. Par Iean Flevriav, à Poictiers, Imprimeur du Roy, M.DC.LXVII

Pour la montre de Poitiers, nous notons : de Secondigny : « Jacques des Francs en archer, Eustache Nouzillé qui a présenté Pierre Nouzillé son fils en Archer qui a été reçu et le sieur du Reteil en Archer »

Pour tenir garnison à Tiffauges qui est frontière avec la Bretagne, nous notons de Secondigny: « Jean des Francs, en Archer, pour son frère Beraut, enjoint d'avoir gantelets, et pour ayde a esté baillé Jean Gauvain ». Notons dans ce texte, que les frères Brenezay dit Sgr de Lingremière, sont de Secondigné-sur-Celle et non de Secondigny en Gâtine.

- 1500, Cette date marque un changement très important pour la campagne. Les petites borderies qui étaient gérées en communauté de villages vont en majorité être achetées par la noblesse et par une bourgeoisie nouvelle constituée de marchands et d'officiers administratifs, pour être transformées en métairies afin d'en augmenter le rapport. Les haies qui existaient peu, vont entourer ces ensembles. Les métayers au fil des années vont s'appauvrir et les métairies seront en majorité abandonnées avant la révolution. Une étude particulière est consacrée dans le Tome IV des manuels d'histoire. Lire le livre du Docteur, Louis Merle sur les Métairies de Gâtine.
- 1512, Tremblement de terre, épicentre à Saint-Maixent « le vingt cinq^{me} jour aougst, jour sainct Loys, en l'an mil cinq cens et douze, trambla la terre en Sainct-Maixent, tellement que les solleaux et autres boys des maisons crioient en leur mortoises. » (Bullet. Société de Statistique de Niort N°III de 1876, page 463). Certains livres anciens sur la Bretagne, signalent trois séismes importants au XVI° siècle, 1509, 1548 et 1598, qui ont modifié le profil du rivage, en particulier entre la Baule et l'île de Noirmoutier où la ville de Montoise, vers Saint-Brévin-les-Pins a été engloutie par les sables.

Famille d'Orléans en Gâtine

- 1486, Charles VIII (°1470 † 7 avril 1498), accorde à sa tante Agnès de Savoie († 1508), comtesse de Dunois, les revenues des terres et seigneuries de Parthenay, Vouvant et Secondigny, malgré la disgrâce de son mari, François d'Orléans (†1491), qui avait fait le mauvais choix dans la « Guerre Folle » et se trouvait en disgrâce dans le comté d'Asti. Archives Nationales K 73, n° 40 et Bélisaire Ledain. Trois fils : François II, d'Orléans qui suit ...↓; Jean, cardinal, évêque d'Orléans et Louis I° qui suit...↓
- 1487, Le roi autorise Agnès de Savoie à faire reconstruire les fortifications de Parthenay, partiellement démantelées en 1486. Jacques de Beaumont, sire de Bressuire et sénéchal du Poitou, assure la sécurité des places fortes de Gâtine.
- 1491, 25 novembre, François I° d'Orléans, duc de Longueville, fier guerrier se tue d'une chute de cheval au château de Baugé. Son épouse, **Agnès de Savoie**, bellesœur de Louis XI, gère ses biens dont **Secondigny**, jusqu'à sa mort en mars 1508. Les

Aveux et hommages sont reçus en 1496 par Anne de Savoie, comtesse de Dunois. Trois enfants :

- 1° François II marié à Françoise d'Alençon (1491-1513) qui suit ...↓;
- 2° Louis 1° marié à Jeanne de Bade Hochberg, qui suit ...↓
- 3° Jean, ° à Parthenay, archevêque de Toulouse 1503, puis cardinal. 1533.

François II° d'Orléans, seigneur de Gâtine de 1491 à 1513, est aussi Lieutenant général du Roy et Gouverneur duc de Guyenne. Il accompagne les rois Charles VIII et Louis XII dans leurs campagnes militaires en Italie. Il décède le 12 février 1513 dans son château de Châteaudun, capitale du Dunois. Une fille unique, Renée d'Orléans † 1515.

Louis 1° d'Orléans, duc de Longueville, succède à sa nièce Renée et hérite de la Gâtine et de Secondigny, de 1515 à † 1516, 1° août à Beaugency. Le duc de Longueville n'a jamais montré le moindre intérêt pour la Gâtine. Il vivait à Montreuil-Bellay qu'il avait hérité de ses ancêtres, Guillaume et Marie d'Harcourt. 3 enfants :

- 1° Claude † 1524 à 17 ans au siège de Pavie, d'un coup d'arquebuse.
- 2° Louis II° marié à Marie de Lorraine, qui suit ...↓
- 3° François, marquis de Rhotelin marié 1536 à Jacqueline de Rohan-Gié : 3 enfants dont Léonore marié à Marie de Bourbon Saint-Paul d'ou Henri1° d'Orléans.
- 4° Charlotte ° 1512, mariée le 22 décembre 1528 à Philippe de Savoye, duc de Nemours. Elle † 1549 à Dijon, inhumée à Annecy. Ils sont dits barons de Secondigny. Un fils, Jacques de Savoye (1531 † 1585) qui reçoit en 1547 le duché de Nemours du roi Henri II.

Louis II° d'Orléans, duc de Longueville est resté dans l'histoire, pour avoir en octobre 1514, comme Grand Chambellan, organisé le mariage de son cousin, le roi Louis XII de 52 ans (!) avec la jeune Marie Tudor, 17 ans, sœur d'Henri VIII. Il conduira ensuite, peu après, en janvier 1515, le sacre de François 1° à Reims, suite à la mort de Louis XII.

Louis II° d'Orléans, possède la Gâtine de 1516 à son décès le 23 juin 1536 à Parthenay. Ne résidant pas à Parthenay, l'administration des finances est assurée, à partir de 1530, par Raoul de la Porte Sgr de La Lunardière de Fenioux, aïeul du Duc de la Meilleraye.

François III° d'Orléans, fils de Louis II°, succèdant à son père, est Sgr de Parthenay de 1536 à 1551, sous la tutelle de la duchesse de Longueville, sa mère, puis sous celle de Claude de Lorraine, duc de Guise, son grand-père. Grand chambellan de France, François III° vivait à la cour du roy. Il meurt en 1551 sans postérité, La Gâtine retourne à la branche cadette.

Se succèdent comme seigneurs de Parthenay : Léonor d'Orléans (1551-1595) puis son fils Henry I° d'Orléans (1573-1595) enfin Henri II d'Orléans (1593-1641) qui vendra la baronnie au Maréchal de La Meilleraye.

* * * * * * *

La châtellenie de Secondigny se sépare de la baronnie de Parthenay

A la mort de François III d'Orléans, décédé sans hoirs, la châtellenie de Secondigny est séparée de la seigneurie de Parthenay. Dans le partage des biens, en 1551, la châtellenie revient à **Charlotte d'Orléans**.

Dans les différents aveux du Bois-Chapelleau, nous voyons un, en mai 1631 à « très-haut et très puissant Henry d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchastel en Suisse, comte de Dunois, seigneur de Montreuil-Bellay,

Parthenay, Vouvent et Mervent, lieutenant-général pour le roy en Normandie » Ce document montre que le comté de Secondigny était bien détaché de la baronnie de Parthenay. (Mémoires de la Soc. Stat. 2°série, Tome XVII, 1879, Abbé Drochon)

- 1516-1530, Jeanne de Bade Hochberg, duchesse de Longueville prend possession des domaines de Parthenay, à la mort de son mari, Louis d'Orléans 1° duc de Longueville, comte de Dunois, seigneur de Montreuil-Bellay, Parthenay, etc.

Blason de Bade-Hochberg « Ecartelé au 1 et 4, d'or à la bande de gueules, qui est Bade-Hochberg. Au 2 et 3, d'or au pal de gueles, chargé de trois chevrons d'argent qui est Neufchatel »

- 1517, Une mauvaise peste ravage le Nord de la Gâtine, amenant une importante dépopulation.
- 1521, Jean Rousseau, est Capitaine Gouverneur de Secondigny. A ce titre, il reçoit, au nom de la famille Orléans Longueville, les Aveux des différents petits seigneurs de la Châtellenie. C'est l'époque la plus illustre du château de Secondigny sur lequel flotte l'étendard de la famille Rousseau suivant l'armorial Jougla de Morenas « d'azur à 3 bandes d'or » De cette époque, remonte la reconstruction des fiefs La Petitière, La Caillerie, Les Châtelliers, etc. Les descendants de Jean Rousseau se retrouvent en Picardie.
- 1523, Avec l'absence perpétuelle des nouveaux seigneurs de Parthenay qui vivent à la cour du roi, et l'inexistence d'un seigneur vivant à Secondigny, comme à Parthenay, une « Autorité Municipale » se met en place pour prendre en charge la gestion de la commune. Les réunions d'habitants se tenaient sous le porche de l'église et les décisions étaient entérinées par le lieutenant général du bailli de Gâtine, François Chapelain et le procureur fiscal du seigneur.

Ces décisions prises en assemblées, concernaient : l'entretien, de l'église, des **murailles du renclos**, de l'empierrement des chemins (*déjà !*) ; la répartition des impôts ; la police locale et la justice. C'est une période de paix et d'espérance pour la Gâtine, mais qui, hélas, sera de courte durée avec la Guerre de religion.

- 1524, 22 janvier, François Dudoet (du Doet), licencié es loi, juge et châtelain de Secondigny, seigneur du Chillois, fief de l'Hérigondeau à Gourgé, gère les donations de Jean d'Orléans, archevêque de Toulouse, pour l'entretien des murs de Parthenay et sans doute aussi ceux de Secondigny. (Archives Nationales O, 19704) La Famille Dudoet, Sieur de la Petite Chabossière du Tallud et de la Bertrandière de Pompaire. En 1533 et 1535, il est qualifié de Châtelain de Parthenay où il habite avec sa femme Léonarde Guybert. Pour Maurice Poignat, Jacques Dudoet, Sgr de la Bertrandière de Pompaire appartient à la religion dite réformée (Le Pays de Gâtine)

Un fils Just Dudoët, était en 1554, Sgr du Chillois, avocat fiscal, marié avec Catherine Roquet, veuve de Jacques Gautreau (Beauchet-Filleau, généalogie Gautreau)

Dudoet de La Briande portait « d'azur à 3 ranchières d'argent, posées en fasce, 2 en chef et une en pointe » (une *ranchière* désigne une faux en vieux français)

Cette famille était aussi alliée à la famille Berthon, du bailliage de Parthenay

- 1531 à 1548, Philippe de Savoie, duc de Nemours, et son épouse (mariage le 22 novembre 1528) Charlotte d'Orléans (°1512 † 1549 à Dijon) sont baron et baronne de Secondigny.

Avant d'être, vers 1900, recouverte d'un dallage en ciment, le sol de l'église Sainte-Eulalie de Secondigny, contenait plusieurs plate-tombes. Artur Bouneault, à cette époque, responsable de l'architecture de l'Association Historique de Niort a dessiné l'une d'elle qui représentait, un blason aux armes de France, soit trois fleurs de lys. Nous pensons que cette

plate-tombe ne peut appartenir qu'à un descendant de la famille d'Orléans. Le dessin original est visible aux Archives Départementales à Niort.

A cette époque, sont refaites les façades de Saint-Marc-la-Lande et les autres églises de Gâtine de style Renaissance.

- 1533, « Roole de l'arrière ban des nobles du Poitou » convoqué par François, 1° du nom. Parmi les archers de Nyort, nous notons : Georges de la Voyrie sieur du Bignon (le Beugnon), Nicolas de Frondeboeuf sieur du Pont-de-Hérisson, Charles Blandy sieur du Châtellier (?), Marfault du Bois sieur de la Girardière (Allonne?), Pierre Limosin fils d'Antoine sieur de la Michelière (?)
 - 1539, François 1° promulgue « l'Ordonnance de Villers-Cotterêts »
 - * Le Français remplace le Latin pour tous les actes officiels.
- * Institution de l'état civil, confié aux curés des paroisses. En 1545, le concile de Trente introduit l'obligation de mentionner le nom des parrains.
- 1551-1554, Claude de Cormaillon, écuyer, seigneur dudit lieu, de la Coudray et de Ville-Chauvon à Buxeuil, Indre, reçoit par donation de Jacques de Savoie, duc de Nemours, le 25 avril 1551, à titre de rachat perpétuel, la Baronnie de Secondigny.

Blason Cormaillon « d'or à deux bandes de sable en sautoir »

Blason de la Marche « parti d'azur et d'argent au soleil parti d'or et de gueules brochant »

Claude de Cormaillon, baron de Secondigny en fait Aveu le 6 juil.1551. Il avait épousé Françoise de la Marche, qui recevait comme sa veuve, un Aveu le 9 mai 1554, de René de Frondeboeuf, écuyer, seigneur de la Vérie '(?) et de la Séguinière de Secondigny (Archives de la Vienne, C² 492). Son fils suit ...↓

- 1554-1556, Françoise de la Marche rend aveu de Secondigny
- 1557, Jean de Cormaillon, écuyer, est baron de Secondigny. Il fut exempté de servir au ban de 1557, parce qu'il servait alors comme homme d'armes dans la compagnie du duc de Nemours. En 1559, il fut convoqué comme Baron de Secondigny, à la réformation de la Coutume de Poitou. Le 22 mai 1560, il reçoit aveu de Charles de Pugny, Ec, Sgr de la Guitardière, pour sa terre du Chaffault, paroisse de Bouin (B.-Filleau)
- 1555, Mariage de Jeanne d'Albret, fille de François I° avec Antoine de Bourbon qui avait pris parti pour la Réforme, celle-ci va se répondre rapidement à travers la France. Les protestants du Poitou s'organisent autour de Rohan, des descendants de Parthenay-Larchevêque et de Charles de La Forêt-Montpensier favori d'Antoine de Bourbon, père du futur Henri IV. La première guerre commença en 1562.

Pendant les guerres de religion, Secondigny se situe sur la ligne de séparation, d'une légère majorité catholique dans le Bocage et d'une plus grande majorité de protestants dans la plaine de Niort. Heureusement compte tenu de la difficulté de circulation dans les mauvais chemins de Gâtine, le passage des troupes de mercenaires se fera par L'Absie à l'Ouest et par Parthenay à l'Est.

- 1562, 4 avril. Jean d'Acigné, pour son épouse Jeanne du Plessis, rend aveu et dénombrement de Saint-Mesmin, à Jean de Cormaillon, seigneur de Secondigny. Les seigneurs de Saint-Mesmin ont une fille unique Judith († 1598), qui se marie en 1579, à Charles II de Cossé, comte de Brissac, (†1621) (Archives départementales de la Vienne C 501, et Angers E 4114)

Notons que le château de Saint-Mesmin et son fief, commune de la Forêt-sur-Sèvres, vassal de Vouvant, dépendait au Moyen Age des Parthenay Larchevêque, à la suite du mariage en 1247, de Hugues II avec Valence de Lusignan. Saint-Mesmin dépendra de la châtellenie de Secondigny en 1434, lorsque le roi achète et redistribue les biens de la seigneurie de Parthenay au profit d'Arthur de Richemont.

- 1564, François de Cormaillon rend aveu pour la Baronnie de Secondigny le 4 mars 1564. (Archives de la Vienne) puis, peu après le 8 avril, son frère Bernardin succède à la Baronnie.

Le 8 septembre 1566, Bernardin de Cormaillon épousa Anne Couraud, fille de Edmond, écuyer, seigneur de la Rochechevreux (Buxeuil, Indre), et de Louise Chasteigner, Dame de la Chapelle et de la Grange, paroisse d'Yzeure.

- 1566, par lettre de juin, François de Cormaillon vend, au nom de Jacques de Savoie, la baronnie de Secondigny à Arthus de Cossé.

* * * * * * *

Famille d'Artus de Cossé, de 1565 à 1640.

Références:

Duc de Brissac « Les Brissac Maison de Cossé » Fasquelle Editeurs, 1952.

A. Defaye « Si Gonnord m'était conté » Imprimerie Desarthe, Angers 1976. Saint-Simon, Mémoires et les nombreux Livres d'Histoire.

- **1565**, **Artus de Cossé**, °1512 † 1582, seigneur de Gonnord en Anjou, grand panetier, maréchal de France, achète le 20avril, de Jacques de Savoie, la baronnie de Secondigny pour 24.000 livres.

Blason de la famille Cossé de Brissac « de sable à 3 fasces (bandes horizontales) d'or dentée par le bas »



Blason d'Arthus de Cossé Comte de Secondigny « écartelé 1° et 4° de Cossé ; au 2° de Charno ; au 3° de Gouffier ; sur le tout de Montmorency »

Artus de Cossé était le fils de René de Cossé et de Charlotte Gouffier, fille de Guillaume, Seigneur de Boissy, et de Philippe de Montmorency.

Parents d'Artus de Cossé :

René Cossé °1460 † 1540, père d'Artus était lui-même, le fils de Thibault de Cossé le Vivien dans le Maine et de Félice de Charno. Homme de la cour royale, il était 1° panetier du roi en 1492, puis grand fauconnier en 1516 et enfin gouverneur des enfants royaux de François 1°.

René de Cossé achète l'ancien château de Brissac en 1502, il y † 1540.

Il épouse en février 1504, Charlotte Gouffier, dont six enfants :

1° Charles I (1505-1563), aussi maréchal de France, hérite de Brissac. Son fils Charles II de Cossé, 1° duc de Brissac fera construire le château actuel en 1614.

- 2° Arthus °1512 † 1582, futur Comte de Secondigny qui suit ...↓ Le nom Artus est la forme bretonne ancienne d'Arthur, roi légendaire.
- 3° Philippe, évêque de Coutances, abbé de Saint-Jouin de Marnes. Aussi commendataire du monastère de Montierneuf, il fait édifier la dernière travée de l'église de Saint-Aubin le Cloud en 1547. Il meurt peu après † 1548.

- 4° Adrienne.
- 5° Jeanne, mariée à René Girard, Chev. Sgr de Bazoges-en-Pareds. Beauchet-Filleau écrit aussi plus loin : « Girard (René), Ec. Sgr de Bazoges, épousa vers 1660 Renée de Cossé-Brissac, fille de Esme, bâtard de Brissac et légitimé, et de Renée de Termes, *alias* de Breil » Blason Girard « *lozangé d'or et de gueules* ».
- 6° Anne, mariée à René de Fonsèque, Chev. Sgr de Surgères, d'où Hélène, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis et égérie du poète Ronsard.
 - « Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle
 - « Assise auprès du feu, dévidant et filant
 - « Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant
 - « Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle »

Charlotte Cossé mère d'Artus (°1482 † après 1512) gouvernante des Enfants de France, superintendante et Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche. Elle était la fille de Guillaume Gouffier, Seigneur de Boissy et d'Oiron † 1495 et de Philippe de Montmorency, Dame de Vitry en Brie † 1516.

Le frère de Charlotte Gouffier est l'Amiral de Bonnivet, premier Baron de France, mort à la bataille de Pavie en 1525.

- 1526, En mars, Artus accompagne, en Espagne, avec ses parents, les enfants du roi François 1°, réclamés en otage à la place de leur père, par l'Empereur Charles Quint. Pendant 4 ans, Artus est le compagnon du dauphin François (1518-1536) et d'Henri II (1519-1559) qui épousera Catherine de Médicis en 1533.
- **1532,** Rentré en France, René de Cossé achète, pour son fils Artus âgé de 20 ans, la terre de Gonnord, commune actuelle de Valanjou, au nord de Vihiers et à 20 km au sud-est de Brissac. Cette terre de Gonord appartenait à la famille du poète Joachim du Bellay (1522-1560) Artus y fait construire le château où il séjourne longuement vers 1573.
- **1549,** Artus est lieutenant à la Compagnie de François de Lorraine. En 1552, nommé Gouverneur de la ville de Metz, il repousse l'assaut de Charles Quint. Artus, âgé de 40 ans est nommé Maréchal de camp.
- **1559,** A la suite de la mort de Henri II, puis de François, II. Catherine de Médicis apelle Artus au conseil de régence de Charles IX, âgé de 10 ans. Artus est nommé minsitre des finances, à une époque particulièrement difficile.

1567, de retour à la guerre, Artus est nommé Maréchal de France.

Artus de Cossé, catholique modéré, commande les armées royales. Il se distingue à la bataille de Saint-Denis le 10 novembre 1567, contre les protestants cherchant à envahir Paris. A cette victoire catholique, son ami, parent et maître, le Connétable Anne Duc de Montmorency (°1493 † 1567) est tué au combat.

Enfants d'Artus de Cossé Gonord.

Artus de Cossé, en première noce, épouse Françoise du Bouchet, fille de Charles du Bouchet, écuyer Sgr de « Puygreffier » et de Jeanne du Bellay.

Généalogie simplifiée de la famille de Bouchet, Sgr de Puy-Greffier, Saint-Gemmes, La Chaussèe et Puy-Ogier (Availles-Thouarsais).

Dans ses armoiries, la famille Bouchet de Puy-

Greffier portait « Semé d'hermines et de croissants de gueules » La branche Bouchet de St-



Gemme « d'or papelonné de gueules, semé d'hermines de même » *alias* « d'azur semé de chausse-trappes d'or »

Charles Bouchet, Ec. Sgr de Puy-Greffier + Jeanne du Bellay : 3 enfants : Françoise, Jeanne et Marie. Les deux frères de Charles Bouchet ; Joachim et Tanneguy seront des chefs protestants très actifs des guerres de Religion en Poitou. La famille Bouchet Sgr de Puy-Greffier avait reçut les idées de la réforme des familles Parthenay-L'Archevêque et Rohan.

Tanneguy, Sgr. de Puy-Greffier, commandant protestant sera tué en 1569, à la bataille de Moncontour, lutte fratricide entre les seigneurs Poitevin (André Laurentin, Le Haut-Bocage, Res Universis) Le château de Puy-Greffier est près du Puy du Fou.

Charles du Bouchet avait hérité le 22 novembre 1556 de la moitié de la Châtellenie des « Mottes-Coupoux » de la Chapelle Saint-Laurent, relevant de Thouars.

La généalogie de l'importante famille Bouchet est décrite par Beauchet-Filleau dans le Dictionnaire Généalogiques et historique des familles du Poitou.

De ce 1° mariage, vers 1550 avec Françoise du Bouchet, trois filles :

1° Renée de Cossé, Comtesse de Secondigny, dame de Saint-Cyr près de Luçon, mariée à Charles de Montmorency, conte de Damville. Elle hérite de « Piogé » et de Secondigny après 1598, Piogé reviendra ensuite à la famille du Bellay au début du XVII° siècle, puis par mariage à Jean Rogier en 1689. (Histoire d'Airvau par Henri Beauchet-Filleau, Res Universis)

Charles de Montmorency, Pair et Amiral de France, Colonel Général des Suisses, qui avait hérité de Gonnord décède en 1612 et Renée de Cossé son épouse en 1622, sans laisser d'enfants. Gonnord passera aux familles Gouffier, Boyleve, puis en 1781, retour à la famille Cossé-Brissac.

Dans un acte de 1626, nous avons la liste des cohéritiers de feu Mme la Duchesse de Damville, leur tante : Charles de L'Hospital, Chevalier, Marquis de Choissy, Comte de Secondigny ; Louise de L'Hospital épouse de M Jean de la Croix, baron de Castre ; Francienne de L'Hospital, veuve de feu M Jacques le Roy de la Grange ; le Duc de Roannez.

2° Jeanne de Cossé, dame de Gonnor. Elle épouse en 1° noce le 30 mars 1572, Gilbert Gouffier °1553, duc de Bonnivet, duc de Roannez, seigneur d'Oiron (décédé à 28 ans en 1582 à Oiron); puis en 2° noce, 2 fév. 1592, Antoine de Silly, conte de la Rochepot, baron de Mirebeau etc.

Du 1° mariage de Jeanne de Cossé suit un fils, Louis Gouffier de Bonnivet né en 1575 † le 16.10.1642 à Oiron.

- **3° Madeleine de Cossé**, épouse le 20 mars *alias* 19 mai 1578 Jacques de l'Hospital, Marquis de Choisy, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50 lances. Jacques de l'Hospital était le fils de Jean † qui avait été le gouverneur de François 1°. Jacques fut chambellan du roi et gouverneur d'Auvergne. Veuf, il épouse en seconde noce avant 1607, Françoise le Picard. Trois enfants de Madeleine de Cossé :
 - A Charles, marquis de Choisy, Comte de Secondigny.
- B Louise, épouse de Jean de la Croix, baron de Castre. Blason « d'argent au lion de gueules, la patte senestre appuyée sur une Croix d'azur »
 - B Francienne, future Comtesse de Secondigny.

* * * * * *

Resté veuf, Arthus de Cossé épouse Nicole Le Roy, veuve de François Raffin, seigneur de Pescalvary et d'Azay-le-Rideau, fille de Guyon, chevalier, seigneur du Chillou, vice-amiral de France, et de Radegonde de Maridor.

Blason de Dame Le Roy, Comtesse de Secondigny « écartelé, en 1 et 4, d'argent à la bande de sinople (ou de gueules) ; au 2 et 3 échiqueté d'argent et d'azur »

De sa maîtresse Françoise de Vaujoyeux, Arthus de Cossé, reconnaîtrra trois enfants naturels : Artus, batard de Brissac, Esmé et Marie (Armorial, Père Anselme)

...Pendant ce temps là en Gâtine,

- 1550, Début du petit âge glacière, qui selon Le Roy Ladurie durera jusqu'en 1850. Le refroidissement va réduire les récoltes et détériorer les conditions de vie à la campagne. 1550 marque le début de l'avancement des glaciers des Alpes.
 - 1559, La mort du roi Henri II, marque le début des guerres de religion.
- 1561, le 27 juin, Artus de Cossé achète de Marie Bouchet sa belle-soeur, le fief de « Puy-Ogier » alias Pioger ou Piogé à Availles-Thouarsais. Le château médiéval dépendait de la seigneurie d'Airvault et était dans la famille Bouchet depuis 1403.

Une bande de Huguenots, dirigée par un moine apostat du nom de Champagnac, ravage le Bas-Poitou. Ils incendient l'église de la Chapelle-Saint-Laurent et précipitent dans les flammes M Barrion, le curé. L'un de ses lieutenants Rudurfort, s'installe à coté du sanctuaire de Pitié et en perçois les revenus pendant 18 ans. (Livret sur Pitié de 1950)

- 1562, création de l'élection de Parthenay dont est rattachée la baronnie de Secondigny. Avant cette date la baronnie dépendait de l'élection de Niort. L'élection de Parthenay sera supprimée en 1583, rétablie en 1590 et démembrée encore en 1597, pour ne plus reparaître (Mémoire de la Soc. Stat. 3°série tome III, 1886, Niort)
- 1567, pour Artus de Cossé, Secondigny est érigé en Comté, ce qui le rend indépendant de Parthenay, tout en restant au sein du domaine royal (D'Hozier)

Le blason du Comté de Secondigny, tel que représenté dans l'église Sainte-Eulalie serait « de gueule à trois chevrons d'or avec deux roses d'argent en chef » ?

Le canton est rattaché à l'élection de Niort. L'élection était une circonscription financière soumise à la juridiction de magistrats royaux *nommés élus* (!) chargés de répartir les impôts et de juger les procès qui s'élevaient à cette occasion (Bélisaire Ledain). Le pouvoir du Comté de Secondigny s'étend sur 9 paroisses voisines.

- 1568, les protestants sont les maîtres de la majorité du Poitou.

L'armée royal du gouverneur du Lude, était cantonné dans la région de Parthenay, Saint-Maixent, Fontenay-le-Comte, où ses troupes pillaient indifféremment amis ou ennemis (Robert Favreau, Poitiers, Beauchesne, 1988, page 123)

- Le 24 novembre 1568, les troupes du huguenot Vérac tiennent garnison à Parthenay. Le 29 novembre, les huguenots brûlent les églises de Parthenay (Journal Denis Généroux)
- **1569** 3 octobre. L'armée royale commandée par le Duc d'Anjou et Artus de Cossé écrase l'armée protestante commandée par Coligny, à Moncontour près d'Assais, au nord de Parthenay. L'oncle d'Arthus de Cossé, Tanneguy Bouchet Sgr. de Saint-Cyr (Vendée) qui commandait les troupes protestantes de Gâtine périt dans la bataille.

Après la bataille, Catherine de Médicis charge les maréchaux François de Montmorency et Artus de Cossé d'offrir à Jeanne d'Albret qui dirigeait les troupes protestantes depuis Niort, une amnistie avec liberté de conscience. Les pourparlers se termineront par l'Edit de Saint-Germain du 15 août 1570.

- 1570, 11 janvier, quatre cornettes de reîtres (cavaliers) et quatorze enseignes de lansquenets des régiments des comtes de Westembourg, Ringraf et Carz, mercenaires allemands à la solde de l'armée protestante, au chômage, s'en revenant de St-Jean-d'Angely stationnèrent dans la paroisse et commirent de nombreux méfaits dans tout le canton (journal de Denis Généroux). A la charge de l'armée royale d'après Louis Merle

- 1570, Artus de Cossé est chargé par Catherine de Médicis de relancer le projet de mariage de sa fille Marguerite avec Henri de Navarre, fils de Jeanne d'Albret. Cette mission aboutit pour un temps seulement, puisque Henri IV devait plus tard répudier « Margot » pour épouser Marie de Médicis.
- **1571**, nous retrouvons Artus à Fontenay recevoir les plaintes des habitants (Benjamin Fillon, Archives de Fontenay, CDRom, Société Emulation de la Vendée)

Les guerres de religion, très confuses, en dehors de quelques batailles, sont une suite de petites opérations et règlements de compte dont le paysan est la première victime. Son arbalète ne le quitte pas, même en période de labour.

La misère est grande en Gâtine, beaucoup de petites borderies disparaissent au profit des métairies, comme l'explique si bien le docteur Louis Merle. A ces malheurs s'ajoute la guerre civile et les ravages causés par les gens de guerre qui pillent et rançonnent les pauvres villages. Le maréchal de Cossé constate en 1570, qu'il ne peut ravitailler ses troupes parce que « ... lesquels habitants sont contraints de *deshabite*r, n'y ayant aucun bétail pour labourer et cultiver les terres... »

- 1572, 24 août, la Saint-Barthélémy, Artus de Cossé, victime de son rôle de conciliateur, échappe de justesse au massacre, grâce à l'aide de Melle de Châteauneuf, la maîtresse du futur roi Henri III.
- 1573, Le duc d'Alençon, frère du roi, essaie de former un parti regroupant toutes les tendances du conflit. Les maréchaux de Montmorency et Artus de Cossé sont, pour un temps, mis en prison par Catherine de Médicis.
- Le 4 juin 1573, le duc d'Anjou, fils du Grand Dauphin qui s'était rendu à la Rochelle, traverse le canton pour faire étape à Parthenay (Maurice Poignat)

Le samedi 18 juillet, à la suite d'un cathère (pneumonie) fut enterré à Poitiers, messire Jacques Rivailleau sieur de la Dambinière de Secondigny.

- 1574, Le 11 juin, Rochard, seigneur de la Cotinière, verdier (garde forestier) agent d'Artus de Cossé, ouvre le château à : Jacques de Parthenay (branche cadette des l'Archevêque, différente des Parthenay Archevêques Sgr de Soubise) huguenot, Seigneur du « Logis » du Retail et au sire des « Longeaies », qui l'occupent jusqu'au 3 août.

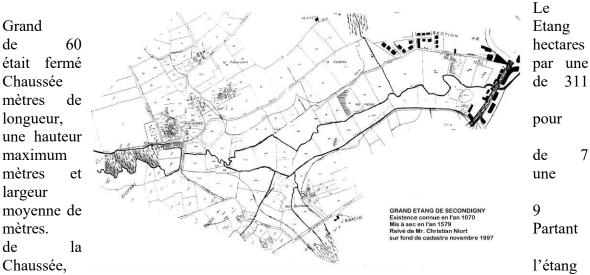
Ce jour là, les capitaines catholiques La Bruyère et Chevrier en garnison à Parthenay, contrôlent le départ des huguenots, par composition (sans combat) sous condition que Secondigny reste neutre. En retournant à Parthenay, les troupes catholiques font des provisions de nourriture pour la garnison, en volant et pillant les fermes à Azay et Le Tallud.

- 1574, Doléance de la population, Archives de Niort, Fonds Merle.
- « Et parce que les guerres cyvilles passées ont causé la mort d'ung nombre infiny de laboureurs, hommes à braz, et personne du dictz pays, qui à esté cause que la plupart des terres ont demeuré en freusche et sans aulcun labourage, par conséquent, la stérilité et cherté des vivres, qu'il plaise à Sa Majesté d'exempter le pays de certaines charges et imposition » Même doléance en 1589 et 1591.
- 1576, le 25 novembre, René Chauvin, qui avait adhéré tôt à la religion dite réformée avait organisé une réunion en son château du Theil de St-Aubin le Cloud. Le prédicant Pivet, que protégeaient quelques partisans armés, animait la réunion. Le capitaine Signac, lieutenant de Guy de Daillon, comte du Lude, gouverneur du Poitou, attaqua le château avec une centaine d'arquebusiers à cheval et plusieurs dizaines d'habitants de Parthenay. Au cours de l'affrontement, un protestant fut tué. Le frère du capitaine Signac perdit un œil.

- 1576, Nicolas Rapin est nommé vice-sénéchal en l'élection de Niort de 1576 à 1585. Poète Fontenaisien (Fontenay-le-Comte) où il naquit, il devient après le traité de Beaulieu le 6 mai 1576, vice sénéchal de robe courte (officier de police) «...ès villes de Fontenay, Niort, leur ressort, siège et étendue d'iceulx ». Sa famille possédait le domaine de la Chaulerie sis près de Secondigny qui passera à son neveu et élève en poésie, Raoul Caillier. (André Caillier est Sgr de Guignefole, paroisse Bouillé-Courdault Vendée)

Nicolas Rapin, nommé **Seigneur de la Chaullerie de Secondigny, escuyer**, est chargé avec une compagnie de 20 archers, de rétablir la paix dans les campagnes et d'exécuter directement les ordres du roi Henri III. Durant cette période troublée, il s'oppose à la hiérarchie féodale en place dirigée par le comte du Lude gouverneur du Poitou. En 1586, il sera muté à Paris (S.H.S.D.S. 2° série Tome VIII N°4 1975)

- 1578, A l'occasion de la première promotion de L'Ordre de Saint-Esprit, tenue à Paris dans l'Eglise des Augustins, Henri III, Roi de France nomme Artus de Cossé Comte de Secondigny, Chevalier de l'Ordre au sein de la famille royale (Armorial du Père Anselme)
- 1579, l'étang d'une soixantaine d'hectares est asséché pour être transformé en grasses prairies partagées entre les nouvelles métairies (Niort, Fonds Merle, 21 J, archives de Monaco, T1350, baronnie de Secondigny). Le dernier empoissonnement daterait du 12 mars 1578. La décision avait été prise le 5 février 1573 (journal de Denis Généroux)



avait environ 2 km de longueur jusqu'au Moulin de Prévoireau (Etude de Christian Niort) La pêcherie était aménagée près de la Porte fortifiée de la ville.

1580, Guy Rochard Sieur de la Cotinière est verdier (officier commandant les gardes forêts) du Comté de Secondigny

1582, « la nuit d'entre le jeudi 8 au 9 décembre, la rivière de Thouet, qui passe à Parthenay, accrut d'une façon merveilleuse, qu'elle ruina les ponts et maisons des faubourgs de Saint-Paul et de Saint-Jacques, et quasi tous les moulins et maisons, et quelques personnes submergées et noyées, à la plus grande désolation qui oncques fut; comme il me fut escrit de Parthenay, le lendemain. Partout en ce temps, y eut grande inondation d'eau, mais non telle qu'audit Parthenay ». Copie intégrale du journal de Michel Le Riche écrit en 1583, page 369.

Bélisaire Ledain écrit que les ponts de Saint-Paul et de Saint-Jacques de Parthenay, ainsi que tous les moulins et maisons en bordure du Thouet, furent emportés.

- 1582, le 7 janvier, Artus de Cossé, comte de Condigny décède à l'âge de 70 ans, d'un cataire, en son château de Gonnord, actuelle commune de Valanjou, Maine-et-Loire. Il a sans doute été inhumé dans la chapelle du château dont il ne reste que des ruines.

- 1581 à 1598, A la mort de son père, le 7 janvier 1582, Jeanne de Cossé hérite du Comté de Secondigny. Elle avait épousé le 30 mars 1572, Gilbert Gouffier, duc de Roannez, marquis de Boissy, comte de Moncontour 86, Maulévrier, seigneur d'Oiron, etc., °6 janv. 1553 au château d'Oiron, Saint Loup sur Thouet.

Par son mariage, Louis Gouffier de la branche ducale, dite de **Bonnivet**, devient comte de Secondigny. Veuve, Jeanne de Cossé se remaria le 20 fév. 1592 à Antoine de Silly, comte de Rochepot. Elle avait eut avec Gilbert Gouffier, un fils unique Louis Gouffier.

Louis Gouffier, °25 fév 1575, duc de Roannez, pair de France, marquis de Boissy, comte de Maulévrier et de Beaufort, baron de Mirebeau, de Gonnor, de Moncontour, Cursay, Doué et Oiron, est aussi, par sa mère, comte de Secondigny, etc.

Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du roi, il commença à porter les armes lors de la guerre de Savoie et fit paraître son courage en diverses occasions. Nommé gouverneur du Poitou en 1602, il eut de très graves démêlés avec l'évêque Henri-Louis de Chasteigner de la Rocheposay qui l'obligèrent à quitter Poitiers. Poursuivi comme faux-monnayeur, il est condamné à être décapité en effigie et à la confiscation de ses biens, mais le jugement ne fut pas exécuté. Il se retira en son château d'Oiron, où il † 16 sept 1642, chargé de dettes, laissant pour héritier, son petit-fils. Les biens seront dispersés. Il avait épousé en 1600, Claude-Eleonor de Loraine. Leur fils aîné Henri Gouffier Duc de Roannez °1605 † 1639 marié à Anne-Marie Hennequin.

Le blason de la famille de Bonnivet, branches de *Rouanais* et de *Goufier* est d'après l'armorial de Denais « de gueules à trois chevrons d'or ». Il viendrait de Louise, dame de Crèvecoeur, épouse de Guillaume de Bonnivet, tué à la bataille de Pavie (Père Anselme, généalogie Gouffier)

Nous pensons que le blason visible sur les traces d'une litre funéraire, dans l'église Sainte-Eulalie, et qui correspond à cette définition, aurait été peint en 1642, en signe de deuil, à l'occasion du décès de Louis Gouffier de Bonnivet, Comte de Secondigny?

- **1584**, janvier 1585, épidémie de peste. A Niort, l'épidémie fait 40 morts par jour. La ville est décimée. L'épidémie revient en 1603, les habitants quittent la ville.
- 1585, C'est une épidémie de colique qui décime les paysans du Poitou.



- 1586, 1587, suite aux guerres et aux troubles qui bouleversent le pays, le Prieuré du Bois est occupé et mis au pillage, les meubles, ornements et fruits enlevés, les bois coupés et les étangs péchés
- 1587, 2 octobre, le roi de Navarre, futur Henri IV, à la tête des trois milles hommes de l'armée protestante commandée par la Trémouille, venant de Saint-Loup sur Thouet, passe la soirée à Secondigny avant d'aller écraser à Doué la Fontaine, l'armée de la ligue commandée par le duc de Nevers. Il s'empare ensuite de Saint-Maixent et Niort et bat le Duc de Joyeuse (mort à la bataille) à Coutras. Le 26 octobre, il fait une nouvelle halte à Secondigny.
- 1595, le 15 août, Mercoeur et ses Ligueurs font un massacre de civils protestants à La Châtaigneraie, tuant de nombreux artisans, drapiers et marchands (Louis Pérouas, revue du Bas Poitou, 1958)

- 1598 à 1605, Charles de Montmorency né à Paris en septembre 1537, Amiral de France (juin 1593) et de Bretagne, comte (1579) puis duc de Danville (1610), vicomte de Tancarville et de Melun, seigneur de Vigny, de Méru, etc frère du duc connétable de Montmorency, est aussi Comte de Secondigny de part son épouse Renée de Cossé, fille aînée d'Artus de Cossé et de Françoise du Bouchet du Puy-Greffier. Le mariage eut lieu avec dispense papale, en 1572.

Il mourut sans postérité au début de l'année 1612 âgé de 75 ans. Les biens de la famille de Montmorency revinrent à son neveu, Henri II de Montmorency. Restée veuve, la duchesse douairière gardera le comté de Secondigny, jusqu'à sa mort en **1622**. En 1627, Madeleine de Cossé, sœur de Renée et épouse de Jacques de l'Hôpital, marquis de Croisy, hérite du fief de Secondigny.

Blason de la maison de Montmorency : « d'or à la croix de gueules accompagnée de 16 alérions d'azur, quatre à chaque canton ». Charles de Montmorency portait les armes de la famille chargées d'une croix d'argent sur le milieu de la croix de gueules, pour brisure.

Une gravure du duc de Damville, comte de Secondigny est visible au Musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency. (Georges Martin, Histoire et Généalogie de la Maison de Montmorency, Tome 1)

De cette époque date les fortifications des petits fiefs, la « Vergne », la « Mosnerie », la « Caillerie », la « Braudière » avec douves et pont-levis. En cette période de troubles où rodent les bandes de mercenaires, les Maisons nobles deviennent des entrepôts avec greniers et dépendances, et offrent des refuges à la moindre alerte.

A l'insécurité des campagnes, s'ajoute une situation climatique de « petite âge glaciaire » qui, suivant Emmanuel Le Roy-Ladurie, peut se mesurer à une poussée des glaciers dans nos massifs montagneux. Les gelées tardives, printemps humides et étés pluvieux, diminuent le rendement des récoltes, donc augmentent la malnutrition et les épidémies qui s'ensuivent. Henri IV prend des mesures fiscales d'aides à l'agriculture, d'où est née la citation de « la poule au pot » (Le Roy Ladurie, Histoire du Climat depuis l'An Mil, Champs Flammarion, 1983)

- 1599, Suite à l'Edit de Nantes promulgué le 13 avril 1598, les familles nobles des deux confessions, se retrouvent à l'occasion de mariages. Artus de Cossé 1° Comte de Secondigny et ses enfants étaient très tolérants. Le 26 février 1599, tous les Seigneurs de Gâtine sont réunis à Secondigny pour célébrer le mariage de :
- * Gilles de Châtillon °3 août 1574 (Châtillon-sur-Sèvres ou Mauléon), Baron d'Argenton, Sgr de Boisrogues, la Rambaudière, la Grève, Moncontour, Chantemerle, Vauzelles, la Ramhaudière, les Hayes-Gasselin, etc. conseiller du Roi Henri IV, en ses conseils d'Etat et privé, gentilhomme ordinaire de sa chambre, avec...
- * Marie de Vivonne, fille de Charles, Sgr de la Chasteigneraiye, Chevalier des ordres du Roi, sénéchal de Saintonge, et de Renée de Vivonne, Dame d'Oulmes. Charles, le frère de la mariée sera gouverneur de la ville et du château de Parthenay.

La cérémonie est patronnée par Charles de Montmorency, seigneur de Danville, Méru, de Gonnord, Comte de Secondigny, Seigneur de Hérisson, les Mottes-Coupoux et Brisson, Amiral de France et son épouse Renée de Cossé, fille d'Artus de Cossé, etc. Armoriaux du Père Anselme.

A cette occasion, l'église Sainte-Eulalie aurait été en partie repeinte autours des armoiries de la famille Châtillon et du blason du Comté de Secondigny ?

Blasons : Famille Châtillon : « de gueules à 3 pals de vair et au chef d'or » ; Famille de Vivonne : « D'hermines au chef de Gueules »

- 1600, le 6 juillet, contrat de mariage entre : Louis Gouffier, duc de Rouannois, pair de France, marquis de Boisy, comte de Maulevrier, comte de Secondigny

et de Beaufort, baron de Mirebeau, de Gonnor, de Moncontour, de Cursay, de Doué, de la Chaslée, de la Frégerie, d'Oiron, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi, gouverneur de Potiers, fils de Gilbert Gouffier, etc, chevalier de l'Ordre du Royau en 1560, gouverneur du château d'Amboise et de **Jeanne de Cossé**, Dame de Gonnor et de **Secondigny**, avec :

Claude-Eléonore de Lorraine, dame de Beaumesnil, fille de Charles de Lorraine I° du nom, pair et grand veneur de France, duc d'Elbeuf, et de Marguerite Chabot, dame de Pagny (Archives de la maison Chabot, Archives de la Vendée, rue Haxo).

Sous le règne du roi Henri IV, la paix civile revient en Poitou. Le journal de Paul de Vendée, gentilhomme campagnard, seigneur protestant du Bois-Chapeleau, paroisse de la Chapelle-Thireuil, met en évidence la sociabilité de cette époque.

- 1603, une épidémie de peste éclate à Niort. Les habitants quittent la ville pour la campagne y apportant la contagion qui dura 7 mois durant et ne disparu qu'en 1605
- 1611, 10 janvier, Procès-verbal de l'accord intervenu devant Mathurin Robin, licencié en droit, Sgr de Lourcellière (Ousselière, St-Aubin le Cloud), juge-sénéchal de Secondigny, entre Léon Darrot, écuyer, Sgr de La Boutrochère, d'une part et Mathurin Guygnefolleau et autres, d'autre part, qui prétendait que ledit Darrot ayant surhaussé de 3 pieds la chaussée de son étang de La Morinière (St-Aubin) inondait et « agatait » leurs terres ; celui-ci pour éviter les frais de « bounoyment » et de visite, consent à baisser les « essays » de sa chaussée d'un pied et demi. (Archives de la Barre, page 355, D 228)

Ce phénomène a peut-être été amplifié du fait des averses de grêles et de pluie qui avaient dévasté les récoltes le 5 juin « ...pour depputer aulcunes des plus notables personnes pardevant les tresoriers en la ville de Poitiers ... sur les pertes et ruynes advenues, par la grande quantité de grosse gresle qui seroit tumbée le V° de ce mois de Jung, en sorte que tout le pays est tout ruyné, sans espérance de récolter aulcuns bledz ni autres fruitz... » (Bullet. Société de Statistique N°III de 1876, page 378)

- 1623, le 16 mars, Francienne de l'Hospital, fille de Madeleine de Cossé et de Jacques de l'Hospital est, par décret, Comtesse de Secondigny. Elle épouse Jacques Le Roy Sgr de la Grange Quincy. Elle fait aussi l'acquisition le 16 mars 1623 de son parent Louis Gouffier, duc de Roannez, du fief des Mottes-Coupoux à la Chapelle Saint-Laurent, devenant ainsi, Seigneur Dame de Hérisson.

En août de la même année, Charles de l'Hospital, Marquis de Choisy, se remarie avec Louise Dupré, fille d'Antoine Sgr. de la Grève de Vendeuvre et veuve de Nicolas Gruget, Sgr de Beaulieu, des Roches et de Vendeuvre 86 (Beauchet-Filleau, généalogie Gruget et Archives de la Vienne G 119).

- **1625** à **1627**. La châtellenie de Secondigny revient à Charles de l'Hospital, Marquis de Choisy, frère aîné de Francienne.
- 1626, par déclaration royale du 31 juillet, le Cardinal de Richelieu ordonne la démolition des châteaux-forts et des fortifications (en principe) Cette décision prise à l'occasion des Frondes des seigneurs provinciaux contre l'autorité royale serait à l'origine

du démantèlement des murs et du château de Parthenay, qui se serait passer en 1632, sous les yeux de Richelieu, suggère Bélisaire Ledain. Il est raisonnable de penser qu'à Secondigny le problème était différent, compte tenu de la vétusté des murailles, il suffisait de laisser faire le temps pour en amener la ruine totale.

- 1627, 7 octobre, le roi Louis XIII et Richelieu se réunissent à Parthenay pour mettre au point le siège de la Rochelle, ville tenue par les Protestants. Le siège commencé le 10 septembre se terminera le 28 octobre 1628 par la capitulation. Les seigneurs Gâtinais ont participé à cette guerre, soit d'un côté, soit de l'autre, certains y laisseront la vie comme Paul de Vendée, seigneur protestant du Bois-Chapeleau de la paroisse de la Chapelle-Thireuil.

Les chemins de Gâtine sont infestés de bandits qui détroussent les marchands. La plupart sont des soldats déserteurs, soit des armées royales, soit du parti protestant. Le roi Louis XIII nomme le sieur Thoiré à la tête d'une compagnie d'archers, avec mission de purger définitivement la Gâtine. Nous constatons qu'à cette époque, les Maisons nobles du canton sont encore protégées comme au moyen âge, alors que dans le reste de la France, fleurissent les constructions élégantes de style Renaissance.

- 1627, Pierre Arouet (famille de Voltaire), procureur fiscal du comté de Secondigny, était le 26 juillet, mandataire de haut et puissant Messire Charles de l'Hôpital (Archive du Marquisat d'Airvault). Il était aussi procureur fiscal de Bressuire en 1629, et Sénéchal de la Forêt-Monpensier. Blason : « d'argent à 3 flammes de gueules, 2 et 1 ». Sa nièce, Marie-Maryse Arouet °1664, épouse le 17 janvier 1963 (Suyre notaire, ADS.3^E.1491) Pierre François Rochard, apothicaire, fils de feu Pierre et de Jehanne Chaigneau (originaires de Secondigny) Le couple vivra à St-Loup-sur-Thouet.
 - 1631, Châtellenie de Secondigny.

Sont exclus de l'impôt de la Taille :

François Charrier, prêtre, curé de la paroisse.

François Bonnin, prêtre.

François de Bertulac (Betoulat) écuyer sieur de la Grange et de la Petitière.

Artus de Logerot, écuyer, sieur de la Chaulme des Gours (le Breuil-Bernard?)

Nicolas Fontenay, prêtre curé de Hérisson.

Louis Mousnier, prêtre vicaire de Pougnes.

Jacques Motoul, écuyer, sieur de la Guitardière de Bouhin.

René Jousbert, écuyer, sieur de la Maisonneuve.

La veuve de René Philippe, écuyer, sieur du Retail.

Pierre de Fraigne, écuyer, sieur de la Brunetière d'Aslonne.

Damoiselle Esther de la Millière, dame de la Maisonneuve d'Allonne.

Damoiselle de la Grange.

Mémoire de la Société Historique de Niort.

- 1631 et 1632, épidémies de **peste** en Gâtine. L'épidémie commencée en 1630 aurait fait près de 50.000 victimes en Poitou et Limousin.
- 1632, le 5 sept, Pierre Chaigneau, Sieur de la Bertrandière, greffier du Comté de Secondigny, rend Hommage à Renée de Cossé, Dame de Secondigny, de son fief de la Girardière, paroisse de Secondigny. (Beauchet-Filleau, généalogie Chaigneau).

- 1632 à 1643, le Breton Villemontée, serviteur aveugle de la volonté de Richelieu, gouverne le Poitou, en brisant toute forme de résistance. Villes et campagnes furent écrasées de réquisitions, pour loger et solder les troupes royales qui sèment le meurtre, le vol, le pillage et l'incendie. Les paysans « croquants » se soulèvent et sont durement réprimés (Histoire du Poitou de Pierre Boissonnade 1941)

La paix sociale est bien terminée, avec la mort du roi Henri IV et l'intransigeance du cardinal de Richelieu.

- 1633 à 1640 Francienne de l'Hospital, fille de Madeleine de Cossé, dame de Hérisson, épouse de Jacques le Roy, hérite définitivement du Comté, qui revient ensuite à son neveu Charles de l'Hospital. La comtesse de Secondigny fait du château de Secondigny sa résidence ordinaire (il devait donc être en bon état à cette époque?)

A la même époque le château forteresse de Parthenay est démantelé.

- 1639, Clisson Jérôme, écuyer, Seigneur de la Braudière de Secondigny, de la Bironnière (la Chapelle-Gaudin) et la Roussière, est sénéchal de Secondigny en 1633 (archives de La Barre) puis en 9 janvier 1639. Il fut ensuite avocat du Roi en l'élection de Niort. Il était échevin de cette ville le 24 sept.1660. Il avait épousé Renée Paré, fille de Pierre, sieur de la Rivière, et de Jeanne David. Elle testa veuve au mois de juin 1677. Il eut un fils René...etc. (Beauchet-Filleau, généalogie Clisson) Blason Clisson « de gueules à 6 trangles d'or » (trangle = fasce diminuée à un tiers)

Beauchet-Filleau (généalogie Grabot) écrit : Isaac Clisson, procureur de Secondigny était marié, avant le 4 déc.1639 à Hilaire (ou Hélène) Grabot. Il sera receveur des décimes à Poitiers ou son épouse est inhumée le 12 mars 1683 en l'église Saint-Paul.

A cette époque, nous voyons cette famille Clisson possédant des terres à la « Vergne », puis Sgr de la « Marière » de St-Aubin le Cloud et de la Girardière.

* * * * * *

Famille De La Porte, Duc de La Meilleraye 1640 à 1694.





Blason de la Porte « de gueule au croissant d'argent chargé de 5 mouchetures d'hermine »

1640. La maréchale Coeffier Rézé d'Effiat, achète pour 77.300 livres, le Comté de Secondigny, pour le compte de sa fille Marie Coeffier qui avait épousé le 26 février 1630, Charles II de la Porte duc de la Meilleraye.

Le marquis Antoine Coëffier de Rézé d'Effiat °1581 † 1632 partisan de Richelieu, surintendant des finances, ministre de Louis XIII est aussi le père de Henri d'Effiat, °1620 *alias* Cinq-Mars, favori du roi, décapité le 12 sept. 1642 à la suite d'un complot contre Richelieu. (Effiat, fief à Aigueperse, 63 Auvergne)

Blason Coeffier Rézé d'Effiat « d'azur à 3 coquilles d'or »

Charles II de la Porte °1602 † 1664 duc de la Meilleraye, fait maréchal sur-lechamp de bataille en 1639 par Louis XIII, était le fils de Charles I° de la Porte et de Françoise Champlais et cousin du Cardinal Richelieu. Il avait acheté dés 1637, la seigneurie de Saint-Maixent, puis à Henri II duc de Longueville le 14 juin 1641, la baronnie de Parthenay, et devient donc par son épouse, propriétaire de la châtellenie de Secondigny.

Le Cardinal de Richelieu °1585 † 1642, est né Armand Jean du Plessis, fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu 37 et Suzanne de La Porte, fille d'un avocat célèbre possédant les revenus de l'évêché de Luçon et de l'abbaye de l'Absie.

Marie d'Effiat a un fils, Armand-Charles de la Porte °1632 † 1713. Elle décède en 1633. Resté veuf, le duc de la Meilleraye se remarie en 1637, avec Marie de Cossé, petite fille de Charles II de Cossé (1550-1621), duc de Brissac.

La juridiction judiciaire du duché de la Meilleraye et baronnie de Parthenay comprenait dans son ressort les châtellenies suivantes :

- 1° Parthenay, y compris ; Coudray-Salbart, la Ferrière, Autin, Baillage-Bâton, Béceleuf, réunis depuis longtemps.
 - 2° Châteauneuf.
 - 3° Hérisson. (En souvenir de Francienne de l'Hospital)
 - 4° Champdeniers.
 - 5° Azay-Poupelinière.
 - 6° Villiers qui venaient plaider en appel à Parthenay.

Ces châtellenies appartenaient à des seigneurs qui étaient vassaux des barons de Parthenay. Secondigny dépendait donc de la juridiction du seigneur de Hérisson!

Nous expliquons ce transfert de la châtellenie de Secondigny sur Hérisson, par la mauvaise qualité des chemins entourant la cuvette de Secondigny, qui rendait l'accès au château, impossible six mois par an. Par contre, Hérisson situé sur le plateau granitique, était accessible toute l'année, à partir de Chemins cités dès l'époque gauloise.

1649, le pape Innocent X transfert l'évêché de Maillezais sur La Rochelle. Le nouvel évêché est formé de deux ensembles ; La Rochelle et Maillezais au Sud, Le Haut-Bocage de Saint-Laurent-sur-Sèvres au Nord.

Ces deux ensembles étaient reliés par un « couloir » au niveau de l'Absie. La paroisse de Secondigny dépend alors du nouvel Evêché via l'Archiprêtré d'Ardin.

- 1651, Charles II de la Porte devient membre de la Compagnie du Saint-Sacrement. Il participe activement au développement des Missions Lazaristes vers la Chine et l'Indochine, comme pour le départ de Paimboeuf le 20 mai 1663, qui transportait 5 prêtres et 120 ouvriers de tous métiers.
- 1663, en décembre, le roi Louis XIV, voulant reconnaître les bons services que Charles de la Porte lui avait rendu, érigea pour lui, les terres de Parthenay, la Meilleraye et la Gâtine, en titre de Duché-pairie, sous le nom de la Meilleraye ; dans ces lettres, il est qualifié de Comte de Secondigny, baron de Parthenay et de Saint-Maixent.
- 1665, Armand-Charles de la Porte °1632 † 1713, fils du maréchal, épouse le 28 février 1661 Hortense de Mancini, (°1646 † 1699), âgée de 15 ans, nièce du Cardinal de Mazarin dont elle hérite le duché de Rethel. La bigoterie et la laideur d'Armand de la Porte, le rendent, la risée de la cour et « cocu ». Elle s'enfuit en Italie.

Quatre enfants, dont un garçon... qui suit ... \square

- →... Paul Jules de la Porte °25 janv.1666 † 1731. Il épouse le 15 nov.1685, Charlotte-Armande de Dufort, fille de Henri de Dufort et de Duras, maréchal de France. IL délaisse la Gâtine pour les armées du roi. Deux enfants dont un fils...↓
- →... En 1731, son fils, Guy Paul Jules de la Porte °1701 † 1738, comte de Secondigny, succède symboliquement à son père, habitant Paris, il confie la garde de ses biens à Claude François Gallas. Il épouse en 1717, Louise Françoise de Rohan-Soubise, fille d'Hercule Mériadec, duc de Rohan-Rohan, dont la fille unique...↓
- →... Charlotte-Antoinette de Rohan, de la Porte, de Mazarin, laisse le château de la Meilleraye à l'abandon et se désintéresse de ses autres biens. Elle épouse en 1733, le colonel Emmanuel de Dufort, duc de Duras † 1735, dont une fille unique...↓
- →... Louise-Jeanne de Dufort, de Duras, de Rohan, duchesse de Mazarin de la Meilleraye †1783. Elle hérite en partage, de son grand-père Guy Paul Jules de la Porte le 12 mars 1738. Elle épouse ~ 1750, le marquis Louis-Marie d'Aumont. ...↓
- →... dont une fille, Victoire Félicité Louise d'Aumont de Mazarin °1759 † 1826, épouse le 13 juillet 1777, Honoré IV Grimaldi °1758 † 1819...↓
- →... dont Florestan Grimaldi, 1° prince de Monaco °1785 † 1856, qui épouse en 1816 Caroline Gibert ancienne danseuse ° 1793 † 1879 ...↓
 - →... dont Charles III, prince de Monaco °1818 † 1880, ...↓

- →... dont Albert 1°, prince de Monaco °1848 † 1912, ...↓
- →... dont Louis II, prince de Monaco ° 1870 † 1949, ...↓
- →... dont Charlotte °1898 qui épouse en 1920 Pierre de Polignac, ...↓
- →... dont Rainier III, prince de Monaco qui épouse Grâce Kelly, ...↓
- →... dont Albert, prince héréditaire, né le 14 mars 1958,

De cette manière, une partie des archives de Secondigny se retrouvent parmi les archives privées de Monaco :

Archives T. 1345 Comté de Secondigny. Acquisitions de 1565 à 1716

- --- T. 1346 --- Fois et Hommages de 1551 à 1653
- --- T. 1347 --- Inventaires de 1583 à 1676
- --- T. 1348 Bois, Moulins, Fours, Baux, Police de 1560 à 1688
- --- T. 1349 Comté de Secondigny. Mouvances.
- --- T. 1350 Comté de Secondigny. Comptes des receveurs.

Le docteur Louis Merle a recopié une synthèse de ces documents dans un cahier qui figure dans le fonds Merle 21 J aux Archives Départementales de Niort, liasse 125/12.

Notons que l'oncle de Honoré IV Grimaldi de Monaco, Honoré-François Grimaldi, était abbé commendataire de l'abbaye et châtellenie de Saint-Maixent.

- 1664, Charles Colbert, frère du ministre Jean-Baptiste Colbert effectue une enquête sur l'état de la province du Poitou qui n'était plus qu'une simple unité administrative de la France monarchique (Philippe Gaury, Bressuire Tomme II, les Editions du Choletais, 1985) Cinq seigneurs ont beaucoup de pouvoirs en Poitou : le duc de La Trémouille, le prince de Tarente, le maréchal de La Meilleraye, le maréchal de Clérambault et le duc de La Rochefoucault. Plusieurs autres familles y sont très liées comme les familles de Retz et Brissac. La noblesse est généralement près du peuple, si bien que le duc de La Trémoille peut lever 4.000 hommes sur ses terres.
- 1667, Blandin Pierre, Ecuyer, seigneur de Boisrenault et de l'Herbaudière, paroisse de la Salle-en-Aunis, habite la paroisse de Secondigny en Gâtine. Il fut maintenu noble par Barentin en 1667. Il devait être marié avec Marie Martin, qui était veuve en 1668. Leur fille Marie épouse Louis Le Bel, Ecuyer, seigneur de Joussigny et des Fosses.

Blason Blandin d'après l'armorial du Poitou Gouget « d'azur au chevron d'or à la belette passant d'argent en pointe, au chef de gueules de 3 étoiles d'or »

- 1668, 12 06, Le lendemain de la St. Barnabé, apôtre de cette paroisse de Pamplie, a battu généralement toute parcelle de grêles qui étaient grosses comme un œuf et la tempête a été si grande que tous les blés, vignes et légumes ont été perdus (E C Pamplie)
- 1672, Pierre Pineau est sénéchal du comté de Secondigny; il est présent le 14 mars à la succession de feu Pierre Landerneau Sgr du Vergier frère d'Artus, Sgr de la Caillerie. Maître Brunet est notaire royal à Secondigny.
- 1679, le vin domestique est rare, le cabaret n'en est que plus prisé, ce lieu de fête étant un redoutable concurrent de la messe dominicale, le curé de Secondigny porte plainte (Jacques Péret, page 233)
- 1682, Charles Camus, Sieur de la Groye (Groie), originaire de la région de Thouars, avocat au parlement, est sénéchal de Secondigny. Il est inscrit d'office à l'Armorial du Poitou en 1700; blason « de sinople à la bande d'or » Il avait épousé à Thouars, Anne Achard ou *Rochard* dont : 1° Charles et 2° Rosalie qui partagèrent en 1716, la succession des parents (Beauchet-Filleau tome II page 118)

- 1680, L'intendant Louis de Marillac, intendant du Poitou, met en place les « dragonnades » pour convertir par la force, les protestants qui refusent de se convertir. Les hommes récalcitrants sont emprisonnés ; ceux qui n'y meurent pas sont envoyés sur les galères. Les femmes et les jeunes enfants sont enfermés dans les couvents, soit à Poitiers ou à Saint-Jean d'Angely. Le choix est : abjurer ou mourir.
- 1685, Le 28 mars, le duc de Mazarin autorise la réunion de toutes les aumônes fondées par les seigneurs de Parthenay, ses prédécesseurs, pour renforcer des hôpitaux et mieux gérer la distribution des aumônes. Louis XIV signe l'autorisation de construire l'hôpital général de Parthenay, en mars 1687.

En l'absence d'aumônerie à Secondigny, les malades du canton se dirigent de préférence vers le prieuré-aumônerie de Saint-Fiacre à Château-Bourdin, qui reste, pour peu de temps encore, à la dépendance de la Maison-Dieu de Parthenay.

Après Lemoignon C-F, Marquis de Bâville, Sgr de Cerizay par son épouse Anna Voisin, qui avait remplacé Marillac de 1682 à 1685 ; Foucault Nicolas-Joseph est nommé, d'août 1685 à 1689, intendant du Poitou. Dans ses mémoires, Saint-Simon le décrit comme un homme nul!

Le 17 octobre 1685, le roi Louis XIV révoque l'Edit de Nantes. Celui-ci, signé le 30 avril 1598 par Henri IV « Perpétuel et Irrévocable », donnait la liberté de penser et de pratiquer la religion réformée.

Les dragonnades s'accélèrent en Bas-Poitou entraînant l'exode massif des protestants. La fin du siècle est marquée par la disette « la misère est si grande en divers endroits du Poitou que les habitants sont obligés, faute de pain, de manger de l'herbe bouillie ». Les deux grandes spécialités industrielles provinciales, la fabrication des lainages communs et la préparation des cuirs et peaux, déclinent rapidement par suite de la Révocation de l'Edit de Nantes et le départ massif des protestants.

Les tisserands de Gâtine ne vendent plus leur travail, et les moulins à tan qui écrasaient des écorces de chêne pour les tanneries de Niort s'arrêtent de tourner.

Les familles de petites noblesses de Gâtine qui formaient le moteur du développement naissant, seront les plus touchées. Familles : Allard ; Allonneau ; d'Auzy ; Aymer ; de la Barre ; Bonnard ; Chasteigner ; Chevaleau ; Draud ; du Fay ; de Goulaine ; Gourjault ; Guichard ; Janvre ; Julliot ; Malmouche ; Manceau ; Moysen ; Pidoux ; Parthenay ; Touchimbert ; etc. Ce sera la dragonnade dite des gentilshommes.

- 1692, en août, par édit royal, création perpétuelle des offices de maires, dans toutes les villes du royaume, en remplacement des syndics. Les fonctions de maires et autres fonctions municipales sont érigées en offices héréditaires. Les offices sont achetés et les bénéficiaires doivent en payer les charges. Les personnes riches peuvent ainsi devenir maire, procureur, greffier, receveur, sans avoir été choisies par les habitants.
- 1693, l'hiver qui fait suite à un printemps et à un été pourris est extrêmement rigoureux avec des température de − 13°C à − 15°C. La faim est omniprésente dans le royaume alors en guerre. Une typhoïde fauche la population rurale comme rurale. On compte un million de mort au minimum (Roxane Delcourt) A Secondigny nous notons dans l'Etat Civil 90 morts soit trois plus que les moyennes annuelles de 30 décès.
- 1694 le 4 février décès de l'Abbé d'Orléans, dernier héritier mâle des Longueville descendant de Dunois. Le 12 avril, en l'absence du dernier héritier mâle, les terres de Parthenay et de Secondigny sont réincorporées au domaine royal, suivant la donation faite par Charles VII au profit du comte de Dunois en 1458.

Le 20 avril, Jean Rossignol fait l'inventaire des biens pour le duc de la Porte Mazarin « Il visite et prend possession du château de Secondigny, que les cavaliers du

régiment d'Artois avaient fort dégradé l'hiver précédent pendant qu'ils y tenaient garnison. Il visita ensuite le four banal, les prisons, la halle reconstruite 50 ans auparavant par Mme de Montmorency-Damville, comtesse de Secondigny, et l'auditoire de la juridiction au coin de la halle, reconstruit depuis 12 ans par le duc de Mazarin » (Archive Nation. O 19707, Q 1591,1592. Factum pour le duc de Mazarin, B.Ledain p 298)

Le profit de la justice seigneuriale est considéré comme nul.

- 1694 Suite à un procès sur les volumes de grains, le Parlement précise les mesures officielles. 1 boisseau de Secondigny = 28 litres 35 ; 1 journal de pré = 15 a 195 soit 6,58 boisselées à l'hectare ; 12 pieds 2 = 1 m2 25 ; 1 livre = 0,489 kg ; 1 marc = $\frac{1}{2}$ livre ; l'once = $\frac{1}{16}$ livre soit 31 gr ; le gros = $\frac{1}{8}$ once soit 3,9 gr ; 1 carat = $\frac{1}{18}$ de gros soit 0, 217 gr ; le grain = $\frac{1}{4}$ de carat soit 0.054 gr ; 1 quintal = 100 livres soit 48,9 kg ; 1 charge = 300 livres soit 146, 70 gr.

La Taupette ou topette était une petite bouteille en verre blanc dans laquelle l'aubergiste servait la ration d'eau de vie ou de kirsch avec la tasse de café.

- 1695 L'aumônerie de Château-Bourdin, à laquelle on réunit celles de : Champdeniers, Chef-Boutonne et Allonne, fut érigée en hôpital général par arrêt du conseil et lettres patentes de 1695, suite aux lettres patentes de Louis XIV de mars 1687.

Le dernier aumônier chargé de l'administrer était un prêtre, Marc Vincent, vivant en 1781. Quant au prieuré de Notre-Dame des Neiges de Château-Bourdin, son dernier prieur, Guillaume d'Aubaret, curé de Rouvre, en fit rebâtir la chapelle en vertu d'une concession passée avec Jean Poignand, écuyer, Sgr. de la Salinière, en 1779.

Cette aumônerie était située à l'angle côté nord du carrefour menant à Saint-Pardoux. Le petit bâtiment en pierre est un petit reste de l'aumônerie.

Les historiens sont unanimes pour signaler que le pouvoir royal en poussant à la création d'hôpitaux généraux ne cherchait pas à soigner les malades, mais permettait ainsi d'enfermer les mendiants et les marginaux !

- 1697 août. Suite à la demande du Roi, pour les besoins des constructions de la marine à Rochefort; établissement des plans des forêts et inventaires. Trois sergents gardes sont nommés. La forêt de Secondigny couvrait 350 mareaux de bois. Un mareau = un arpent et demi = ~ 60 ares, soit moins que maintenant en 1997 (~ 370 hectares).
- 1698 juin, création par Edit royal de la Maîtrise Particulière des Eaux et Forêts de Fontenay-le-Comte. Secondigny et sa forêt, comme l'ensemble de la Gâtine est rattaché au territoire de cette maîtrise en remplacement des Grueries de Parthenay et de Vouvent (Archives Historique de Fontenay-le-Comte, Benjamin Fillon, Tome IV, de 1629 à 1715, pages 381+).
 - 1697, Le Miraculé de Secondigny à Pitié.

« Le 15 août 1697, Charles Chaisneau de la Paroisse de Secondigny, nous a affirmé que son fils Charles, Alexis Chaisneau étant abandonné des médecins ; sa mère Marie Mesnard et de quantité de voisins qui lui avaient mis le linceul sur le visage en le regardant mort, et voulant le mettre sur une table pour l'ensevelir, le dit sieur Chaisneau entendant les cris de la mère et de ses voisins qui disaient : le voilà mort, il éleva ses yeux et son cœur vers le ciel et dit ces paroles ! O mon Dieu de douze enfants ne me restera-t-il pas un seul garçon ; je vous le voüe mon Dieu, sous le nom ou sous la protection de la Sainte Vierge de Pitié et si vous me le rendez, je vous le présenterai pour en faire ce qu'il vous plaira ! .. »

« Ces paroles ne furent pas plutôt prononcées, qu'on leva le linceul de dessus le visage de l'enfant et on le trouva vif et il parla et guérit parfaitement ; et il est ici présent »

Tels sont les faits écrits et signés de la main de M. Jolivard en 1697 parmi d'autres faits rapportés. Extraits de la notice sur Notre-Dame de Pitié par l'abbé Benoni Drochon en 1881.

- 1700, Etat des revenus du comté de Secondigny lors de la réunion au domaine du roy. Archives nationales R I 193.
- 1704, le 11 mars, un tremblement de terre engendre une peur collective; selon le curé de Vendeuvre, les habitants sont « saizis de fraïeur » et la catastrophe « ruina la plus belle partie du clocher, qui estoit un des plus beaux de la province ». (Fabrice Vigier, les Curés du Poitou, 1999).
- 1705, le 30 juillet, Assemblée des Fabricants de Secondigny (tisserands), organisé par François Gauffreteau et René Julliot. Minute du notaire Charron. (Archives de Niort, Fonds Merle, 21 J).
- 1706 à 1729. La misère est grande, certaines terres ne sont plus cultivées. La taille est très pesante. Seuls en sont exemptés ; le curé, son vicaire et quatre nobles ! Darrot, la Dame de Neufchèzes (originaire de Champdeniers), de La Béraudière et Pidoux de la Mosnerie.
- Le 12 mai, une éclipse totale du soleil, obscurcit la terre, provoquant une grande frayeur aux gens et aux animaux. Cet événement, étudié par Jean Cassini est à l'origine de la création de l'observatoire de Paris. (Cassini, dynastie d'astronomes et cartographes de 1672 à la Révolution).
- 1709 un terrible ouragan, en novembre, a été suivi d'un hiver très rigoureux. Des personnes sont mortes de froids ainsi qu'un grand nombre d'oiseaux. Nous lisons dans les registres paroissiaux du canton de Champdeniers :
- Germond 1709 : « Au commencement de cette année, le froit a esté si rude qu'il a gelé tous les arbres verds ensemble, les ageons, genest et fendu plusieurs chaines, noyers, sireziers et autres, tué tous les petits oyzeaux et nombre de gros tant domestique qu'aut'es, plusieurs animaux, cochons et brebis. Donné pour mémoire : les peuples ont pillé les bleds sur les chemins et quelques grenier, »
- Rouvres 1709 : « Le 18 de ce mois de novembre, il fit un vent si impétueux avec un tremblement de terre si grand que bien des maisons et la plupart des arbres furent renversés. »
- Pamplie 1709 : « Dans la présente année a fait le plus rude hyvert qu'on ait jamais veu, a fait nombre de plusieurs milliers de personnes qui en sont morts, et presque tous les oyzeaux aussi. » Bulletin des Amis des Antiquités de Parthenay, 1967.
- Ce n'est qu'à partir du 16 mars 1709 que les températures plus positives reviennent définitivement. Une récolte d'orge abondante a permis d'éviter le pire comme en 1693, mais nous comptons 50 morts à Secondigny chiffre supérieur à la moyenne.
- 1711 6 octobre. « Vers les sept heures du soir, fut signalé un tremblement de terre accompagné d'ouragan terrible qui dévasta toute une partie du Poitou, causant d'innombrables dégâts, provoquant entre autre l'écroulement de la flèche de pierre de l'Eglise Saint-Laon de Thouars. Ce tremblement de terre qui ébranla les édifices et compromit la solidité de nombreuses maisons, a été ressenti aussi à Saint-Jouin-de-Marnes, où une partie de l'abbaye a été endommagée » (Henri Thomas, les Amis des Antiquités de Parthenay, N° 3, 1954). « Le peuple de Moncontour occupa les places et n'ozèrent se retirer tandis que plusieurs logis furent écroulés » note du curé, rapportée par Fabrice Vigier (Les Curés du Poitou au siècle des Lumières, 1999).

Le 10 octobre, un ouragan furieux renversa la flèche du clocher Sainte-Croix de Parthenay. De 1711 à 1717, période très froide en France selon Leroy Ladurie.

- 1714, Comme toute la France, la Gâtine est touchée par une épizooties de peste bovine.
- 1716, la famine et les épidémies amènent une dépopulation. Le canton de Secondigny qui, on ne sait trop pourquoi se trouvait surtaxé, tombe en « non-valeur » et n'est sauvé que par des dégrèvements forcés.
- Le 31 août, François Turpault remplace Jean Cacault dans la fonction de Garde de la forêt de Secondigny (Beauchet-Filleau, généalogie Cacault).
- 1716, Pour le même nombre de 124 paroisses, l'élection de Niort comptait: En 1631 = 72500 habitants ; en 1686 = 86000 h ; en 1709 = 73000 h ; en 1716 = 70615 h ; en 1770 = 83195 hab. La baisse de population à la fin du XVII° siècle et l'effondrement des revenues viennent du départ massif des protestants artisans et commerçants à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 (Léo Desaivre, Mém. Stat. Niort 1886)
- 1728, le 1 janvier et 18 janvier. Assemblée générale à Secondigny. Archives de Niort, Fonds Rossegand 3 E 7237. Voir détail, Manuel sur la campagne.
 - 1729, Le Comté retourne au domaine Royal (confirmation avec inventaire)
- Le 18 août, René Mercier président des trésoriers de France à Poitiers et François de Montenay, procureur du roi, se transportent au château de Secondigny.
- Là, ils avaient inventorié les titres qui étaient renfermés dans une vieille armoire, dans une chambre haute dont la couverture faisait eau de toutes parts. Ils y trouvèrent des registres d'audience depuis 1591, d'insinuation depuis 1675, des minutes d'actes depuis 1618 et trente sacs de papiers produits au greffe qu'ils firent déposer chez Rossegand, notaire royal à Secondigny, pour être transportés ensuite au trésor du roi au bureau des finances à Poitiers. (Archives de la Vienne C.2, 191)
- Le 16 octobre, Monsieur le curé Julien Roucher et Rosegand notaire royal convoquent l'assemblée des habitants pour déposer une requête auprès de l'intendant des finances en vue d'obtenir une révision des impôts, jugés trop excessifs. Voir Tome II.
- 1731, le 13 septembre le Comté est engagé (loué) aux deux sieurs : Maupetit de la Pinferrière (Allonne) et Verrière de la Bombrie (Baubrie?) par M. de Baussan, intendant de Poitiers, en vertu d'un arrêt du conseil d'Etat du 17 avril 1731.
- 1730, le 23 juillet. Assemblée de Secondigny, M de la Baubrie Syndic et Charles Verrière. Le 29 du même mois, autre Assemblée, M Baraton étant Syndic. Archives de Niort, Fonds Rossegand 3 E 7238.
- 1732, le 17 juin, à Compiègne, le conseil du Roy donne son accord pour la mise à l'étude du projet de construction du « Canal de Gâtine ». Ce projet est celui de Jacques Henri d'Arcemalle, seigneur de la Grange et marquis de la Touche. « ...de faire construire un canal de jonction depuis Scillé jusqu'à Vernoux et de Vernoux jusqu'à Secondigny, des rivières de Sèvres, Thouet et Vendée, et de rendre navigable dans toute leur étendue ; depuis Traye et Vernoux, jusqu'à la ville de Nantes dans la Sèvre Nantaise ; et jusqu'à Maran dans celle de la Vendée ; et dans le Thouet jusqu'à Saumur... ».
- « ...Le Roy, en son conseil, ayant fait droit à la requeste a commis et nommé le Sieur de la Font, ingénieur de Sa Majesté, pour faire le nivellement, plan et devis nécessaires à l'établissement de la jonction et navigation des rivières... »

Archives Historiques de Fontenay-le-Comte, de Benjamin Fillon, Tome V.

A cette époque, de nombreux canaux se creusent, hélas, le projet du canal de Gâtine n'a pas aboutit. La famille d'Arcemalle sera compromise dans un procès avec la famille Gentet Sgr. d'Etrie de Chanteloup, au sujet d'héritage, et d'un meurtre...

La canalisation du *Thoué* sera néanmoins réalisée dans une petite partie, vers 1740, depuis Montreuil-Bellay jusqu'à Saumur. En novembre 1787, lors de la formation des assemblées provinciales à Poitiers, plusieurs notables de Parthenay demandent à mettre en projet de rendre le Thouet navigable depuis Parthenay jusqu'à Saumur (Bélisaire Ledain, la Gâtine)

- 1736, Visite pour la vente du domaine de Secondigny qui appartenait au roi. « Château en ruine et inhabitable ». Archives nationales Q1 1523 titres de Parthenay.
- 1740, Malgré les difficultés qui se développent pour les agriculteurs, cette époque voit se développer l'extension des bourgs et villes hors de leurs murailles. Les quelques maisons nobles habitées par leurs propriétaires s'entourent de jardins à la Française, et d'aménagements intérieurs de style Louis XV. Le cadastre de 1830, montre l'importance des jardins, orangeries et charmilles de La Mosnerie, La Garonnière, La Vergne et plus modestement Le Longeais. La Bertrandière possédait encore en 2001 ses cheminées d'époques et ses moulures en plafonds.

De 1739 à 1752, période froide selon Le Roy Ladurie, avec des chutes de neige importantes en janvier et février. De 1742 à 1748, épizootie de peste bovine.

- 1746, 21 octobre. Jean Chauvin, modeste droguetier, épouse la Noble demoiselle Marie Duronçay, fille de feu messire Charles Duronçay, écuyer (enterré dans l'ancienne église du Beugnon) et de Catherine de la Voyrie. Cette mésalliance qui est exceptionnelle est un critère d'appauvrissement relatif, de la petite noblesse de Gâtine. Archives de Niort, Fonds Rossegand 3 E 7243.
- 1753, 30 octobre, Jean-Philippe César Desprez (°1728 † 1793), achète la Maison noble de la Braudière, d'où il va animer la vie cantonale et régionale pendant 40 ans. Par erreur, certains historiens ajoutent au nom Desprez, « de Montpezat » ; le dictionnaire des familles du Poitou de Beauchet-Filleau montre que « notre Desprez » n'a rien à voir avec la famille Montpezat.

De 1765 à 1777, période froide selon Le Roy Ladurie.

- 1769, Epidémie de variole. Premières vaccinations en 1804.

Notons ici que si l'espérance de vie en France est de 79 ans en l'an 2000 ; elle était sous l'ancien régime de 35 ans, en gommant l'impact de la mortalité infantile, elle était portée à 55 ans. Un adulte sur deux approchait de la soixantaine et alors une fraction importante des survivants devenait des vieillards dont le rôle social était important.

- 1770, Suite à des pluies incessantes du 25 au 27 novembre, inondation de la vallée du Thouet entraînant des dégâts en aval de Parthenay. A Saint-Loup sur Thouet, la ville basse a été recouverte d'eau, y compris l'hôpital et le château. Les moulins sont presque tous, ruinés. (Gazette de France du lundi 10 décembre)
- 1772, le 9 janvier, à 7 heures du matin, précédé par un bruit souterrain, semblable à celui de plusieurs voitures qui roulent rapidement sur le pavé, la terre a tremblé à Parthenay (tremblement de terre confirmé par le BRGM)
- 1774, Desprez propriétaire de la Braudière, à un moment où la popularité du roi est passablement entamée, fait un discours plein de zèle à l'occasion du décès du roi : « il a fait et débité, en manteau long, au milieu d'une assemblée nombreuse de prêtres, de gentilshommes et de peuples, l'oraison funèbre du feu Roi Louis XV » (Société Historique, Pierre Arches, Tome XXIV, N° 3, 1991)
- 1779. Louis XVI, cède en apanage le comté de Secondigny, à son jeune frère cadet, Charles Philippe, comte d'Artois.

Constitué en 1773, par Louis XV, l'apanage du Comte d'Artois consistait en l'Angoumois, Limoges et l'Auvergne. Début 1776, s'ajoute le Poitou, puis le 28 février 1776, il achète le duché de la Meilleraye, 1.400.000 livres à Louise de Dufort de Mazarin de la Porte.

Le Duché de La Meilleraye est revendu par lots ; la possession de terre ne produisant plus de bénéfices. Néanmoins le comte d'Artois conserve les droits de justice et les bénéfices hérités de l'époque féodale par jurisprudence.

Pour plus de renseignements, lire les études : de Jacques Péret « Les paysans de Gâtine au XVIII° siècle » et de Sandrine Bula « L'Apanage du Comte d'Artois » librairie Droz à Genève, 1993.

Le comte d'Artois est né le 9 octobre 1757, 4° fils du dauphin Louis et de sa 2° femme, Marie-Josèphe de Saxe. Son grand-père Louis XV, le marie le 24 oct. 1773 à Marie-Thérèse de Savoie. Il sera le 1° émigré de la Révolution. Sous le nom de Charles X, le comte d'Artois sera sacré roi en 1825, puis, abdiquera en 1830, au profit de Louis-Philippe, après 3 jours de révolution. † 1836 en exil.

Le 17 septembre, par arrêt du conseil d'Etat, le Comte d'Artois est invité à prendre possession du comté de Secondigny.

Le 29 septembre le bureau des finances désigne comme commissaire Armand-Charles Chaboceau, pour procéder à la visite et la prise de possession.

Le 19 décembre, Chaboceau, avec Richard le Comte, architecte à Saint-Maixent visitent et prennent possession du château.

« Ils prirent possession, au nom du Comte d'Artois, des halles composées de 4 rangs de poteaux hauts de 12 pieds (4 m.), supportant une charpente sur une longueur de 9 toises (~17,50 m). Il visita l'emplacement de l'ancien parquet démoli depuis longtemps, puis la première porte de la ville, du côté de Parthenay, qu'il trouva en ruines.

Le château était complètement abandonné. Il n'y avait plus ni charpente, ni fermetures, ni planchers, mais seulement des murs et des voûtes. Les gros murs de ville existaient encore. Le Pont de Secondigny (vers le Chef-du-Pont, future gare) et le Moulin banal étaient en bon état. L'ancien étang avait été transformé en pré »

Les pièces originales ont été remises à l'étude de Maître Bernard, notaire, suivant Bélisaire Ledain page 314.

Il est établi le plan de la forêt de Secondigny; Archives nationales N III Deux-Sèvres 2. Les sieurs Durand et Julien établissent le levé et un plan figuré de la forêt. Archives nationales R I 205, liasse I Secondigny et liasses 2 et 3, Montreuil-Bonnin.

- 1779, Une épidémie de dysenterie fait 110 morts dans la paroisse, la moyenne annuelle avait été de 40 décès, calculée sur les dix années précédentes. (Etat-civil de Secondigny, Mairie)
- 1780, 25 février, le comte d'Artois, ne tenant pas à s'occuper du comté, l'engage, par acte à Julie Catherine Darrot, épouse d'Antoine Ricouart, comte d'Hérouville, moyennant une rente annuelle de 6.300 livres, ce qui fut confirmé par arrêt du conseil du 11 juillet 1780. Le père de Catherine Darrot est Joseph, seigneur de la Boutrochère d'Azay-sur-Thouet, sa mère Marguerite Légier de La Sauvagère. (Archives de La Barre, généalogie Darrot).

Julie Darrot est née le 18 août 1746 à La Poupelinière Azay. Elle est admise avec une dot de 3.000 livres à l'Ecole de Saint-Cyr crée en 1686 par Madame de Maintenon pour éduquer les filles nobles sans fortune. En 1766, à l'âge de vingt ans, elle épouse un veuf de vingt ans son aîné, Antoine Ricouart, comte d'Hérouville, lieutenant-général des armées du roi.

La comtesse habite au faubourg Saint-Germain à Paris. Elle nomme pour la représenter, le chanoine Jacques Bazille (°1737), chanoine de Sainte-Croix Parthenay. Pierres Arches note « On comprend maintenant pourquoi la comtesse d'Hérouville s'est tant intéressée au comté de Secondigny où sa famille a possédé des fiefs. »

Blason Ricouart d'Hérouville « d'azur à l'ombre du soleil d'or et au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de sable armé lampassé de gueules »

- 1782, Inventaire des titres conservés au château de Secondigny de 1704 à 1782. Archives départementales de la Vienne C 502 (liasse) 7 pièces papier.

Vendange de quantité et de qualité supérieur (Journal Leriche)

- 1783, 8 juin, éruption volcanique en Islande. Un nuage de cendre recouvre l'Europe et amène un dérèglement climatique durant plusieurs années. Brumes intenses et orages d'été détruisent les récoltes. Des prières sont dites dans les églises, mais sans succès. La famine engendrée causera de nombreuses victimes.
- 1785, 12 mai. Lettre du chanoine Jacques Bazile, syndic, informant la comtesse d'Hérouville et de Secondigny, que les redevances et les droits du Comté ne rentrent que très difficilement. L'appauvrissement des paysans entraîne celle de la noblesse.

La neige et le froid se font sentir du 20 décembre 1784 au 28 mai 1785 (Henri Diné)

La Gâtine est frappée d'une épidémie de pneumonie meurtrière, qui bloque la croissance démographique. L'épidémie qui touche tout le Poitou est connue sous le nom de fièvre catarrhale, bilieuse, putride et maligne (mémoire du docteur Gallot de Fontenay).

- 1786, Premières plantations de pommes de terre à Secondigny.
- 1787, En juin, création d'Assemblées provinciales et municipales. En bas de l'échelle, l'Assemblée municipale comprend deux membres de droit, le seigneur et le curé. Le suffrage n'est pas universel, pour voter, il faut payer au moins dix livres d'impôts : pour être éligible, trois fois plus. Une partie importante de la population est donc tenue à l'écart. (Pierre Arches)
- 1788 Le 28 janvier, les municipalités voisines de Vernoux-en-Gâtine et de Secondigny rédige un mémoire selon le vœu de Desprez de la Braudière. Les signataires appartiennent aux trois ordres. Les deux curés sont présents, Des deux seigneurs, l'un a signé, Roche-Brochard pour Vernoux, l'autre est absent, mais son représentant est là, le chanoine Bazile. Le Tiers état, a quelques-uns de ses membres élus, Verrière et Jacques Mouchard pour Secondigny, Me Jacques François Chevallereau, avocat au Parlement, possesseur de fief, futur bourgeois gentilhomme, pour Vernoux (Pierre Arches, B S H D.S.1991, Bibliothèque Municipale de Niort, carton 4)
- Le 26 mai, la liste suivante est établie à partir des signatures d'une lettre de la municipalité.

Composition du premier Conseil Municipal de Secondigny :

- Membres de droit : Comtesse d'Hérouville, curé Jacques Caillard.
- Membres (peut-être élus): Jacques Mouchard (marchand), Verrière, Jean Baptiste Maupetit chirurgien, Gaufreteau, Ré, Louis Cantet, Joseph Michau, Pidoux de la Mosnerie et le syndic Desprez ancien officier du corps royal d'artillerie.

Au-dessus des Assemblées municipales, siège une Assemblée qui est une subdivision financière de la Généralité de Poitiers. Secondigny figure parmi les 125 paroisses de la subdivision (élection) de Niort.

Pour ces débuts, aucun membre de l'assemblée générale n'est élu. La ville de Niort y est fortement représentée. Cependant, parmi les nobles, Janvre de la « Bouchetière » paroisse de Saint-Lin, connaît bien Secondigny où il possède des terres. Enfin à Poitiers, au sommet de la hiérarchie, se réunit l'assemblée dite provinciale. (Pierre Arches).

Le 20 mai 1788 Jacques Bazile syndic de Secondigny se trouve, parmi les notables de Parthenay l'un des membres influents fondateurs de la Loge maçonnique de « La Constance Couronnée » dont il est élu des quinze. Il est aussi membre de l'atelier des Rose-Croix, Il sera même élu maire le 17 juin 1791, mais il refuse la charge à cause de ses fonctions ecclésiastiques. (Pierre Arches)

Le 13 juillet, la grêle dévaste la majorité des récoltes de grains en France. Il s'ensuivra : disette, cherté, émeutes de subsistances, qui seront capitales en 1789.

5 juillet, le Roi accepte de convoquer les Etats généraux, avant la mise en place du système établi en 1787.

La paroisse de Secondigny compte environ alors 1600 habitants.

- Environ 200 habitent le bourg (soit ~12%)
- 13 villages ou hameaux ne dépassant pas 20 maisons.
- 145 maisons isolées.

Le bourg ne possède pas de docteur en médecine, mais deux maîtres chirurgiens ; Jean Hubelin et Jean-Baptiste Maupetit.

25 octobre et 24 novembre. Desprez châtelain de la Braudière, premier magistrat de Secondigny, débordant de vitalité, se démène pour défendre ses biens agricoles de peu de rapport et ceux de la paroisse en grande détresse. Il envoie directement à Necker à Versailles un mémoire de doléances :

- Impôts plus justes et moins lourds ; simplification de la recette ; réduction du luxe superflu et suppression de l'exonération d'impôt du clergé.
 - Suppression du rôle politique du clergé.
- Pour une meilleure justice. Suppression de la nomination des juges qui se fait par achat ou héritage de la charge. Renforcement de la sécurité jugée inexistante.
 - Marque distinctif et droit de port d'arme pour la noblesse.
 - Construction de routes pour désenclaver la Gâtine.
 - Lutte contre la mendicité. 126 individus ont besoin d'assistance.
- Amélioration du conseil municipal, pour remplacer l'incapacité des élus ; création d'un conseil municipal cantonal avec un représentant rémunéré.

Ce mémoire rédigé à la Braudière est signé des nombreux nobles du canton. Le texte intégral du mémoire, figure dans une étude de Pierre Arches dans « *Bull. Soc. Hist. et Scient. des Deux-Sèvres 2° série Tome XXIV N°3 1991* »

Le ministre Necker a répondu à cette lettre jugée « intéressante », avec la banalité administrative habituelle. C'est le temps où les institutions monarchiques, chancelantes de vétusté, sont incapables de faire face à la situation très difficile.

4 novembre, mariage à Secondigny de Mathurin Soulard, marchand-fabricant de la paroisse de Saint-Paul-en-Gatine avec Marie Robin veuve de Louis Ayraud. Mathurin Soulard achetait les tissus produits dans le canton pour les vendre vers Cholet, Nantes, Angers et Saumur. Le livre de compte est à consulter au Musée de Niort, M Gendron, conservateur.

Faisant suite aux inondations du printemps puis une sécheresse persistante et en juillet une grêle qui hachure les moissons, succède le terrible hiver de 1789-1790 dont la période la plus rigoureuse se situe fin décembre avec -17° . Le sol recouvert de neige est glacé par le gel. Le Thouet est gelé, les moulins ne tournent plus. Tous les chemins du canton sont devenus impraticables.

- 1789 L'hiver très rude, est suivi d'un printemps défavorable. A Niort, nous lisons dans la Gazette : « la liqueur du thermomètre a marqué quinze degrés en dessous du terme de la glace. La gelée a produit de funestes effets sur les châtaigniers et les noyers. Le manque de bled produit une affreuse disette ; le pauvre peuple se regimbe de temps en temps contre son malheureux sort, ce qui cause quelques émeutes... le poids accablant des impôts et les abus en tout genre ne sert qu'à enrichir des ministres pervers ; l'Etat est obéré... »

En mars 1789, Desprez rédige le cahier de doléance qui sera transmis à Niort par Jacques Mouchard et Louis Cantet. (Ce cahier a hélas disparu)

Le 27 avril, Pierre-Artus de la Voirie, Sgr de l'Aumondière de Secondigny, est convoqué pour représenter la Noblesse du Poitou, aux Etats généraux convoqués à Versailles le 27 avril.

Desprez, syndic de Secondigny, est aussi présent à Poitiers, mais, à son regret, n'est pas représentant de la noblesse aux Etats généraux, réunis à Versailles le 5 mai qui devient, l'Assemblée Nationale le 17 juin. (Gentilshommes du Poitou en 1789, 1864)

Le mardi 21 juillet, la nouvelle de la prise de la Bastille arrive à Secondigny. L'ivresse de la joie fut portée à son comble lorsque l'on sut que sa Majesté s'était rendue à l'Hôtel de Ville et avait accepté la cocarde. Le mercredi une messe d'action de grâce fut célébrée et, à la sortie, fut criés « Vive le Roi, Vive la Nation »

En Gâtine comme ailleurs, s'installe « la **Grande Peur** », basée sur des rumeurs non fondées de la présence de bandes de brigands, sorte de cinquième colonne qui aurait été mise en place par les Anglais. La Grande Peur, en resserrant les liens entre tous les habitants, a été un élément important du démarrage de la Révolution.

Le jeudi 23 juillet, des bruits non fondés venant de la Châtaigneraie, font état de cinq à sept milles brigands! « Complot aristocratique »

Desprez de la « Braudière », fait sonner le tocsin pour regrouper les hommes en armes et former une milice locale, etc (livre de Henri Diné, préface de Jacques Péret, 1989)

L'après-midi, une soixantaine d'hommes armés dont Talbot, le garde la forêt du comte d'Artois se regroupent et envahissent la Braudière. Desprez, qui avait fait l'erreur de rester chez lui, doit faire face à une foule furieuse qui accuse « Monsieur le Jean foutre de Correspondant de la Noblesse » de trahison. Après leur avoir servi à boire, il est contraint de crier « Vive le Tiers état ». Les manifestants pris de boisson se rendent avec Deprez, à la Mosnerie où après s'être fait servir à boire par Pidoux, emmènent les deux nobles, sous la menace des fusils et des fourches, chez le procureur Ducellier (à l'emplacement de la Place André Néraudeau) où ils doivent, sous la contrainte, renoncer par écrit devant notaire, à leurs privilèges fiscaux (archives de la Vienne C 617). Notons les noms de Bernardeau fendeur, la Puce voiturier, Félix Ducellier procureur fiscal, Escot notaire, Turpeau, Maupetit, Jacques Chauvin aubergiste parent de Pidoux, marié à la fille de Ducellier, Gigaut tailleur d'habits (le dénonciateur semeur de trouble), François Pitaud fabricant, René Gaufreteau. Clivages sociaux, certes, mais aussi inimitiés personnelles laissent entendre Pierre Arches.

La nuit du 4 août, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des privilèges : la féodalité est abolie, Secondigny n'a plus de seigneur. Du 5 au 11, suppression de la dîme ; le 23, liberté religieuse ; le 26, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le 15 septembre, l'Evêque de Poitiers demande des prières publiques pour attirer les bénédictions du ciel sur le royaume. Le 2 novembre, l'Assemblée met les biens du clergé à la disposition de la nation

Les premiers mois de la **Révolution** seront marqués par l'abolition des privilèges, l'aliénation des biens de l'église et la mise en place à tous les niveaux, d'une nouvelle administration, chacun déformant les nouvelles à sa convenance.

- 1790 15 février. La Constitution décide la division de la France en Départements. Dans un but de simplification, toutes les directions : Administratives, Judiciaires, Financières et Ecclésiastiques doivent se regrouper dans un même cadre.

Le géographe Cassini établit le contour des départements, en tenant compte, du découpage des anciennes provinces et des limites naturelles. Après un an de tâtonnement, en septembre 1791, la Constitution ratifie le partage en départements,

En Gâtine, la lutte à été rude entre Niort, Parthenay et Saint-Maixent, pour devenir « Chef-lieu » Au niveau des cantons, pendant plusieurs années, l'attribution changera ; ainsi, Saint-Pardoux sera un canton en 1791, puis sera remplacé par Verruye de 1895 à 1897 et enfin pour finir, ce sera Mazières. (Louis Merle, Formation Territoriale du Département, Soc Hist. Scient. de Niort, 1990)

Avant la création du département des Deux-Sèvres en 1790, le Poitou était partagé en Haut Poitou avec Poitiers et Niort comme centres et le Bas-Poitou avec Fontenay-le-Comte comme centre. La limite mouvante entre les 2 parties était le Thouet au Nord, prolongé au Sud par l'Autize, jonction à la Bonninière du Beugnon. Les archives des familles de Gâtine à cheval sur la frontière, se trouvent maintenant dans les archives des 3 départements : Vienne, Deux-Sèvres et Vendée.

Une épidémie grave enlève à Parthenay 600 victimes. Le juge Jérôme Ayrault, fait venir son fils, le célèbre docteur Louis Ayrault pour soigner les malades.

12 juillet, Vote par la Constituante, de la constitution civile du clergé. Election des curés et des évêques par le peuple. Sous l'ancien régime, le roi nommait les évêques et le pape les ordonnait. Le Diocèse devient départemental ; la paroisse est rattachée à l'évêché constitué de Saint-Maixent, et ensuite retournera à l'évêché de Poitiers et après le concordat de 1801, pour peu de temps, à celui de Parthenay.

En charge de la paroisse, Jean-Baptiste Motte, Curé, prête serment à la Constitution comme la grande majorité des Curés de Gâtine et la moitié des Curés (56%) sur le plan national. L'abbé Guignard fait fonction d'instituteur et s'occupe des registres d'Etat civil, en attendant que la gestion communale se mette en place.

13 août, Un décret de l'Assemblée Constituante, ratifié par le roi le 21 septembre suivant, supprime les apanages concédés aux princes. Le comte d'Artois continuera de jouir de ses domaines jusqu'en janvier 1791.

Selon Jacques Péret, Secondigny comptait en 1790, 2000 habitants et en 1800 seulement 1405. Saint-Aubin-le-Cloud passe de 1100 à 756 et La Chapelle-Thireuil de 900 à 649.

- 1791 avril, les nobles, s'ils veulent conserver leurs grades à l'Armée sont astreints à prêter serment à la Constitution. La majorité refuse de jurer. Ils brisent leur carrière, rentrent au foyer et se terrent. Suite à la fuite du roi et son arrestation en juin à Varennes, le départ massif des émigrés commencent à partir de juillet. Ceux-ci après un constat d'absence, seront bannis à perpétuité et leurs biens acquis à la République.

Vente des biens confisqués aux nobles et au clergé au profit de la nation, y compris la forêt. Avant la révolution, en Gâtine ;

- 72% des terres appartenaient aux nobles,

- 8% au clergé, (20% pour l'ensemble du Poitou)
- 20% aux bourgeois et riches marchands.

Pour le département de la Vendée, d'après M. de La Boutetière, sur 242 nobles dont le comportement est connu. (Alain Gérard, La Vendée 1789-1793)

182 (72%) émigrent.

26 (11%) acceptent la République.

34 (14%) prennent part à l'insurrection vendéenne.

D'après M. Colle, le canton de Secondigny n'aurait compté que 4 nobles émigrés en 1792. Nous pensons que le nombre devait être largement supérieur.

Le 26 février, Vente de la Garonnière y compris le fief Freignon (?) appartenant au Séminaire de Luçon, au citoyen Jacques Mouchard, de Coulon, nouveau syndic (maire) de Secondigny. L'achat se fait avec des assignats en papier dont la valeur s'effondre. Les nouveaux propriétaires n'auront donc presque rien à débourser! Archives de Niort: Série Q 9, vente N° 114, soumission N° 122 mise à prix 8.828, adjugé 17.000 francs. La vente des Biens Nationaux se terminera en thermidor an III (août 1795)

14 août, Jacques Mouchard s'inscrit, dés sa fondation, membre du Club Révolutionnaire la « Société des Amis de la Constitution de Parthenay » Nous notons aussi le nom de Bonnin, huissier à Allonne. Le club comptera en 1792, 110 adhérents, une majorité de bourgeois opportunistes, hommes de lois, prêtres et marchands.

Ce club remplace la première loge maçonnique « la Constance couronnée » dissoute. Ces clubs, qui correspondent entre eux, servent de « médias » pour la diffusion de la Révolution.

23 août, relevé sur l'Etat Civil: baptême de Barangier Antoine né ce jour fils de Barangier Antoine, Maire de la municipalité de Secondigny et de Gaillard Marie-Anne; parrain Gaillard François (signe), Barangier Marie-Claude. En dehors de cet acte, nous ne voyons aucune trace de cette famille Barangier si ce n'est qu'elle avait fait fortune comme Fermier Général de la Maison noble de la Poupelinière d'Azay-sur-Thouet.

30 août, Dumouriez, commandant le 11° régiment ci-devant Royal-Roussillon, en garnison à Fontenay le Comte, envoie le capitaine Lagarde avec 50 cavaliers et 320 cartouches à l'Absie pour contrôler et réduire un début de désordre (?)

Septembre Application du nouveau découpage administratif. Secondigny est nommé « Chef-lieu de Canton » avec 3.615 hectares. (Docteur Louis Merle).

Octobre, application du décret de février prescrivant la levée par conscription de 300.000 hommes pour aller combattre aux frontières. Cet événement sera l'un des détonateurs des troubles qui suivront dans la moitié Nord du département. Le 1° bataillon des Deux-Sèvres, appelé « le Vengeur », du lieutenant-colonel Louis Monet-Lorbeau comprend 600 hommes dont 86 volontaires de la Gâtine de Parthenay.

- 1792 Le gouvernement révolutionnaire doit faire face à la coalition des monarques étrangers. Parthenay renforce sa Garde nationale par des volontaires.

A Secondigny, les jeunes, conviés sous les drapeaux ne manifestent pas un grand enthousiasme (Maurice Poignat)

Seuls les célibataires sont soumis aux levées de « volontaires » par tirage au sort, puis plus tard à la conscription. La fin de l'été voit une flambée de mariage. Les garçons se marient très jeunes pour échapper à l'armée. Le mois de septembre voit la légalisation du divorce, ce qui en cette période difficile ne provoque aucune séparation!

2 septembre, la Gâtine, élit Louis-Prosper Lofficial, son premier député à la Convention. Lofficial, juge au tribunal de Parthenay, ne vota pas la peine de mort pour le roi, mais son bannissement. Son rôle modérateur sera important pour le rétablissement du calme après la guerre civile, en particulier en s'opposant aux colonnes incendiaires de Turreau début 1794, en faisant condamner Carrier à Nantes, et en signant avec Charrette en 1795 le traité de la Jaunay, hélas peu respecté.

20 septembre, bataille de Valmy. Suite à l'appel aux armes, formation d'un autre contingent des Deux-Sèvres, la Gâtine de Parthenay fournit 800 hommes.

22 septembre, changement de calendrier. **Premier Jour de l'An I** de la République. Le mariage devient laïc, il se célèbre tous les 10 jours, le « décadi », l'autorisation des parents n'est plus nécessaire à partir de la majorité fixée à 21 ans et les interdits de l'Eglise sont levés. Le calendrier grégorien sera rétabli le 1° janvier 1806.

Vendémiaire = Octobre; Brumaire = Novembre; Frimaire = Décembre; Nivose = Janvier; Pluviôse = Février; Ventose = Mars; Germinal = Avril: Floréal = Mai; Prairial = Juin; Messidor = Juillet; Thermidor = août; Fructidor = Septembre.

6 novembre, le contingent des Deux-Sèvres est presque totalement anéanti à la bataille de Jemmapes, dont son colonel, Rouget-Lafosse de Niort ; la compagnie de Gâtine était commandée par le capitaine Leféron, avocat de 25 ans de Parthenay. Jemmapes est une victoire républicaine des Français commandés par Dumouriez sur les Autrichiens.

* * * * * *

- 1793, la commune acquiert de nombreux Biens Nationaux, dont l'ancien château et les douves qui seront en partie vendu en 1848.

La guerre de Vendée, commencée en mars 1793, culmine le 17 octobre par la défaite des Chouans à Cholet et se termine le 23 décembre, par la bataille de Savenay, fin tragique de « la virée de Galerne ». De janvier à mai 1794, suivra la destruction systématique des hommes et des biens de la « Vendée militaire » par les colonnes infernales de Turreau, puis en 1795, ce sera l'échec sanglant du débarquement de Quiberon, suivront des actes de guérilla jusqu'à la mort de Charrette en 1796 puis des escarmouches jusqu'en 1800.

Le soulèvement se fit plus « contre » les nouveaux maîtres que « pour » le maintient des anciens. D'ailleurs les nobles étaient quasiment absents, et les paysans, la grande majorité des insurgés, ne réclamaient pas le retour de la féodalité. Mais le conflit « Ville contre Campagne » « bourgeois contre paysans » ne date pas de la Révolution, il prit seulement une nouvelle dimension avec toutes les erreurs et vexations des administrateurs bourgeois et du pouvoir central. Texte de Philippe Gaury, Bressuire, ville martyre de la Révolution, Tome II, Les Editions du Choletais 1985.

17 janvier, lettres entre la municipalité de Parthenay, le directoire du District et le commandant de la garde nationale de Parthenay « L'espèce de soulèvement qui a eu lieu à Secondigny nous oblige de prendre les précautions convenables pour faire respecter et exécuter la loi. Il doit arriver ici demain a peu près cent hommes de la compagnie de volontaires qui sont actuellement à Bressuire, ils se rendront dimanche prochain à Secondigny pour maintenir le bon ordre et faciliter l'organisation de la garde nationale qu'il est urgent d'opérer comme il pourrait se faire que le nombre de cent homme qu'on nous annonce venir de Bressuire ne serait pas complet et qu'il est intéressant d'opposer aux malveillants une force importante nous vous prions citoyen de prévenir le commandant de la garde nationale de cette ville pour qu'il puisse fournir cinquante homme de bonne volonté près à partir dans le cas qu'on en aurait besoin » Mémoire Vivante, 2D8

21 janvier, le Roi Louis XVI est décapité. A Secondigny, Charles Gabriel Pidoux de la Mosnerie, ancien mousquetaire du Roi, malgré son grand âge (56 ans) s'active sans beaucoup de succès à recruter des volontaires pour l'armée royale (Maurice Poignat, non confirmé, voir plus loin au 20 juin)

18 mars, Carra, journaliste membre du gouvernement, est à Parthenay envoyé par la Convention en mission de recrutement. L'armée Républicaine a besoin de 300.000 hommes pour remplacer les volontaires déserteurs et les nombreux morts. La désignation des volontaires, pose un problème insoluble Un détail excite l'exaspération des paysans ; l'article 20 du décret du 4 mars exempte la plupart des fonctionnaires publics.

Le département doit fournir 4.275 hommes soit 16 hommes pour Secondigny. La commune doit les chausser, habiller et armer. Un atelier patriotique sera créé pour habiller les volontaires.

19 mars, des soldats venus de la Rochelle sont dispersés par un groupe de jeunes conscrits déserteurs au pont de Gravereau en Vendée. La panique s'installe dans la région. La Convention y voit la guerre et pousse à la vengeance, jetant de l'huile sur le feu.

Avril, Commence de nombreuses réquisitions pour le besoin des armées républicaines, chevaux, mulets, tous les métaux non œuvrés, ainsi que les récupérations de vieux linges, vieux parchemins et bien sûr, armes, fusils, sabres etc. ...

7 avril, ce dimanche, tirage au sort des recrues pour former le contingent.

13 avril, appel aux armes d'Henri de la Rochejaquelein.

30 avril le regroupement des Chouans est de 30.000 hommes. Formation des corps d'armée. Prise d'Argenton-Château défendu par 600 républicains.

5 mai, sanglante bataille pour la prise de Thouars par les Chouans.

9 mai, les troupes Royalistes occupent Parthenay. La garnison et les autorités locales avaient pris la fuite dans toutes les directions.

12 mai, la troupe commandée par Lescure, La Rochejacquelin, d'Elbée et Cathelineau, composée de douze mille hommes d'infanterie, six cents chevaux et vingt-cinq pièces de canons, traverse le canton de Secondigny, pour la Châtaigneraie, sans doute en passant par le Chemin Vernolois sur la ligne de crête, au nord de Secondigny.



16 mai, les Chouans livrent et perdent la bataille de

Fontenay sur la route de Pissotte, contre les troupes Républicaines, de Chaldos et celles de Sandoz venues de Saint-Maixent. Les chouans perdent leur artillerie.

25 mai, les Chouans prennent leur revanche en écrasant les troupes de Chaldos et du baron Schreiber à Fontenay. Ils font 2.500 prisonniers dont 2.200 seront relâchés après avoir été tondus et avoir jurés de ne plus prendre les armes.

Le général Dufresne organise la défense de Niort en pleine panique, et le général Biron celle de La Rochelle, mais les Chouans se détournent du Sud du Poitou, pour Nantes et le Nord de la Loire.

20 juin, René Brémaud de la Frémondière d'Allonne dénonce devant le Comité révolutionnaire de Niort, l'existence du camp Chouans du Busseau. Le même jour, Maupetit de la Caillerie de Secondigny fait une déposition identique (Dugast Matifeux, livre de Pierre Chauvet, page 72) « 500 brigands se portèrent sur Secondigny mardi dernier et enlevèrent 14 charretées d'effets, un détachement se porta sur Alonne...

...Ils enlevèrent 2 charretées de blé. Ils sont retournés hier dans la paroisse d'Alonne pour enlever des chevaux, effets, vin et blé. La grange du Busseau (la Touche) est remplie d'effets de toutes espèces. Cette grange est fort grande. La femme Baribeaud, garde magasin, ne veut plus recevoir d'effets, excepté la laine. Les effets pris sont portés à l'Absie. Ils ramassent des troupes de toutes parts. Le contingent du canton de Secondigny est porté à 900 hommes. Le sieur Charles Honoré Pidoux de la Mosnerie est chargé de l'enrôlement et de conduire les hommes à l'armée des brigands » Cette dénonciation qui entraînera les massacres du Busseau, paraît très largement surestimée et en ce qui concerne Pidoux de la Mosnerie, c'est vraisemblablement un règlement de compte personnel entre lointains parents.

Le lendemain, les généraux Biron, Rossignol, Salomon et Chaldos, attaquent le Busseau tuant environ 200 hommes et faisant de nombreux (7 ?) prisonniers parmi les habitants du Bas-Poitou. Pierre Chauvet dans son livre sur la Révolution en Bas-Poitou, a établi la liste des prisonniers emprisonnés et condamnés : à Niort, Fontenay et La Rochelle ; certaines de ces victimes étaient originaires de Vernoux, du Beugnon et autres lieux de Gâtine. Voir la liste en annexe.

Les Chouans rescapés du Busseau se replient sur Parthenay, via le Tallud

25 juin, le Général Westerman (bleu) s'empare de Parthenay.

25 juin, journal de Pierre Devaud chouan de la paroisse « Nous couchâmes au moulin à vent, de la nous prîmes la route de Saint-Aubin le Cloud, de Saint-Aubin le Cloud à Pougnes, de Pougnes à **Secondigny**. De Secondigny dans la nuit nous rendîmes à Neuvy, de Neuvy à Traye, de Tray à la Chapelle de Pitié, à la Chapelle Saint-Laurent, de la Chapelle Saint-Laurent à Terves, de Terves à Bressuire, etc (Noëlle Pouplin, Le Pin 2007)

27 juin les Chouans de Lescure reprennent la ville de Parthenay, livrée au pillage (?)

30 juin Westerman occupe de nouveau la ville, puis l'abandonne le 7 juillet. Les Chouans se détournent de la Gâtine. 5 juillet Westerman perd la sanglante bataille de Châtillon-sur-Sèvre ou de nombreux conscrits, enrôlés de force et mal armés, sont massacrés par les chouans (≈4.000) Les chouans récupèrent tous les canons et bagages de l'armée de Werterman.

Parthenay dans sa quasi-totalité, était favorable aux idées républicaines. Fin août 1793, après le départ définitif des Chouans, Parthenay est une ville morte, comptant environ 500 morts ou disparus, dont 275 gardes nationaux.

16 août, une patrouille de soldats républicains vient de Champdeniers en éclaireur, pour contrôler la situation à Secondigny. Les soldats pillent l'église, crèvent les tableaux, brisent les statues et emportent les vêtements liturgiques (Maurice Poignat, aucune confirmation de ce saccage. A ce jour les statues du XVII° siècle sont intactes!)

23 août, par décret, Réquisition générale des célibataires et des veufs sans enfants de 18 à 25 ans « ... tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées... »

24 décembre, pris dans la tourmente de la « Virée de Galerne » des Gâtinais sont fait prisonniers jugés et condamnés par le tribunal de Laval. Jacques Michault, 25 ans de Secondigny, accusé d'avoir porté les armes contre la République depuis 4 mois, est condamné à mort ainsi que Joseph Papar (?) 19 ans, d'Allonne.

Le maire de Secondigny, Jacques Mouchard, sans doute commissaire de la République, pris de peur, se sauve et va se cacher dans sa famille d'origine à Magné, près de Coulon. De cette date jusqu'en 1797, il n'y aura plus à Secondigny, d'autorité légale représentative.

Les registres d'Etats civils ne seront plus tenus. Plus tard en 1810 et 1815, des registres seront établis par consultations des témoins. La mémoire, après tant d'années, étant souvent défaillante, les dates des naissances et des enterrements sont souvent différentes, voire déroutantes. Les mariages n'étaient pas enregistrés.

La population de Secondigny, le curé Motte en tête, était dans son ensemble, favorable aux idées nouvelles de la Révolution. Pendant cette période difficile, heureusement en été, la population vivait sur le « qui-vive » et partait se cacher en forêt à la moindre alerte, en attendant le retour au calme. Nombre de personnes s'étaient réfugiées à Champdeniers, où elles resteront, quelques-unes, plus d'un an.

Il est raisonnable de penser que si les « Chouans » en 1793, dans leur période d'expansion, n'y ont pas fait d'excursions dévastatrices, c'est qu'ils n'avaient aucun intérêt à le faire et que s'ils avaient dans le pays en 1793, des sympathisants puissants comme Desprez de la Braudière, à cet époque émigré et Pidoux de la Mosnerie, le reste de la population n'a pas suivi.

Desprez, le châtelain de la Braudière, qui a émigré en Angleterre, revient combattre avec les chouans. Dénoncé, il est arrêté à Mouilleron en Pareds. Jugé et condamné à mort, il est guillotiné à « Fontenay le Peuple » le 31 décembre 1793. Son fils Philippe-César, blessé, fait prisonnier, sera fusillé à Angers en janvier 1794. Une fille, Françoise Desprez, restée à Secondigny, hérite de la Braudière.

Charles-Honoré Pidoux est arrêté en 1793, mis en prison, puis relâché (non confirmé)

Jacques Perret dans son étude sur les paysans de Gâtine estime à moins de 1% la population de Secondigny ayant figuré parmi les combattants de la Vendée. Ce chiffre, pour les descendants, en l'an 2000, paraît raisonnable.

Novembre, 300 soldats du deuxième bataillon des Deux-Sèvres soit, la presque totalité de l'effectif, sont tués à la bataille de Cambrai contre l'armée des Princes, composée en partie avec les émigrés.

De nombreux conscrits se cachent pour éviter d'aller défendre la République : les frères Michel et Pierre Baudrant ; Mathurin et René Cantet, Baptiste Bonnet etc. ... Certains furent emprisonnés pour incivisme ; Sébastien Potiron laboureur, Jacques Moulin foulonnier à Prévoirault et Barberit marchand de fuseaux en bois.

François Mineau, 40 ans, eut moins de chance. Il fut guillotiné le 3 mars 1794, place Martiale (la Brèche) à Niort.

Décembre, Jacques Bazille ancien syndic de Secondigny, par solidarité avec une personne en danger (famille Darrot de la Boutrochère), après s'être distingué en préconisant la démolition des restes de l'ancien château de Parthenay, écrit une lettre à la Convention pour signaler l'excellente conduite du maire de Secondigny. Ce dernier a mis en fuite des « brigands » dont plusieurs ont été tués. Et l'ancien ecclésiastique de conclure :

« ...depuis les premiers jours de notre heureuse révolution, les citoyens de Secondigny et de Parthenay se sont montrés et se montrent encore chaque jour malgré leur misère en vrais sans culottes, ils ont en horreur les rois et la superstition, aiment la constitution pour laquelle ils répandront jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Salut, Union et Fraternité » Pierre Arches. B.S.H.S.D.S. tome V page 500.

Le 25 mars 1793, la forêt de Secondigny qui était de l'apanage du Comte d'Artois, fait retour au Domaine Public. Elle est inscrite au Tableau Générale des Propriétés de l'Etat sous le n° 790/553. Le bornage suivant la procédure du code forestier, sera enregistré à Secondigny seulement le 5 juin 1879.

Le 28 décembre 1793, décès à la Maison d'Arrêt de Niort, pour cause politique de Thomas Louise, du Beugnon. Son mari, Godillon cultivateur, décède aussi en prison le 17 nivôse an II, soit le 6 janvier 1794. Leur fils Godillon Pierre est élevé au Plessis du Beugnon, où il sera charron.

En 1815, Louis XVIII accordera symboliquement une indemnité de 128 francs aux anciens combattants de l'armée catholique et royale, et aux victimes des troubles, soit pour Secondigny: Bonnet métayer au Chambord, Cantet métayer à la Bougrie, Chazais journalier à l'Albertière, Fougoux métayer à la Galucherie, Jaulin de la Jamondière, Julliot Charles tisserand au Chef du Pont, Passereau fondeur, Roux charpentier, et Simoneau cultivateur à la Baubrie.

Notons que les Bourbons à leur retour au pouvoir ont montré beaucoup d'ingratitude vis à vis des survivants des guerres de Vendée, sous prétexte qu'il ne fallait pas évoquer de cruels souvenirs (Histoire de la Vendée Militaire par Crétineau-Joly 1868)

- 1794, du 17 janvier au 13 mai, les Colonnes Infernales du général Turreau, partant d'une ligne comprise entre Saint-Maixent et Saumur, vont traverser, d'Est en Ouest, la « Vendée militaire » avec pour mission de massacrer ses habitants révoltés ou non, et de dévaster tout ce qui peut servir à une rébellion quelconque.

La 1° division, commandée par le général Duval de Niort, se partage en deux colonnes. Celle du Nord part de Parthenay avec comme ordre de marche : Saint-Germain de Longue Chaume, La Chapelle-Saint-Laurent, Moncoutant, Montournais et Le Tallud en Vendée.

Le 23 janvier, le général Daillat, commandant la seconde colonne, campe à Secondigny. La colonne, composée de 530 fantassins et 20 gendarmes, avait pris son départ de Saint-Maixent, pour Mazières, Secondigny, La Châtaigneraie, Vouvant et La Caillère, en Vendée. Les habitants s'étaient enfuis dans la forêt pour se réfugier.

Les mauvais chemins occasionnent beaucoup de difficultés à la Colonne. Le caisson transportant les munitions se brise. Les cartouches sont distribuées aux volontaires (lettre du général Daillat au général Turreau).

Le bourg va peu souffrir du passage des incendiaires. Pour le canton, 9 maisons sont brûlées (1 à St-Aubin et 8 à Neuvy-Bouin), 386 maisons sont dévastées et beaucoup

de bétail enlevé. La commune de Saint-Aubin a souffert de l'époque révolutionnaire, la population de 1.100 en 1790 est descendue à 756 habitants en 1800.

L'incendie de la charpente de l'église de Secondigny est éteint après le départ des incendiaires de la colonne Daillat. (Texte de Maurice Poignat, mais aucune trace de visible ? ni dans le clocher, ni dans les archives de la Mairie)

Les dégâts, l'ont été plus pour des besoins d'intendance que par actes de destructions systématiques, comme ce sera le cas plus loin à la Châtaigneraie. Avant Napoléon, avec l'absence d'intendance, les troupes se nourrissaient sur les pays traversés.

3 mars, François Mimeau, âgé de 40 ans, originaire de Secondigny est exécuté à Niort, suivant une condamnation d'un tribunal autre que celui des Deux-Sèvres (Archives municipales Niort)

16 avril. Pierre Emerault 45 ans et Pierre Julliot tisserand 60 ans déclarent la mort la mort de François Archambault 31 ans, époux de Louise Turpault, assassiné par les rebelles de la Vendée. A la suite de cet assassinat, Jacques-François Bastard, notaire et maire d'Allonne, va se mettre à l'abri à Champdeniers, lui et sa famille, évitant ainsi la destruction des Archives de la commune (sic)

18 avril. Les Républicains avaient établi une base à Chiché et de là, terrorisaient le Nord de la Gâtine. Le 18 avril, Marigny l'un des survivants de l'armée Vendéenne, à la tête des rescapés de la division de Cerizay, surprend et massacre une colonne de 1200 (?) républicains dans les bois du château de Clisson à Chiché. Cette date marque la fin de la guerre organisée en Gâtine (Mémoire de la Marquise de la Rochejacquelein, Mercure de France, 1988)

Secondigny se situant à la frontière de la guerre de Vendée, la situation de son curé devient très difficile. Comme tous les prêtres ayant prêté serment à la Constitution, il est une cible pour les extrémistes. Les prêtres qui avaient refusé le serment sont démissionnés d'office et remplacer par des vicaires « jureurs » qui eux-mêmes sont aussi la cibles des extrémistes. Dans tous les cas, les curés doivent se cacher pour exercer leur sacerdoce et donner les sacrements.

L'abbé Burnet-Merlin, curé de Vernoux en 1790, prêtre serment à la constitution et bien que menacé par les deux parties, continue son sacerdoce autour de l'Absie. En portant les derniers sacrements, il est abattu d'un coup de fusil.

6 mai. Fermeture de l'église Sainte-Eulalie. L'église ne sera ouverte de nouveau que sous le concordat en 1800 par l'Abbé Bazin (Maurice Poignat, mais aucune trace d'Abbé Bazin dans les archives) La tradition orale prétend qu'un curé serait resté caché pendant la Terreur, dans un fenil de l'auberge du Cheval Blanc, 16 rue de la Vendée. Nous pensons qu'il s'agit du curé Jean Motte.

12 mai, (23 floréal an II) Jacques Bazille, ex syndic et ex chanoine, alors juge de paix à Parthenay, âgé de 59 ans, (né à Parthenay le 2 novembre 1737), épouse à Parthenay, Marie Elisabeth Darrot, sœur de Marie Darrot, comtesse d'Hérouville et gérante de Secondigny. Ce mariage blanc, arrangé sous la terreur, a permis de sauver une aristocrate d'une famille qu'il avait servie, celle des Darrot.

Le comte d'Artois (1757 † 1836), jeune frère du roi, dernier seigneur de Gâtine et de Secondigny, avait été le premier émigré, en quittant la France, dès le 17 juillet 1789. Il succèdera à son frère Louis XVIII, en 1824 sous la Restauration, pour être renversé en 1830. Nous verrons qu'à cette dernière date, se posera le problème de la propriété du château de Secondigny.

Le notaire Joseph Escot (où Esquot), qui avait été pourvu le 15 juillet 1778 de l'office de notaire royal à Secondigny avec dispense d'âge (Arch. Vienne E 662), quitte en

1794 le pays pour s'installer à Cherveux, où il deviendra notaire impérial jusqu'en 1816. Il avait emmené avec lui, les archives de son cabinet qui sont maintenant à Niort aux Archives Départementales série 3 E, dont les minutes et répertoires de 1702 à an II. Il était marié à Louise Madeleine Ochier.

14 août, des prisonniers Chouans de Gâtine moururent, de mauvais traitements, à Noirmoutier dont :

François Maria, 18 ans du Beugnon.

Jean Royer, 19 ans du Beugnon.

Louis Mahu, 29 ans du Beugnon.

15 août, Baptiste Papate (sans doute Patarin?) de Secondigny fut mis en liberté provisoire.

13 septembre, sépulture à La Chapelle-Thireuil, de Guérineau François natif du Beugnon « tombé sur la place dans un chemin proche du village du Moulin Drap de cette commune par un fenestre rencontre de céléras brigands qui l'ont massacré défiguré à mort » il était l'époux de Guitton Jeanne et fils de défunt Guérineau Jean journalier et de défunte Bruchereau Françoise. Signé Baubeau Jacques, Maire.

- 1795 Le citoyen René Clisson, révolutionnaire bon teint, originaire d'Azay-sur-Thouet, commissaire du gouvernement pour le canton de Secondigny, établit la liste du retour des émigrés et dénonce les agissements à son avis dangereux de certains curés réfractaires. Agissant pour son propre compte ou pour ceux d'amis de son « acabit », il acquiert à prix avantageux, des biens d'émigrés.

9 mars. Baudet François, meunier de 27 ans, demeurant à la Martinière est assassiné par les rebelles de la Vendée. Sont témoins : Gaufreteau Alexis et Cantet Louis, officiers municipaux.

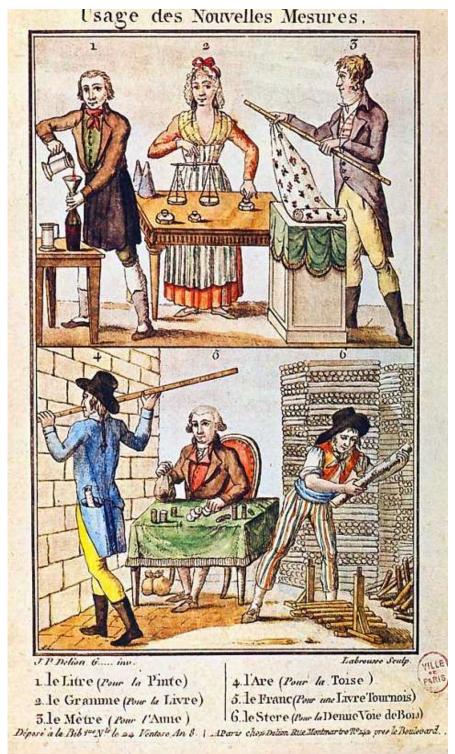
19 mars. René Poignand Seigneur du Fontenioux qui venant de Parthenay, escortait avec quelques gendarmes, une charrette de pain destinée à ravitailler les indigents de Secondigny, est assassiné par une bande de royalistes (?) près d'Azay.

25 mai. Depuis un an, avec l'absence officielle de prêtre, les actes religieux ne sont plus officialisés. Jean Gauthier, vicaire de La Chapelle-Saint-Laurent, de retour d'un séjour au bagne de Cayenne, recommence à exercer son ministère, dans la clandestinité. Les habitants du canton de Secondigny, se regroupent pour aller à la Chapelle-Saint-Laurent recevoir les sacrements.

C'est ainsi que l'abbé Gauthier va durant les six mois de 1795, célébrer 59 mariages et 432 baptêmes. L'année 1796 sera plus calme avec 61 mariages et 138 baptêmes. Il faudra attendre 1797, pour revoir la réouverture des églises et l'année 1798 pour le rétablissement presque normal des sacrements religieux. La liste des actes paroissiaux assurés par l'abbé Gauthier, est disponible sur minitel : AMBS.

La liste des personnes du canton emprisonnées ou exécutées suite à la Guerre de Vendée figure en annexe. Vernoux a payé le plus lourd tribut avec neuf exécutions et huit emprisonnements.

Le 7 avril 1795, le mètre devient l'unité de mesure ainsi que le système métrique, le litre et le kilogramme.



1796,

sous le Directoire (oct.1795 à nov.1799), la journée fériée hebdomadaire est le décadaire. L'instituteur a la charge, dans la maison commune, de lire le bulletin décadaire des événements survenus depuis dix jours, puis d'expliquer les nouvelles lois ; enfin les autorités locales célébraient ce jour là les mariages. Le 1° décadi de vendémiaire An XIII (12 oct. 1799) 10 mariages sont célébrés le même jour.

Pierre-Jean Simonet, âgé de 29 ans, instituteur à Parthenay, commissaire du Directoire près l'administration de Secondigny, animait les séances du décadi (G. Picard).

« Chaque municipalité possédait un agent municipal et un adjoint élus pour deux ans. Les agents municipaux de toutes les communes du canton, réunis au chef-lieu, formaient la municipalité du canton. Elle était présidée par un Président élu pour deux ans par l'assemblée primaire » G. Picard, bulletin Soc. Hist. Tome VIII, 1939.

- 1797, le 25 mars, Décès de Julie-Catherine Darrot, épouse de Antoine de Ricouart, Comtesse d'Hérouville et dernière Comtesse de Secondigny. Lettre adressée par Jacques Bazile à Jacques Darrot « Le 5 germinal est morte madame d'Hérouville. Elle était très malheureuse, ses biens étant sous séquestre, elle ne mangeait que des pommes de terre sans beurre ni sel, et était forcée de travailler pour vivre » Archives de la Barre A.
- 1798, Selon la loi du 6 mai (8 prairial an VI) la commune doit former un détachement de la garde mobile. La municipalité ne peut faire face à cette demande.
- Le 25 octobre (4 brumaire an VII) J. Brillaud, président de l'assemblée municipale de Secondigny écrit au ministère de l'Intérieur en insistant sur la nécessité de donner une marque distinctive aux magistrats du peuple et aux agents du gouvernement à l'occasion des fêtes nationales et décadaires.
- Le Ministre répond le 1° février 1799, à l'administration centrale du département : « prévenez cette administration de canton que le corps législatif s'occupe de fixer les costumes des administrateurs municipaux et que, en attendant, ils doivent continuer à se décorer de l'écharpe tricolore » Georges Bobin, 1990.
- 1799, Nuit du 24 au 25 février. Un tremblement de terre fit trembler les maisons et les personnes dans leur lit. (Note météorologique de M. Michaud instituteur à Bèceleuf, rapporté à l'Association pour l'Avancement des Sciences, Nantes 1898)
- Le 25 mai, le général Dufresne commandant la gendarmerie des Deux-Sèvres, demande au préfet Dupin la levée de l'état de siège subsistant depuis novembre 1798, dans les cantons de Secondigny, Moncoutant et la Chapelle-Thireuil
- Le 7 juin, (15 prairial an VII), 30 brigands arborant le drapeau blanc, commandés par deux anciens émigrés, Beaumont de Lespinay et Gentet, s'attaquent au bourg de Vernoux. Ils abattent l'arbre de la liberté et commettent des actes de brigandages.
- Le 5 août, (17 Thermidor an VII), l'administration départementale, instruite par des renseignements nouveaux, sûrs et multiples, que les contre-révolutionnaires de l'intérieur cherchent à réunir encore dans les départements de l'Ouest les mécontents de tous les pays, ordonne le désarmement des cantons de Bressuire, mais aussi ceux de Secondigny, Saint-Pardoux, Verruye et Ménigoute. Il semble que cet ordre n'est pas rencontré le succès escompté (Louis Hugeat, L'Eloise n° 79)
 - 1800 Inventaire du Préfet Etienne Dupin, voir détails en annexe.

Suite Tome II, de l'Empire à nos jours...

- Inventaire 1460 suivant Bélisaire Ledain page 203.

Inventaire des biens de Dunois, Jean bâtard d'Orléans, °1403 † 1468, compagnon de Jeanne d'Arc, successeur de Richemont à la Seigneurie de Parthenay.

Le roi Charles VII, par lettre du 14 juin 1460, charge, Guillaume Ripaut, licencié en lois, clerc de la chambre des comptes de l'évaluation des revenus et la visite des bâtiments. Ripaut se transporta à Secondigny pour constater l'état du château.

On pénétrait dans le château de Secondigny, en venant de Parthenay par une **porterie** couverte dont la herse manquait. On passait ensuite sur un **pont-dormant** de 24 pieds (7.80 mètres) de long et sur un **pont-levis** en bon état, qui aboutissait à un **portail** de quatre toises (8 m.) de largeur sur lequel s'élevaient trois étages dont deux garnis de cheminées. Ce portail avait 50 pieds (16 m.) de haut et était muni d'un garlandis. Une issue placée à la moitié de sa hauteur conduisait sur les murs.

Le pan de **mur** à droite s'étendant du portail jusqu'à l'église de Secondigny avait 9 toises (17 mètres 50) de longueur et 36 pieds (11.66 m.) de hauteur.

De l'église au **portail des moulins**, le mur avait 20 toises (39m.) de longueur, 35 pieds (11.35 m.) de hauteur et était crénelé.

Du premier portail à gauche jusqu'à la **tour** qui était au bout des **vieilles salles**, le mur avait 69 toises (134 mètres) de longueur et 40 pieds (13 m.) de hauteur. Il était garlandé de bois du coté intérieur et crénelé du côté extérieur. La tour, en assez mauvais état, contenait une prison et deux étages.

De cette tour jusqu'à la tour placée devant le **moulin**, le mur avait 11 toises (21.5 m.) de longueur et 40 pieds (13 m.) de hauteur. Le long de ce mur, entre les deux tours, il y avait anciennement une **salle** à double cheminé, éclairée par trois fenêtres sur la cour. Mais ce bâtiment était alors en ruine.

La tour devant **les moulins**, haute de 50 pieds (16 m.) avait quatre étages. Ses murs étaient lézardés. De cette tour jusqu'à la tour devant la **chaussée**, le mur avait 10 toises (19.50 m.) de longueur et 50 pieds (16 m.) de hauteur. Il était garlandé de bois par le dehors. Devant ce mur dans le château, était une **vieille salle double** suivie d'une **chambre** de 13 toises (25 m.) de longueur et 30 pieds (10 m.) de hauteur. Au bout de cette salle était une **petite tour** de 50 pieds (16 m.) de haut à quatre étages, suivie d'un petit mur joignant l'échelle du portail de la chaussée.

Le **portail** du château, du côté de la chaussée de l'étang, était carré par le dedans et accompagné de deux tours par le dehors. Il avait une hauteur de 60 pieds (19.4 m.) et était muni de ses portes, pont-levis et pont-dormant.

Dans la **cour**, près des salles, était une **chapelle** de 6 toises (12 m.) de longueur. La cour était entourée d'un mur percé d'un portail sur lequel était placée l'horloge. Le **four** banal se trouvait aussi dans la cour.

L'enceinte du château renfermait les maisons des habitants, l'église paroissiale et la **halle** située devant l'église.

De larges fossés pleins d'eau environnaient la place et devant le château était un étang d'une demie-lieu ou davantage (+ de 2 km) de circonférence avec un chaussée de 160 toises (311 mètres) (Archives nationales, O, 19712.) et R I 207 ?

1 pied = 0.324 mètre. 1 toise = 6 pieds $1.94 \sim 2$ mètres. 1 lieue = ~ 4 km.

- Prisée de Secondigny - Archives Nationales R1 207 et

Inventaire de 1460, transcription de Marie Pierre Baudry Parthenay.

ECLT la déclaration du château de Secondigny alentrée duquel avenir devers Partenay a une porterie couverte et assez en point excepté qu'il faut laherce et (-) comme il y souloit avoir avec une barrière audevant et en icelle porterie est le pont leveiz a ung pont dormant contenant XXIIII piez de long ou environ et XV piez de large et fauldroit pour faire ladite herce et barrière et pour réparer ledit pont dormant environ XII escus.

Item le pont leveiz et la planche dudit chastel sont assez en bon estat.

Item est après le portail qui est quaré contenant quatre toyse ou environ de large et deux pilliers quarrés audevant dudit portail de trois toyses et demy de large à prendre la toyse de six piez.

Item ledit portal est garny de troys estages et deux cheminées en deux desdits estages et ledit portal (-) piez de hault ou environ et la moitié dudit portal est une eschelle de pierre par les (-) sur les murs et desdits murs auquel on entre audit portal. Y a un garlandy audit portal auquel fault de réparations pour C escus ou environ.

Item un pand de mur du coté de main dextre touchant audit portal et à leglise dudit lieu contenant de longueur IX toyses ou environ et de hault XXXVI piez ou environ et V piez de large ou environ et sur lehault (- - -) y fault III toyses de mur ou environ qui peuvent valoir environ IIII escus.

Item ung pand de mur contenant de longueur XX toyses ou environ et de hault XXXV piez ou environ et de large six piez ou environ et crenellé demesmes et lequel pand se tient dunt bout aleglise dudit lieu de l'autre bout et au portal des moulins auquel mur fault sept ou huit toyses de mur ou environ qui vallent chacune toyse XXXV Li.

Item audit pand fault deux eschelles necessaires pour monter dessus et pour un garlandiz de bois que y souloit estre autrement qui pourroit coulter environ VILXX Li.

Item audedant de la clousture dudit chasteau dudit coulté a une pièce de vergier touchant dudit pand qui tient aleglise (-) audit portal des molins dune part et dautre part a la maison maistre Guillaume (-) et d'autre au chemin par lequel lon va de lun desdits porteaulx à l'autre auquel vergier souloit être autrefois les estables dudit lieu et contient de longueur XV toyses ou environ et de largeur VIII toyses ou environ.

Item ung autre pand de mur du costé demain senestre du premier portal devant dit contenant LXIX toyses ou environ et XL piez de hault ou environ lequel pand dure jusques a une tour qui est au bout des vieilles salles dudit chasteau auquel pand fault VI toyses de mur ou environ de XXXI Li. La toise vallent (-) et souloit estre ledit pand garlandé de boiz par le dedans dudit chasteau et est carnellé par deshors de mesmes la muraille.

Item est après ladite tour ou souloit avoir prisons à deux estages et cheminée laquelle cheminée y est sayne et entière et qui (-) mestre ladite tour en point auquel (-) et quelle a esté autrefois cousteroit environ IIIIXX Li.

Item ladite tour jusques a une autre tour qui regarde sur le molin a blé dudit lieu y a ung autre pand de mur contenant de largeur XI toyses et demy de mur ou environ et de six piez de large ou environ et XL piez de hault ou environ auquel pand fault bien deux toyses de mur ou environ qui coulteraient bien a reffaire LXXXI Livres (-).

Item audroit de ladite tour première souloit avoir deux grandes chambres doubles et cheminées par dessus et chambre basse par le dessoubz ou na que les murailles dont la plus petite dicelles est dutout cheute et en ruyne.

Item audroit dicelluy pand devers lesdites deux tours avoir anciennement une salle double a cheminée dessus et dessoubz et les (- - -) et une grande cheminée au millieu de la salle et troye grandes fenêtres regardant sur la court dudit chastel qui est tout en désert (-) dessus.

Item en ladite tour qui regarde sur les molins contenant L piez de hault ou environ ou souloit avoir IIII estages et une cheminée au hault de ladite tour laquelle cheminée est en estat et sont les murailles caducques cheutes et fendues com-me de nulle valeur.

Item ung autre pand de mur entre icelle tour regardant sur la chaussée contenant de longueur X toyses ou environ et de haulteur ving piez ou environ et de largeur six piez ou environ lequel mur est par ung endroit garlandé de boiz par le deshors et audroit dicelluy mur par le dedans dudit chasteau est une vieille salle double basse au bout de laquelle a une chambre et pareillement une salle haute et y a en chacu-une salle et chambre cheminées lesquelles salles et chambres encoures couvertes comme elles ont acoultumme et sont vieilles et caducques et contiennent de longueur XIIII toyses ou environ et de largeur IIII toyses et du haulteur XXX piez ou environ et les murailles desdites salles et chambres sont partout fendues et sont rompues et les commendroit reffaire comme toutes neuves excepté les murailles qui sont bonnes.

Item au bout de ladite salle a une petite tour et ung petit pand de mur joignant de leschelle du portal de la chaussée et ladite tour contenant vingt piez de hauteur ou environ en ...

(page 3) ... laquelle tour souloit avoir IIII estages et auhault de ladite tour a une cheminée qui est encoures entière et audit pand de mur fault ung garlandiz de boiz qui cousteroit (-).

Item audit chasteau a une autre yssue par devers la chaussée de lestang en laquelle yssue a ung portal quarré par le dedant dudit chastel et par le deshort a deux tours et a ledit portal soixante piez de hault ou plus fermé garny de deux portes par embas et de pont leveiz de planche de pont dormant et porterie le tout desdits (-) caduc et est ledit portal voulté par embas et portes pont leviez pont dormant et quatre cheminées et contient IIII toyses de mur ou environ et y fault de réparation pour C livres tournoi ou plus.

Item est garny ledit portal deschelle de pierre a double pour monter audit portal et entrer au hault de la dite salle qui joingt audit portal.

Item emprés lesdits portal et salle souloit avoir ung ballet qui est cheut et y a une cusine couverte de sa couverture qui est encoures et laquelle contient quinze piez en carré ou environ et audedans de ladite cuysine a une cheminée et ung petit four qui la sont aruyne et la fauldroit reffaire tout à neuf.

Item au dedans dudit chasteau a une court en laquelle a ung puy et contient ladite court XL toyses de longueur et de largeur XVIII toyses ou environ et

se tient ladite court aux-dits murs et salles et est ledit puy en boy et ledit puit en boy et souffrant estat.

Item en ladite court près desdites salles du colté devers le portal a une chapelle couverte de sa couverture contenant VI toyses de long ou environ et troys toyses de large en laquelle chapelle a ung aultier et une cheminée et y fauldrait bien de réparations environ pour LX livres.

Item autour de ladite court souloit avoir une clouture de murailles fermant à deux grandes portes lesquelles cloutures estoit une grange et un petit portal ou estoit laurloge dudit lieu et sont lesdites cloustures et portes et gran-granges fondues et ny a que bien peu dapparance.

Item audedans de ladite court est le four a bang avecques le fourny dudit lieu de Secondigny avecques ung petit grenier double a deux estages joignant dudit fourny contenant le tout V (-) de maison ou environ et y fault de réparation environ pour XL.

Item au dedant de ladite court a ung groupe de maisons (-) et appentiz avecques ung petit vergier audevers esquelles maisons sont (-) les estables dudit lieu et contient VII toyses de long et de large six toyses et est couverte de tout sa couverture et y fault de réparation environ pour XL.

Item audit chasteau a une halle assise devant leglise dudit lieu contenant quatre traverses ou environ et qui valent IX toyses de long et de large III toyses et y faut de réparation environ pour (-)

(page 4) Item sont audit chasteau leglise parroschalle dudit lieu de Secondigny la maison presbitere du curé de ladite église avec le jardin et appartenances dicelle et plusieurs autres maisons et logis qui sont aux manants et habitans dudit lieu.

(---)

Item audit lieu de Secondigny devant ledit chasteau a ung estang bel et grand dont la chaussée contient VIIIXX toyses de long et de largeur toyse le dessus IX toyses de(-) par le fondement et ledit estang contient de tour en tout de-my lieu ou plus.

Item a le (-) dudit estang a belles pescheries a anguilles toutes pavées de pierre et aubout une petite maison large à prendre lesdites anguilles et sont lesdites pescheries closes de boiz et greilliz de fer et y fault de réparations environ pour XXX livres.

Ce texte est la copie intégrale du relevé établi à l'époque, avec ses fautes d'orthographes et son français du XV° siècle.

INVENTAIRE (prisée) DE 1460

Essai de traduction et application par Claude Julliot, en mai 1998, de la transcription texte « Archives Nationale R 1 207 »

Château de Secondigny.

- 1° A l'entrée en venant de Parthenay il y a ; une porterie couverte en bon état dont manque la porte et la herse ; suit un pont dormant de 24 pieds de long (7.80 ml) et 15 pieds de large ($5.00 \ ml$). Devis réparation = 12 écus
 - 2° Le pont-levis est bon en état.
- 3° Ensuite, un portail de section carré de 4 toises de large (8.00 *ml*) avec au-devant, 2 piliers carrés de 3.5 toises de large (7.00 *ml*), prendre la toise de 6 pieds.
- 4° Ce portail est de 3 étages avec 2 cheminées à chaque étage. Hauteur de 50 pieds (16.00 *ml*). Un escalier en pierre accédait au sommet des murs et à l'étage intermédiaire du portail. Ce portail était entouré d'un garlandis.
- 5° A main droite, le mur touchant dudit portail à l'église, était de 9 toises (17.50 ml) et 36 pieds de haut (11.70 ml) et 5 pieds d'épaisseur au sommet (1.60 m.) il faut refaire 3 toises de mur (6.00 m.) d'une valeur de 4 écus.
- 6° Un mur de 20 toises de longueur (40.00 *ml*), 35 pieds de haut (11.35 *ml*) et 6 pieds d'épaisseur (2.00 *ml*), crénelé va de l'église au portail des moulins. Il y a 7 à 8 toises de mur à refaire à 35 livres chaque toise.
- 7° Il faut construire 2 escaliers pour monter au sommet du mur et l'équiper d'un garlandis en bois.
- 8° A l'intérieur de l'enceinte de ce côté il y a une pièce de verger, touchant au mur qui tient de l'église au portail des moulins, à la maison de maître Guillaume et touche au chemin reliant les portails (celui coté entrée Parthenay et celui des moulins). Ce verger de 15 toises (30.00 ml) par 8 toises (16.00 ml), servait autrefois d'étables dudit lieu,

----- 2° feuille -----

- 9° Un autre mur de coté main gauche va ; du 1° portail longueur 69 toises (134.00 m.), 40 pieds de haut (13.00 m.) jusqu'à une tour au bout des vieilles salles. Ce mur est garlandé sur l'intérieur et crénelé sur l'extérieur.
 - 10° Cette tour de 2 étages avec une cheminée, servait de prisons.
- 11° De cette tour (prison) à une autre tour qui regarde le moulin à blé, le mur est de 11 toises et demie (22.50 ml), 40 pieds de haut (13.00~m.) et 6 pieds d'épaisseur (2.00~m.).
- 12° Appuyé (audroit?) cette tour, il y avait un bâtiment en ruine, à l'étage 2 grandes chambres doubles avec cheminées et en dessous, une chambre basse.
- 13° Appuyé (audroit?) à ce pan de mur, vers les 2 tours, il y avait anciennement une salle double à étage avec cheminées. Une grande cheminée au milieu de la salle et 3 grandes fenêtres regardant sur la cour du château qui est abandonné (désert).
- 14° La tour qui regarde sur les moulins a 50 pieds de haut (16.00 m). Elle devait avoir 4 étages, Les murailles sont fendues et tombées, sauf une cheminée qui est en état.
- 15° Entre cette tour et celle regardant sur la chaussée, le mur a 10 toises de longueur (19.50 ml), 50 pieds de hauteur (16.00 m.) et 6 pieds d'épaisseur (2.00

- m.). Le mur est à un endroit, garlandé de bois sur l'extérieur et à l'intérieur est appuyé (audroit) une vieille salle basse double ou bout de laquelle il y a une chambre avec une salle à l'étage. Chaque salle et chambre possèdent sa cheminée. Cet ensemble possède sa couverture, mais les murs sont fendus sauf la muraille; longueur 14 toises (28.00 ml), largeur 4 toises (8.00 ml) et hauteur 30 pieds (10.00 m.).
- 16° Au bout de cette salle il y a une petite tour d'une hauteur de 50 pieds (16.00~m.) et un petit pan de mur avec garlandis en bois, joignant à l'escalier du portail de la chaussée. Cette tour avait 4 étages et une cheminée en bon état.

----- 3° feuille -----

- 17° Devant la chaussée de l'étang, il y a un portail carré coté intérieur et 2 tours à l'extérieur. Ce portail a 60 pieds de hauteur (19.50~m.), est garni de 2 portes, d'un pont-levis en planches, d'un pont dormant et d'une porterie ; ces ensembles sont caducs. Le portail et les portes sont voûtés. Il possède 4 cheminées et contient 4 toises de mur (8.00~ml).
- 18° Le portail est garni de 2 escaliers pour monter et entrer en haut à l'étage de la salle qui le joint.
- 19° Le portail et la salle ont une entrée qui est effondrée et une cuisine couverte de 15 pieds au carré (5.00 m.) avec une cheminée et un petit four en ruine.
- 20° A l'intérieur du château, il y a une cour de 40 toises de longueur ($78.00\ ml$) par 18 toises de largeur ($35.00\ ml$) avec un puits en bois, clos de murs et de salles.
- 21° A l'intérieur de la cour, près des salles, du côté droit du portail, il y a une chapelle de 6 toises de long ($12.00\ ml$) et 3 toises de large ($6.00\ ml$) avec un autel et une cheminée.
- 22° La cour est close par des murailles fermées par 2 grandes portes, près desquelles étaient une grange et un petit portail et une Horloge, l'ensemble en mauvais état.
- 23° A l'intérieur de ladite cour il y a un four à pain avec le fournil et un petit grenier double à 2 étages touchant à 5 maisons.
- 24° A l'intérieur de ladite cour il y a un groupe de maisons et appentis avec un petit verger et les étables de 7 toises de long ($14.00 \ ml$) et 6 toises de large ($12.00 \ ml$).
- 25° Devant l'église existe une halle de 4 travées de 9 toises de long (18.00 ml) et 4 toises de large ($8.00 \ ml$)

----- 4° et dernière feuille -----

- 26° Le château possède une église paroissiale, une maison presbytère avec un jardin et plusieurs autres maisons et logis qui sont aux manants et habitants de Secondigny.
- 27° Devant le château existe un bel et grand étang dont la chaussée est de 160 toises (311.00~ml) pour une largeur au-dessus de 9 toises (18.00~ml) et une circonférence d'une demi-lieu ou davantage (plus~de~2~km.).
- 28° L'étang possède une belle pêcherie à anguilles, pavée de pierres, close de bois et de grillage en fer, avec une petite maison pour les prises.

Baronnie de Secondigny en 1716, dépendant de l'Election de Niort

Secondigny-en-Gastine

Gros bourg de 235 feux, 50 domaines, 6 moulins, terrain montagneux

Un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît de 1.500 livres de revenu, réuni avant 1740 au séminaire des Missions étrangères.

Monsieur le duc de Mazarin en est le seigneur à titre de baronnie relevant de Poitiers.

Imposition. Taille.......5.357 livres
Fourrage......322 --Capitation.....740 --Dixiesme.....1.247 ---

Elle tomba en non-valeur et ne fut plus imposée en 1710

Maisons nobles dépendant de la baronnie de Secondigny, en droit de fief

La Caillerie à la dame de Neufchèzes. En 1740 à MM. Goullard.

La Perilière (Petitière) au sieur de la Boutrochère (Darrot).

La Béraudière au sieur de la Béraudière.

La Mosnerie, au sieur Pidoux, procureur du Roy à Poitiers. (Dito en 1740)

* * * * * *

Aslonne

Gros bourg de 219 feux, 45 domaines, 6 moulins, ruisseau Laubertière.

Imposition. Taille.......4.252 livres Fourrage......294 ---

Capitation.....1.180 --Dixiesme.....1.250 ---

Le sieur de Maisontiers en est le seigneur en droit de haute justice, en 1744, M^{elles} de la Garde en ont la seigneurie.

Maisons nobles:

La Frémaudière, au sieur Dumay Venoux

Le Retail, au sieur Pellisson, garde des seaux du présidial de Poitiers

L'Embrouinière au sieur des Minières.

En 1744, figurent en plus : la Millanchère au sieur Coutinnier ; le Plessy au comte d'Auzance ; le Genais au sieur Bouchet

L'abbaye du Bois d'Aslonne desservie par cinq religieux, possède 10.000 livres de revenu.

* * * * * *

Bouhin et Traye

Deux paroisses séparées d'une seule collecte de 38 feux et 9 domaines

Le fameux La Grange du Langon était seigneur de Trais à cause d'une petite maison appelée Lourère, elle est en 1740 aux saisies réelles.

Bouhin appartient à l'hérédité du seigneurs de Férolles.

Imposition. Taille......746 livres

Fourrage44 --Capitation180 --Dixiesme235 ---

* * * * * *

Herisson et Pougnes

Deux Paroisses du diocèse de Poitiers : 83 feux en 17 domaines.

Les chanoines de Luçon y possèdent en 1716, un prieuré de 1.000 livres de revenu, de l'ordre de Saint-Benoît.

Hérisson au seigneur de Clisson, grand sénéchal d'Aunix.

Pougnes au sieur de Pougnes

* * * * * *

Fenerix

Paroisse du diocèse de Poitiers de 45 feux, 18 domaines et 2 moulins.

Elle appartient au sieur de la Tour Girard, la maison menace ruine.

Imposition. Taille.......955 livres

Fourrage......56 --
Capitation....230 --
Dixiesme.....390 ---

Maisons nobles:

La Seguinière, au sieur de Savignac de la Brumaudière.

Longeville, au sieur Guilmart de Longeville.

* * * * * *

Le Beugnon

Paroisse du diocèse de la Rochelle : 145 feux, 19 domaines et 3 moulins.

Les chanoines de Luçon y possèdent un prieuré de 1.000 livres de revenu, de l'ordre de Saint-Benoît.

Imposition. Taille.......2.228 livres
Fourrage......131 --Capitation.....550 --Dixiesme.....450 ---

Le sieur de la Voyrie en est le seigneur (de la Voirie en 1744) Le château menace entière ruine. Trois Maisons nobles :

La Bonnière (alias Bonnetière) sieur de la Porte, avec une petite fustaye

La Barre d'Engelos (alias Barre d'Angely) maison basse, sieur de la Ferté

La Bonninière, au sieur de la Voyrie cadet. Avenue au levant, étang au mydi et futaye au nord.

* * * * * *

Fenioux

Paroisse du diocèse de la Rochelle : 211 feux, 45 domaines, 8 moulins

Elle appartient au duc de Mazarin, son chasteau nommé la Braudière est ancien et mal basty. En 1740, M^{elle} de Mazarin possède la Braudière qui donne la seigneurie de la paroisse.

Imposition. Taille.......5.154 livres
Fourrage.....301 --Capitation.....1.150 --Dixiesme.....1.111 ---

Maisons nobles:

Les Châteliers, basty à la moderne, au sieur Raoul des Chastelliers.

Le Vieux Brusson, bien basty, au sieur Janvre de la Moussière. En 1740, au sieur de Brusson.

Puychemin, moderne avec futaye à la dame de Saint-Jal. En 1740, au sieur d'Orfeuil (Puychemin est maintenant sur Xaintray)

La Borlière, bastye à l'antique, à la dame de Puyberneau.

* * * * * *

ETAT DE LA GATINE VERS L'AN 1750

Ardin Allonne Azay-sur-Thouet	M. de la Roche-Brochard M. Clauvier d'Allonne	329	44	Nicosi
Allonne	M. Clauvier d'Allonne		44	
				Niort
Azav-sur-Thouet		284	45	
-	M. Duchilleau	219		Poitiers
Béceleuf	M. le duc de Mazarin	130	18	Niort
Champdeniers	M. du Luc	274	11	
Echiré	M. de la Taillée	252	80	
Fénérix	M. de la Tour-Girard	47	15	
Fenioux	M. le duc de Mazarin	254	39	
Hérisson et Pougnes	M. de Clisson	90	11	
La Boissière en Gâtine	M. Vincent de Villegué	98		Poitiers
La Chapelle St-Laurent	Mme la comtesse de Clisson	280	54	Thouars
Le Beugnon	M. de Gallon	153	16	Niort
Les Groseillers	M. du Pont-Jarnaux	24	33	
Le Tallud	M. de Viennay	105	25	
Mazières	M. de Breuillac de Pressigny	106	20	
Neuvi	M. le comte du Vigeant	106		Poitiers
Pamplie	M. de Bois-Soudan	104	15	Niort
Parthenay	Melle de Duras de Mazarin	850		Poitiers
Saint-Aubin-le-Cloud	M. Dubois, président parlem.	203	50	Niort
Saint-Marc-la-Lande	Les religieux du lieu	83	16	
Saint-Pardoux	M. de Brusson	298	47	
Secondigny	Le Roi	280	52	
Scillé	Le prieur du lieu 116 2		20	Fontenay
Vernou	Melle de Charollais	325		Poitiers
Verruyes	Mme de Breuilhac petit Chêne	331		
Xaintray	Mme l'abbesse de Ste-Croix	78	7	Niort

Un feu correspond à environ 5 habitants, toute générations confondues

Etienne Dupin, marié à la veuve de Danton est nommé à l'âge de 33 ans, le premier Préfet des Deux-Sèvres, le 3 mars 1800 par Napoléon Bonaparte.

⁻ Etienne DUPIN, Préfet à Niort, Dictionnaires géographiques -

Préfet de grande valeur, le baron Dupin a aidé personnellement pendant ses treize années de fonction, la Gâtine à sortir des malheurs causés par la guerre civile.

- 1800 - Inventaire après la Révolution de Dupin.

Secondigny, chef-lieu de canton était autrefois une petite ville fortifiée ; ses murs existent encore en partie. Il y avait un château féodal dont on voit les ruines.

Le Thouet prend sa source sur le territoire de cette commune et coule au pied du bourg. Il y a une justice de paix, un notaire, un receveur des domaines, un brigadier de gendarmerie à pied.

Il s'y fabrique des étoffes en fil et laine dites tiretaines, cadizés, qui se vendent à Niort, à Fontenai et à Quiberon, où avant la révolution, on en embarquait pour les colonies. Outre ces objets manufacturés, on fait un petit commerce de bois, d'épicerie, de fer et de vin.

Il y a le marché le vendredi de chaque semaine et foire le 5 vendémiaire, 21 frimaire, 12 ventôse, 24 floréal, 9 messidor, 1 fructidor. Il y a des halles qui dépérissent. La population se monte à 1420 individus.

Les produits de son territoire sont, le seigle, le blé noir, l'avoine, les pommes de terre, un peu de lin et de chanvre. Il renferme des prairies naturelles en assez grand nombre, une forêt et le bois de la *Boucherie*, les étangs de la *Petitière* et *Bramière*.

On compte 12 moulins, à savoir, le moulin à foulon de *Prévoirant*, celui à vent de *Monraine* et les moulins à eau de *Battreau*, de *Frécul*, des *Aiffres*, de *Robelin*, de *Lerbertière*, de la *Cosse*, de *Secondigny*, de la *Martinière*, de la *Garonnière* et de *Prévoirant*. Il existe des carrières de pierres noires et blanches, de pierres plates fort longues, qui sont molles dans la carrière et durcissent à l'air. Il y a 3 tuileries.

Dépendances:

Villages: le Chef du Pont, l'Ingremière, la Léaugerie, la Prévoisière, le Prévoirant, la Touche-Guibert, la Vieille-Touche, la Rallière, la Bie, la Tête-Noire, la Martinière, l'Oucherie, la Furgerie, la Crespellière, la Largière, la Laumondière, les Eaux, l'Abbaye-des-Bois, la Barottière, la Bodillonière, la Chollerie, la Ginaudière, la Barlière, le Faignou, la Pourrellière, la Chevauchère, la Brandière, la Guronnière, la Germondière.

Métairies: le Château de la Vergne, la Gallucherie, la Cottière, la Mortière, les Essards, le Pin, les Aiffres, le Logis de l'Aumonerie, la Gouinière, la Rondillière, la Daubinière, l'Echasserie, le Château-vieux, la Caillerie, la Journollière, les Marchais, les Bouchetières, les Châtaigneries, le Pultrait, le Breuil, l'Epinier, l'Allevardière, les Brandières, la Bougrie, la Bramière, la Taupellière, la Gantrelière, la Cotinière, le Montiboeuf, la Vinière, la Menaudière, la Blanchardière, la Pétitière, la Degressière, les Châtelliers, la Gaschère, les Chambords, la Bastière, la Séguinière, la Bironnière, deux à la Vallière, la Martinière, la Furgerie, la grande et petite Michillière, la Garonnière, l'Aumondière, la Touche-Guibert, deux à la Brandière, la Chollerie, la Prévoisière, la Germondière, la Frémandière.

 Mourienne, la petite Menaudière, le Brand, la Roussière, la Jarre, les Lougrais, les Brandries.

Le canton créé en 1790 comprend :

- Secondigny	1420 ł	nabitants. (en l'année 1631 = 1480)
- Allonne et le Retail.	1230	
- Vernoux	1138	
- Azay.	880	
- Saint-Aubin la Cloud	756	
- Pougne-Hérisson	370	
- Neuvy-Bouin.	361	

- Population de Secondigny, Evolution -

- 1631, Secondigny comptait 1480 habitants
- 1686, Secondigny avait 336 foyers, c'est à dire 1475 âmes environ
- 1716, --- 235 ---- 1175 ---- 1790, --- 2000
- 1800, --- 284 ---- 1420 perte de 580 en 10 ans.
- 1851, Secondigny comptait 1930 habitants
- **1891**, --- **2590** --- record jamais battu.
- 1911, --- 2425 ---
- 1921, --- 2216 --- baisse irréversible due à la guerre.
- 1990, --- 1907 ---

* * * * * *

Notables du canton de Secondigny sous le Premier Empire

« Tout le système napoléonien repose sur les notables qui dominent la vie économique, administrative et judiciaire du pays ». Voilà ce que constate l'historien du Premier Empire Jean Tulard.

Liste du 25 septembre **1810**, dressée par le sous-préfet de Parthenay Etienne Charles Garnier, nommé le 10 août 1809, installé le 16 septembre suivant.

(Voir les cahiers d'Alphonse Garnier (1820-1831), bulletin historique et scientifique des Deux-Sèvres, 1968, p199-308 et 1969, p 251-354, édités par Pierre Massé)

- Pidoux aîné (Charles Honoré) 5.000 francs de revenu. Secondigny; propriétaire, maire (noble); 2 enfants : 1 garçon et une fille en bas âge; « honnête citoyen attaché au gouvernement; jeune encore il n'a jamais émigré ni fait partie des insurgés, il a de l'influence et en fait bon usage ». Le préfet Dupin notait en 1800 : « il s'est bien conduit pendant la Révolution, il donne tout son temps à l'agriculture » (Archives nationales, Fascicule III Sèvres (Deux) 2).
- **Pidoux (Simon Jude)** 2.400 francs de revenu; **Aubigny**, propriétaire (noble); célibataire; vit paisiblement; « c'est un homme jeune encore et en pleine santé. Sa vue cependant n'est pas très bonne. Le motif peut excuser son inactivité ». En 1813, le préfet Busche note « riche propriétaire et considéré, dévoué au gouvernement » ; il le propose au grade de sous-lieutenant pour la 3° compagnie de la garde nationale de Parthenay.
- **Baudet (André)** 2.400 francs de revenu; **Secondigny**; propriétaire (fermier); une fille non mariée; « honnête homme soumis au gouvernement; cet homme a été employé dans les administrations de canton pendant la révolution; il a conservé de l'influence et il n'en fait point un mauvais usage.
- **Brillaud (Jean)** 2.000 francs de revenu ; **Allonne** ; propriétaire ; 3 enfants : 1 garçon qui se destine au notariat, 2 filles.
- **Chevallereau** La Chauvrie (Charles) 2.000 francs de revenu; **Vernoux**; propriétaire (étudiant); veuf sans enfant; « sa conduite est sans reproche, cet homme a pris parti pour les rebelles, mais il vit maintenant paisiblement ».
- **Desprez de Montpezat** (Jean Louis César); **Secondigny**; propriétaire (noble, officier dans la marine royale); veuf sans enfant; « soumis au gouvernement; il n'a point émigré ni fait partie des rebelles; il jouit d'une fort bonne réputation dans son canton ».
- Ducelier (Félix); Secondigny; propriétaire (juge de paix); 2 enfants: 1 garçon, 28 ans, se destine au notariat, 1 fille non mariée. Il meurt à Secondigny le 15 avril 1825, à 69 ans; il était fils d'un maître-chirurgien; son épouse Radegonde Jarriau, décédée à l'âge de 79 ans, était la fille d'un procureur de Poitiers; « honnête citoyen, très attaché au gouvernement... jouit d'une très bonne réputation. Il a toujours exercé des fonctions publiques depuis la Révolution ».

Cette liste est la copie intégrale d'une partie de l'étude de l'historien Pierre Arches, « 296 notables des Deux-Sèvres sous le Premier Empire » parut dans le *Bulletin de la Société Historique et scientifique des Deux-Sèvres* de décembre 1983.

* * * * * *

Artisanat et Commerce à Secondigny avant la Révolution

Un document en latin daté de 1070 « Conflictus ovi et lini » mentionne l'existence en Gâtine « d'une industrie drapière tellement florissante et nécessairement ancienne, que le nom de Parthenay a déjà une grande diffusion » En Gâtine, la laine ne manque pas et déjà se cultive le chanvre et le lin.

Le **sel** indispensable à l'homme, exploité sur la cote Atlantique, est transporté vers l'intérieur des terres par deux routes ; au sud par Fontenay et Niort et, au nord de la gâtine, par celle dite « Route du sel » passant par : la Châtaigneraie, Vernoux, Bouin, Hérisson, Fénery, le nord de Parthenay et Ingrandes.

Philippe VI de Valois vers l'an 1300 crée l'impôt sur le sel « Gabelle », mais en dispense une partie du Poitou et la Saintonge, considérant la proximité des marais salants et la difficulté d'en contrôler le transport. Malgré les efforts de Charles VII pour généraliser l'application de la gabelle, la Gâtine en sera toujours exemptée.

A Secondigny, le dépôt de sel pouvait se situer à la « Saunerie ». Dans le bourg, pour la consommation locale, le dépôt était, jusqu'à récemment, stocké dans une cave, place de l'église. La famille « Saunier » devait être liée au commerce de sel.

Le transport régulier de sel entraîne en retour le commerce de « espiceriees, cire, gresse, cordage, guesdes, garences, merrain, huiles, almandes, bestails et moults autres bosnes choses ...» Ce commerce va provoquer la production et la diffusion du tissage dans toute la Gâtine. Les chariots transportants le sel étaient en retour chargés de ballots d'étoffe, vers la côte.

Une famille de tisserand

L'exemple de la **famille Julliot** est caractéristique. Nous trouvons des Julliot dés 1650 à La Châtaigneraie faisant le commerce de draps et des produits de base ; laine, lin, chanvre, graisse, huile, teinture, indigo, garance, couperose, noix de galle, alun, gravelle et même santal. Une branche Julliot fait du commerce à La Rochelle, une autre branche émigre, vers 1650 à Saint-Domingue base arrière des colons d'Amérique du Nord

Les descendants de cette famille Julliot de La Châtaigneraie se retrouvent commerçants, marchand de draps à Saint-Hilaire-de-Voust, puis Fénery et enfin Poitiers. A l'occasion de ce cheminement qui a duré plusieurs siècles, un René Julliot-Gaufferteau s'est installé tisserand à La *Chevanchère* de Secondigny avant 1700. Les descendants Julliot, installeront leurs métiers à tisser au *Chef du Pont*, à la *Vergne*, à *Prévoireau*, à la *Touche-Guibert*, à la *Guillonnière*, à l'Houmière et à la Glounière.

La famille Gauffreteau qui assurait le commerce de toile était l'une des plus riche du pays, Jacques Gauffreteau en 1759 est le plus imposé de la commune.

Les tisserands appelés « teper » puis « tissiers » (d'ou les noms de Tessier et Texier) sont les pivots du développement d'artisanat comme le travail de la forge, du cuir et bien sûr des foulonniers, cardeurs de draps, teinturiers, rouenniers, bonnetiers etc...

De nombreux villages portent encore des noms se rapportant à l'artisanat du tissage : la *Blanchardière*, la *Dégraissière*, la *Bobinière*, la *Linière*, la *Crépelière*, *Battreau*, l'*Augerie*, et bien sûr le *Droguet* route de Vernoux, etc...

Comme nous le voyons, cet artisanat ne se tient pas dans le bourg, mais en campagne au sein des petites borderies. Les villages importants comme la Vieille-Touche, possédaient un ensemble d'artisanats ; tisserand, meunier, forgeron, marchand, roulier etc......

Secondigny est l'un des « **bureaux de généralité** » ou se contrôle la qualité des produits et se surveille la fraude (?). Il contrôle 8 fabricants et 20 métiers.

Les tisserands fabriquent :

- le **pinchinat** tout laine à 2 marches au point de toile, appelé petits draps
- le **droguet**, toile croisée constituée d'une trame en laine et d'une chaîne de fil en lin ou de coton, souvent de couleur noir et blanc, utilisé pour les jupes et tabliers.
- la **tiretaine**, ou tirtaine croisée, dont la chaîne est de fil, de ½ aulne de large, variété grossière de droguet, utilisée par les plus pauvres, les aumôneries et maladreries.
- le **Calmouk** destiné aux vêtements d'homme qui était un tissu sergé en laine de bonne qualité.
- le **carizé**, sergé toute laine de qualité inférieure de tissage assez lâche aussi appelé **sergette**.

Le chanvre, matériau de base pour les tisserands, était coupé fin août, mis à rouir pendant un mois dans les ruisseaux ou étangs. Les graines étaient au préalable récupérées pour la semence et pour faire de l'huile. Le 29 septembre, à la Saint-Michel, on le tirait de l'eau, et on le faisait sécher dans les champs. Vers le 8 ou 10 octobre, on se mettait à le broyer en faisant passer sur les bottes bien étalées, un rouleau en granit tiré par un cheval. Après un nouveau séchage, les tiges de chanvre étaient de nouveau écrasées, puis le « filassou » était peigné. Ce travail était en général réservé aux femmes ; il consistait à prendre, à la main chaque tige et la faire passer dans un peigne métallique, dents, en l'air, fixé dans une pièce de bois.

Les femmes filaient le chanvre, le soir à la veillée. Puis, elles lessivaient leur fil, pelotaient les écheveaux après les avoir dresser sur un « châtelet ». Et on portait le fil aux tisserands, qui souvent payaient en fourniture.

La toile était remise au « pareur » qui pour la dégraisser, la lavait avec une sorte de savon fait de terre à foulon, argile fine provenant de schiste décomposé additionné de divers ingrédients, urine, chaux, sable, etc...

Au foulage qui avait pour effet de resserrer la fibre, suivait le dégraissage. Il s'effectuait dans des auges en bois où la toile était battue par des maillets. Les auges seront remplacées à la fin du moyen âge par des moulins à foulon, actionnés par des roues à aubes au bord du Thouet. Après le foulage, venait le peignage et parfois le rasage pour améliorer l'aspect velouté du tissu.

Un débouché important des toiles en chanvre était les voiles de bateaux. Les toiles partaient vers la mer au retour des chariots transportant le sel. Le déchet de chanvre était utilisé, à partir du XVI° siècle à fabriquer la pâte à papier.

Le plus ancien de ces moulins fonctionnait à *Prévoireau* depuis le XIV°siècle. Les autres moulins à foulon connus étaient ceux des *Effres*, du *Chef du Pont, de Battreau* et de la *Touche*.

Il est vraisemblable que ces moulins conservaient leur vocation première de moudre le grain avec les installations de meules encore visibles, mais ils devaient y avoir en dérivation, à l'extérieur, une meule de pierre tournant dans une auge, suivant un mécanisme identique à celui utilisé pour extraire l'huile en écrasant des noix.

Le droguet, souvent décoré de rayures bleues et noires, était seulement dégraissé mais non foulé. Il était utilisé pour la confection de jupes et de tabliers.

La mode paysanne ne changeant guère, un costume de droguet durait des dizaines d'années. Porté d'abord les dimanches, et les jours de fête, les gilets et pantalons se mettaient ensuite pour les foires et les marchés avant de servir de vêtement de travail jusqu'à complète usure. Les meilleurs morceaux étaient alors détissés pour en faire de la « Tiretaine ». Le XVIII° siècle verra la mode pour les « Précieux de l'époque », de la tiretaine lustrée avec des traces blanches imitant la farine, couleur appelé « ventre de biche ».

Nous ne pouvons éviter de faire la comparaison avec la mode jeune des années 1970, des « jeans » délavés avec des trous et des pièces, même dans les tissus neufs!

Déclin du tissage

L'industrie textile commence à décliner en 1740 avec les nouveaux procédés de fabrication, puis avec en 1763 la perte du Canada, grand consommateur de drap de Gâtine, à partir de Caen. Le coup de grâce sera donné par la révolution avec l'absence d'argent pour payer la production. Il y a une demande importante, mais pas d'argent pour payer les ouvriers. Petit à petit, les métiers ne fonctionneront que l'hiver dans les petites borderies ou en appoint d'un autre artisanat comme celui de matelassier en utilisant le coutil.

La production de Secondigny pour la vente, n'était plus, après la révolution, que de 500 pièces de toiles par an.

Les belles casquettes telles que nous les voyons encore de nos jours, à la sortie de la messe et à la fête des pommes, étaient faites de toile de lin en été et de poils de lapin pour l'hiver.

- familles de tisserands entre 1789 et 1815 :

- Jacques Gauffreteau au Bourg - François Giraud René Julliot Chef du Pont - Jacques Martineau la Chevanchère - Jean Fouret Bonaventure Dupont - Robert Louis la Verdoisière - Louis Merle la Caillerie - Pilmil	 Pierre Gauffreteau François Audurier Louis Favreau René Bonnet Jacques Loubeau Jacque Bernardeau Pierre Emereau Martin Girard L'ogerie la Prévoisière la Bodilionière l'Ingremière Batreau la Croix blanche
--	--

Les dernières familles connues de tisserands, sont :

1855, François Arcelin et Jean Louis Favreau, à la Prévoisière.

Louis Joly au Bourg.

Louis Bernardeau Houmière.

Pierre Guignou à l'Ogerie.

Pierre Guichet au Bourg.

Louis Faucher à l'Ingremalière.

1876, François Branchu à la Limousinière, Couturier à la Prévoisière.

* * * * * *

- Familles de meuniers entre 1789 et 1815 :

- Jacques Neau	- Roblin	- Jacques Poinot	- l'Aubertière
- Louis Boutin	- les Effres	- Pierre Patarin	- la Robertière
- Louis Blais	- la Martinière	- Louis Verger	- la Touche-Guibert
- Louis Blais	- Batreau	- Augustin Marcelin	- Prévoireau foulon.
- Louis Ricochon	- Monraine à vent	- Aug. Moulin 1855	- la Cosse

- Alexis Fourré 1855	Prévoireau foulon	- P. Moine 1855	- les Effres

Les dernières familles de meuniers connues sont Tousseau et Hérissée, foulonniers à **Frécul** en 1877 ; Antoine Neau et Célestin Niveau de **Prévoiraud**.

La famille de Jules Moulin aménage au début de ce siècle, une dynamo au moulin de Frécul pour fournir de l'électricité.

Louis Boutin à la même époque construira sur le Thouet au Chef du Pont, une minoterie qui fonctionnera jusqu'au milieu du siècle.

Nos voisins tisserands

A Azay, les tisserands se regrouperont en filature. En 1850, celle-ci employait 56 personnes dont 17 enfants (4 d'entre eux avaient moins de douze ans). La production était de 100 kilos de laine par jour pour fabriquer 100.000 mètres d'étoffes par an. En 1935 M. Sabiron substituera à la filature, une fabrique de vêtement.

A la Trébesse, les tissus étaient teints en bleu à l'indigo. On utilisait des cuves en granit, dont certaines existent encore. On se servait, comme fixatif, de l'urine humaine recueillit les jours de marché à Parthenay, après un passage gratuit des volontaires à l'auberge! Et il y en avait des volontaires. Après trempage, les tissus étaient mis à sécher sur des cordes tendues par des poulies qui assuraient le va-et-vient.

A la Trébesse comme Au Tallud et Azay, la famille de tisserands la plus importante était la famille Clisson (apparentée avec Robert le Chouan). Les descendants à Secondigny; Roger Clisson vers 1945 fabriquera, place de la mairie à Secondigny, des vêtements de dessous qu'il vendra sur les marchés ; son frère Abel Clisson, en plus de son commerce de tissus, fera de la teinture dans son atelier, route de Coulonges.

* * * * * *

Analyse des documents cartographiques

- Carte de Pierre Rogier -

Cette carte du musée de Parthenay, datée de **1579**, est la plus ancienne, à notre connaissance, de la Gâtine. Nous y notons l'importance de « Secondigny » par rapport aux autres chefs-lieux de canton comme Mazières, l'Absie ou Champdeniers.

- Carte de Cassini -

César Cassini III de Thury 1714 - 1784, est de la famille des cartographes et d'astronomes, en charge de l'Observatoire de Paris, fondé par Colbert. Il établit à partir de **1756**, le relevé topographique de la France, aidé dans ce travail par Trudaine qui vient de fonder l'école des Ponts et Chaussées en 1747. La carte du Poitou serait de ~1770.

Sur la carte n°100, nous ne voyons aucune grande route traverser Secondigny. Les liaisons entre Niort et Angers se faisaient, à l'ouest par Coulonges, l'Absie et Largeasse et à l'est par Champdeniers et Parthenay. Aucune route n'est dessinée, traversant la gâtine de Parthenay vers l'ouest.

Secondigny est représenté comme un bourg ceint de mur, sans seigneur. La seule particularité est que le ru descendant de la "Vergne", est dessiné bien dégagé au nord des murailles.

- Cadastre de 1838 -

Le cadastre aurait été établi sur les relevés commencés vers 1815.

Nous voyons le tracé rectiligne, des routes de Niort et de Bressuire, alors en construction. Les halles, avec charpentes en bois, sont encore situées au nord du carrefour, au milieu de la route de Bressuire, entravant la circulation. Par contre, nous voyons un chemin reliant la "Chevanchère" au "Chef du Pont" en longeant la limite nord du bois de "la Mosnerie". Le chemin que nous voyons, à la place de la route actuelle allant à Fenioux, s'appelle d'ailleurs ; chemin de Champdeniers.

Nous voyons très distinctement le tracé des anciennes murailles ceinturant le "renclos". Nous constatons en effet que les constructions et les terrains suivent une forme géométrique très régulière séparant l'intérieur de l'extérieur. Les cours des propriétés sont accessibles par des venelles, s'arrêtant avant la limite, sans jamais la couper. A l'extérieur des murailles, nous voyons que les limites rayonnantes des terrains ne coïncident pas avec celles de l'intérieur.

Nous voyons que l'église dans sa partie nord-ouest, est directement en contact avec les champs, ce qui pourrait signifier que dans cette partie, les fondations des murs de l'église devaient descendre au niveau inférieur des douves, et que ceux-ci devaient servir de murailles pour le "renclos". Les travaux de restauration montrent qu'il en est rien, Le mur ancien de l'église est sans fondation, ce qui implique la présence à l'époque de la construction, d'un glacis protecteur descendant jusqu'au niveau des douves.

Du carrefour à l'église, les maisons actuelles, y compris la ruelle et la venelle en son prolongement, existaient déjà. La sacristie n'existait pas à son emplacement actuel. Nous sommes intrigués par un appendice situé entre le porche et le contrefort, coincé dans l'ex-maison Drillaud, serait-ce la sacristie ?

Nous ne voyons pas de trace significative, de la Porte côté Parthenay, mais nous voyons, côté sud, derrière les maisons à 20 mètres environ avant le carrefour, un arrondi qui pourrait être une trace de tour ?

Nous sommes intrigués par un arrondi que nous voyons à l'emplacement de la rue actuelle de la Vendée, entre la maison Ferrand et la cure. Il pourrait être la trace d'une tour ou bien d'un four à pain important ?

- Plan du Bourg au 1°décembre 1840 -

Les halles situées, près du carrefour (ancien garage Longeat) ont été démolies. Les nouvelles halles avec charpentes en bois, visibles sur les cartes postales, seront construites en 1848, pour être démolies en 1932 et remplacées par la salle existante.

Le ruisseau venant de la Galucherie qui reçoit au passage l'eau sortant de l'étang de la Vergne ainsi que la source située à l'angle sud-est de la place du champ de foire, est toujours à l'air libre. Ce ru qui traverse l'actuelle place principale a été maçonné et recouvert de dalles en pierres (certaines d'origine funéraires), peu avant la construction des halles en 1848.

Un abreuvoir est visible à l'ouest de la maison Vignault-Trouvé, en bas de la route actuelle de la Vendée. L'exutoire se raccordait à la source sortant de terre à l'angle sud-ouest du jardin de la maison Texier, avant de rejoindre le Thouet en aval du lavoir. Cet abreuvoir remplace la source dite du petit château qui alimentait une partie du renclos au Moyen-âge.

L'ancienne route de Neuvy passait en bordure Est du champ de foire, puis sur le coté gauche du manoir de la Vergne, continuait par le Longeais, le Châtelier etc...

- Dessin du Docteur Merle (?) sur Secondigny au XVIII° siècle -

Louis Merle 1990 † 1973, médecin à Niort, écrivain, historien, était gérant de la société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres. Est-ce lui qui a dessiné ce plan ? Rien de sûr. Une maquette aurait été construite à partir de ce plan, où est-elle ?

Ce dessin a été construit, non pas en utilisant le descriptif de 1460 rapporté par Bélisaire Ledain, mais peut-être à l'aide des **actes notariés**

Il faut noter qu'entre 1460 et le dessin figurant au collège de Louis Merle, plusieurs siècles se sont écoulés, et les constructions déjà signalées en mauvais états sous Dunois ont subi de nombreuses réparations et sans doute même, des modifications importantes.

Nous notons, la présence :

- de l'étang, portant signalé transformé en prairies dés 1579 ?
- du ru au nord du bourg, des douves en eau au sud des murailles, mais pas de douve à l'est, ni pont dormant, pourtant signalé existant sur l'inventaire de 1779.
- des deux tours supposées être la porte dite de Parthenay, situées du côté extérieur des douves, ce qui est impossible et contradictoire avec les inventaires ?
- de la tour nord, le mur d'enceinte rejoint l'église par le côté est du pâté de maisons ce qui est logique. Nous voyons accolé à l'église et à l'arrière de ces maisons, un petit bâtiment qui pourrait bien être la sacristie.
- d'un bâtiment, à l'ouest de l'église, dont il masque la porte d'entrée, et dont la façade nord repose sur la muraille nord. Cet emplacement devrait être pourtant celui du cimetière ?
- deux bâtiments sur le coté sud de la rue actuelle de la Vendée, dont un beffroi carré avec quatre poivrières qui ne figure sur aucun inventaire? A cet emplacement vers 1965, a été démoli un bâtiment avec un étage, possédant des fenêtres à meneaux et cheminées du XV° ou XVI° siècle.

En principe, nous devrions avoir sur ce dessin : en plus des bâtiments du châtelain en ruines ; le cimetière avec sa chapelle, le presbytère, le moulin, le four banal, les prisons, la halle et à côté l'auditoire de la juridiction ou ancien parquet, la maison du notaire royal avec son greffe, la maison du maire, la gendarmerie et les maisons des serviteurs et militaires. Puzzle à reconstituer.....

Une copie de ce dessin faite par les élèves est visible sur un mur de la salle de réunion du collège Louis Merle.

* * * * *

Hypothèses sur la construction de Secondigny au Moyen-Age

- Edification des systèmes de protections collectives au Moyen Age

En dehors de très rares châteaux forts de puissants Seigneurs, construits en pierre, la mise en place de la féodalité a vu, à partir de **900 ans jusqu'en 1150 ans environ**, la réalisation de nombreuses fortifications en terre, entourées de palissades et de fossés en général, emplis d'eau. C'est le cas de Bressuire, Parthenay, les nombreuses études sur Germond et les différends Lucs, dans la France entière.

Après 1050, les talus de protections en terre, entourés de palissades en bois, jugés insuffisants, seront abandonnés, et remplacées peu à peu, par des murailles en pierres.

L'importance de ces protections en terre dépendait de nombreux facteurs :

- la nature du terrain et sa disposition géographique.
- la qualité et richesse du propriétaire des lieux.
- l'intérêt de l'église dans la réalisation des travaux.
- le nombre d'habitants disponibles pour réaliser les travaux.

Au Moyen Age, Secondigny n'avait pas de riche seigneur, tout au plus, sans doute, un Chevalier "forestier" rendant des comptes au seigneur de Parthenay. Le pays était pauvre de par son sol médiocre et sa situation géographique, hors des routes commerciales. Par contre, le volume des travaux réalisés et les dimensions de l'église construite fin du XI° siècle, permet de penser que la population totale, bourg et campagne devait être de l'ordre de 1.000 habitants.

- Premières défenses à Secondigny -

Les études de Leroy Ladurie montrent que les X et XI°siècle ont été plus chauds de 2° qu'en l'an 2000 et surtout beaucoup plus pluvieux.

La vallée du Thouet devait être autrefois, très marécageuse. Elle est constituée d'alluvions modernes, de sables grossiers d'arènes granitiques, de sable issu de la décomposition de la croûte de grès, et argiles vasardes plus ou moins consolidées. Un dépôt de sédiments, entre les deux vallées, du Thouet et de la route du Beugnon, a du être déterminant dans le choix de l'emplacement du bourg.

Nous constatons qu'en dehors de la Chaussée menant au Chef du Pont, il n'existait au chemin traversant la vallée du Thouet entre Prévoireau et Frécul, voir au-delà. La route de Niort a été construite après la révolution. Le Chemin d'Allonne passait par le Chef du Pont, la Mosnerie, la Saunerie, le Pin, etc. Il existait bien le gué des pierres traversant le Thouet près du lavoir Bonnifait, mais ce n'était qu'un passage piéton.

A cette époque du Moyen âge, la servitude était de mise, les moulins, propriété des Seigneurs étaient des Moulins Banneaux. La banalité contraignait les sujets à venir au moulin, four ou pressoirs banniers. De plus, les serfs étaient tenus à des corvées au service des seigneurs, tant en travail manuel qu'en garde au château du seigneur. Il paraît impossible que les habitants de la rive droite du Thouet soient exclus de ces charges, à cause de l'absence de chemin pour traverser la vallée.

Depuis les temps les plus anciens, nos ancêtres devaient traverser la vallée quelque part ? Sans doute au plus près du premier village qui deviendra Secondigny.

1° Phase avant 1070 - Les premiers travaux de défense de Secondigny ont constitué à creuser un fossé en coupant le promontoire existant, à l'Est de l'église actuel. Les terres extraites étaient utilisées pour :

- 1° Former une Motte Castrale, en remontant le niveau.
- 2° Sur la Motte, construction d'un château ou donjon, et d'une petite chapelle.
- 3° Aménager une basse-cour pour les habitants et une digue formant un petit étang au nord de la Motte, en relevant les terres en périphérie de l'enclos.
- 4° Fermer la vallée du Thouet par une 1° modeste digue, avec l'excès de terre et un emprunt au Chef-du-Pont, le chemin en direction de Niort utilisait cette chaussée.

Estimation des volumes de terrassement.

Les dimensions du fossé à l'est de l'église devaient être, une fois terminé, au **XIII° siècle**, d'une longueur de 80 mètres, largeur moyenne de l'ordre d'une vingtaine de mètres en gueule et 10 mètres en fond, pour une profondeur de 7 mètres; Soit un volume de terre de 15 x 7 x 80 \approx 8.400 m3. Les autres côtés du renclos étaient plus faciles à aménager en relevant les terres vers l'intérieur.

Le Volume total de terre remuée est de l'ordre de 10.000 m3.

Les dimensions finales de la Chaussée devaient être **au XIII° siècle**, de l'ordre de : Longueur de 320 ml par 9 mètres de largeur moyenne et 7 mètres de hauteur soit environ 20.000 m3 de terre mesurés en place. Prisée de 1460 : 311x18 = 40.000 m3.

Ce travail réalisé avec les moyens manuels de l'époque, terrassement à la houe, mise en paniers et transport en chariot, représente au moins trois ans de travail pour une centaine d'hommes.

Il est donc raisonnable de penser, que ce terrassement compte tenu de son importance a été exécuté sur un temps assez long que l'on peut résumer en deux parties.

Dans la 1° phase avant 1070, la Motte féodale a été surélevée en remontant la terre à partir de la périphérie. Le fossé à l'Est n'étant creusé que sur une section modeste.

Le niveau de l'église, correspondant à celui du terrain de l'ancienne Motte est de nos jours, en l'an 2.000, supérieur de 2 mètres à celui du carrefour (feux rouges) pourtant plusieurs fois surélevé par les empierrements successifs.

Les cabanes des habitants auraient donc été situées hors de cette première motte, en contrebas, dans une basse-cour ou « bayle » sur le coté ouest et sud de celle-ci. Le chemin traversant l'ensemble passait devant le Château (donjon en bois) et la Chapelle.

Cette première hypothèse est basée sur le cartulaire de fondation de l'église, qui signale avant l'an 1068, l'existence de l'étang et d'un château appartenant au seigneur de Parthenay et d'une église dédiée à Saint-Pierre. Rien à notre connaissance ne permet de situer exactement la position de ce premier château et de cette première église.

2° Phase 1070 à 1200 – Construction de l'église. Le château existant avant 1068, se serait situé sur le coté sud (ancienne Maison Moulin) et, très prêt de la petite chapelle située côté nord ; la Motte représentant un carré de 60 mètres de côté environ.

Après l'effondrement de la partie nord-est de l'église, construite trop près des premières douves existantes, et les difficultés causées par la présence de deux bâtiments sur une butte aussi petite, la décision est prise de reconstruire un nouveau château sur une plate-forme surélevée d'environ 3 mètres, qui se construit dans l'angle sud-ouest du promontoire, à la partie sud ouest de la rue actuelle de la Vendée.

Dans cette 2° phase, La reconstruction de l'abside de l'église a obligé à curer le fossé pour construire des fondations solides le plus bas possible. L'aménagement de cette douve a posé un problème difficile et duré longtemps peut-être un siècle.

Les premières murailles de ce coté Est, ainsi que ceux de la Porte de Ville seront fondés au niveau bas des douves, Une partie des fondations du coté nord de la Porte est encore visible dans la cave de l'ancien bureau de tabac.

Les terres extraites ont peut-être servi à surélever la plate-forme du petit château en partie basse du renclos.

Ce type d'extension avec deux mottes associées n'est pas unique; il est fréquent dans la ligne continue de Mottes Féodales séparant le Maine et le Perche, c'est à dire la Normandie de l'Anjou, suivant les études de M. Yvard, chercheur au CNRS.

L'existence dés 1121, <u>des Moulins</u> de Secondigny prouve l'existence à cette époque d'un <u>étang important</u>, le petit moulin alimenté par le ru de la Galucherie ne devait fonctionner que quelques heures par jour et être sans intérêt, comme valeur féodale.

Le Grand Etang n'avait qu'un rôle modeste dans la protection de la Place Forte, ≈ 1/8 de la périphérie. L'utilité de cet étang était avant tout de fournir beaucoup de poissons, et faire tourner des moulins. En dessous de la Chaussée, la vallée devait être marécageuse, ce qui, comme protection, est plus efficace qu'un fossé

3° Phase – 1202 à 1245 L'ensemble des deux Mottes est alors ceinturé par des murailles en maçonneries de 362 mètres de pourtour, 2 portails avec pont-levis entre deux tours, 1 porte d'accès au moulin, 3 tours, l'ensemble entouré de douves ou fossés.

La Chaussée est renforcée avec de la terre prise au Chef-du-Pont, peut-être sur le flanc sud de la côte de la Dambinière, coté route du Beugnon. En effet la distance entre l'extrémité de la Chaussée et le fossé à l'est de l'église, est de 500 mètres, ce qui représentait une difficulté pour nos anciens qui ne disposaient que de moyens rudimentaires de terrassement et de transport de terre et devait prendre la terre au plus prêt.

Pour étayer ces différentes hypothèses, nous nous basons :

- Sur les traductions des cartulaires de Fontevraud, et copies de Marchegay.
- sur l'existence d'un bâtiment, sans doute le premier château appuyé sur le mur sud du transept de l'église actuelle.
- sur les traces encore visibles de murs, d'un escalier et d'une tour circulaire dans les caves situées au sud de la place de l'église, rue de la Vendée. Ces restes d'ouvrages maçonnés montrent que le niveau du sol au sud de la rue de la Vendée (cave de l'ancienne maison Sansillon) était au moyen âge plus de 2 mètres en dessous du niveau actuel de la route, soit 4 mètres plus bas que le sol de l'église.
- Les différents travaux de terrassement exécutés depuis le début du XX° siècle montrent que le niveau de la Motte médiévale a été sérieusement raboté et que la périphérie du renclos s'est trouvée remblayée de plusieurs mètres de hauteur, y compris la vallée du Thouet entre le bourg et la Mosnerie.

Les fouilles à effectuer dans l'ancienne cave de François Moulin donneront des renseignements précieux, sur le niveau inférieur des murailles et des douves.

Le 18 mai 1202, Jean sans Terre, roi d'Angleterre, restitue le **Château** de Secondigny à Hugues l'Archevêque, lui demande de le fortifier et lui promet des secours et des subsides. Un prévôt est nommé à Secondigny.

Le seigneur de Parthenay fait édifier, à la même date dans sa ville, de 1202 à 1248, une nouvelle enceinte fortifiée avec les portes Saint-Jacques et la Citadelle. Au sud de la Gâtine, près d'Echiré, le château du Coudray-Salbart est aussi reconstruit.

Les autres forteresses, de la même époque de la Gâtine sont des châteaux isolés : Coudray-Salbart, Hérisson 1040, Béceleuf, Verruyes, Ternant (Mazières) Germond, Tennessus, Châteauneuf-en Gâtine, etc. et des bourgs fortifiés : Champdeniers 1086, rasé en 1238 pour cause de désobéissance et Secondigny.

De ces forteresses, Tennessus est presque intact avec ses douves en eau et Coudray-Salbart avec ses fossés. Isolée dans la campagne, elles n'ont pas, comme les autres, servies de carrière pour la construction de maisons ou pour l'empierrement des routes. Il est évident que de 1100, date de sa création à 1830, date de sa destruction finale, les fortifications de Secondigny ont subi beaucoup de réparations et modifications.

Il faut noter que l'appellation de "Château" est employée aussi bien, pour la demeure d'un seigneur, que pour l'ensemble comprenant : La demeure du seigneur, celles des habitants, les dépendances, fours, moulins et les fortifications communes. "Le Bourg"

* * * * * *

Analyse du descriptif de 1460 selon Bélisaire Ledain

Comme le signale Bélissaire Ledain en 1876, la description faite en 1460, comporte quelques erreurs, sur un fond de vérité. Les réserves d'usage ne doivent pas empêcher d'échafauder des hypothèses et de chercher à les faire coïncider avec les autres données historiques, les ruines des autres ouvrages similaires construits à la même époque, la topographie du bourg et bien sûr les rares empreintes visibles qui nous restent.

- Le château ne signifie pas seulement le logement du seigneur, mais l'ensemble du "renclos", avec sa chapelle, ses remparts, portes, logements, four banal etc...

- Le logement du seigneur, n'était pas comme à Béceleuf un donjon avec tourelles d'angle (murs de 3 mètres d'épaisseur), mais un bâtiment ordinaire avec à côté, dans une cour, une chapelle, un logement pour les serviteurs et un four banal, l'ensemble ceinturé d'un mur, appuyé au mur sud de l'enceinte.

Les dimensions manquantes des tours, courtines, escaliers peuvent être estimées à partir des usages qui leur étaient destinés et des dimensions des murs, portes et archères, construites à Parthenay et existantes à nos jours. Il faut noter qu'à Parthenay, le niveau de défenses devait être bien supérieur à celui de Secondigny et que par conséquent les murs devaient être plus épais.

- Porterie - côté ouest du carrefour

L'ouvrage était situé à l'extérieur de l'enceinte et des douves, au début de l'actuelle route de la Vendée, près du carrefour. Il devait être composé d'un passage de 3 mètres, encadré de parties maçonnées, y compris un linteau en voûte. La herse ou grille métallique très lourde devait être remontée tous les matins à l'étage supérieur à l'aide d'un mécanisme avec poulies, cordes et treuils. Ce matériel était retiré tous les soirs et entreposé à l'intérieur de l'enceinte. L'accès à l'étage se faisait par un escalier droit.

- Douves - encore visibles à l'est de l'église et au fond du jardin Moulin

Au nord de la "Porte de Parthenay", la hauteur totale du mur d'enceinte était de 11.66 m et le portail avait 16 m de haut sur 3 étages (du fond des douves, au sommet des créneaux) la partie hors sol du portail devait être : (16-11.66) x 2 = 8.68 mètres d'où ; 16m - 8.68 = la **profondeur des douves était 7.32 mètres**, du niveau du sol en **1460**.

En comparaison, en NGF, le niveau du sol de l'église actuel est de 182.20, celui du sol au droit du pont-levis, 181.20, le point bas de la venelle 178.00, le point bas du jardin Moulin 178.10. Les douves devaient donc être plus profondes d'environ trois mètres

- Pont Dormant -

Le pont mesurait 7.80 mètres de long. Il était en maçonneries, constitué de deux arches reposant sur le fond des fossés

Le pont-levis d'une longueur d'environ trois mètres, était fixé du côté de l'enceinte intérieure. Il était constitué d'un platelage en bois, mobile autours d'un axe, scellé en partie bas du portail.

- Portail - 1 bis et 4 bis rue de la Vendée

Le châtelet était constitué d'un passage de 3 mètres de largeur, entre deux tours maçonnées semi-circulaire de 2.50 mètres de diamètre chacune. L'intérieur devait être rectangulaire. Un angle maçonné est visible dans la cave au n° 4 rue de la Vendée.

La partie supérieure du passage était voûtée avec des trous pour l'encastrement du platelage en bois et la manœuvre du pont-levis et sans doute d'autres, servants de cassetête. Peut-être y avait-il une seconde herse dans la partie arrière.

L'accès à l'étage se faisait par le chemin de Ronde au sommet des courtines. La salle du premier étage servait à la manœuvre du pont-levis.

L'accès au deuxième étage se faisait par un escalier intérieur à vis à partir de l'étage. Cette salle assez grande, point haut du château, servait de salle d'observation et de garde, d'est pourquoi elle possédait une cheminée. En partie supérieure la charpente en bois dépassait sur l'extérieur pour former un "garlandis" en console, donnant aux archers des postes de tir, dans toutes les directions. Le clocher devait bien sûr servir aussi d'observatoire.

- Courtines - traces visibles sur cadastre 1830

Les courtines sont les murs d'enceinte reliant deux tours. La hauteur hors sol de la partie "Est" du mur était 11.66m - 8.68m = 2.98m soit ~ hauteur du mur = trois mètres. L'épaisseur du mur devait être à la base, du tiers de sa hauteur enterrée, soit ~2.50 mètres. Ces fondations doivent encore se trouver en partie dans le sol. Il est raisonnable de penser que l'aqueduc servant d'exutoire à la fontaine est la limite nord du mur. L'accès au sommet des courtines se faisait par des escaliers droits, à proximité de chaque tour.

L'inventaire de 1460, parle de murs reliant le portail à l'église, puis de l'église au portail des moulins. Cela signifierait que le mur ne faisait pas le tour de l'église, par le côté "Est", mais se raccordait à celle-ci. Les murs de l'église servaient de courtines avec sans doute des glacis descendants jusqu'au fond des douves.

Le sommet du mur était, au sommet, crénelé coté extérieur et, protégé de l'intérieur par un garlandis en bois.

Les mesures que nous avons effectuées, sur les parties visibles des murs dans les caves, donnent une épaisseur de deux mètres au niveau du sol se réduisant à 1.60 mètres en élévation

- Tour des vieilles salles - 21 rue de Vendée

Du portail d'entrée à la tour coté sud, le mur avait 134 mètres de long, mesure prises sans doute, à l'extérieur des ouvrages. Cette tour devait avoir ~ 6 mètres de diamètre intérieur et des murs de 1.50 mètres d'épaisseur. La hauteur est de 13 mètres, ce qui est important, soit 4 mètres voûtes comprises par niveau. La prison se trouvait au niveau du sol, les deux étages étaient réservés à la circulation et aux postes de tir.

Nous sommes à l'emplacement où se trouvait la partie du "renclos" réservée au seigneur. Une salle double à cheminée de 22 mètres de long, éclairée par 3 fenêtres, côté intérieur, était appuyée sur le mur reliant la tour précédente à celle placée devant le moulin. Un mur intérieur limitait le domaine du seigneur, englobant les bâtiments, la chapelle, le four etc... Il est vraisemblable que ce mur intérieur se raccordait sur le mur de ceinture au droit de la tour des vieilles salles.

- Tour du Moulin - fond du jardin 29 rue de la Vendée

Cette tour de 4 étages! Dont les murs se trouvaient déjà lézardés devait se situer à l'emplacement où se trouve encore, une source et où le sol est de qualité médiocre.

Compte tenu de sa grande hauteur, il n'est pas exclu que cette tour servît de base à un moulin à vent, ce qui était courant au moyen âge.

- Tour devant la Chaussée - 31 rue de la Vendée

Cette tour faisait partie de l'ensemble composant le portail du côté de la chaussée. Elle était directement reliée à la tour précédente du moulin par une section de mur de 19.50 mètres de long. Devant ce mur était une vieille salle double, suivie d'une chambre de 25 mètres de long. Cet ensemble de bâtiments dont la longueur dépasse largement la portion de mur comprise entre les deux tours devait former la partie principale du logement du seigneur. Il était suivi d'une petite ? Tour de 16 mètres de haut, elle-même suivie d'un petit mur joignant l'échelle ou escalier droit montant au portail.

Monsieur André Bonnet, se rappelle qu'à l'occasion de la démolition de l'ancienne maison Richard 33 rue de la Vendée ; Le maçon Roureau a mis à jour les fondations d'une partie circulaire de l'extérieur de la Tour sud du Portail. La partie principale de cette tour se situait sous la maison n° 31. M. Roureau a aussi sorti de terre un boulet de canon en granit. Pour la préservation de ce boulet, il a été remis dans les fondations de la nouvelle maison!

- Portail devant la Chaussée -

Il semble que la précédente Tour devant la chaussée, se confonde avec une partie du portail. Il était composé à l'extérieur de deux tours, de huit mètres de diamètre extérieur, séparées par une porte de trois mètres de largeur. La partie intérieure était carrée. L'ensemble, portes, pont-levis et pont dormant, devait être identique à la porte cotée Parthenay, avec l'accès au premier étage par la courtine et un escalier droit.

- Portail des Moulins -

Situé à 40 mètres à l'ouest en prolongement de l'église, une poterne existait au bout de l'ancienne venelle à l'ouest de la maison Julliot, dans la cour actuelle.

L'examen des terrains existants nous amène à penser que le moulin n'était pas comme l'avions cru, sur la vallée du Thouet, mais en sortie d'un étang d'environ trois hectares, alimenté en eau à partir du bassin versant de la Galucherie et la Vergne.

La chaussée dont le volume est encore visible, partait à partir de la muraille, à l'emplacement du chai de Pierre et continuait en direction du nord. Le sol de cette zone est très compact, alors que sur trois cents mètres jusqu'à l'est du champ de foire, le terrain est un ancien marécage sur plusieurs mètres d'épaisseur.

Les niveaux NGF actuels, pris au milieu de la route sont :

- 180.14 devant le salon de coiffure, à l'Est du champ de foire.
- 180.11 devant la maison de Marie-Therèse Moulin, place de la mairie.
- 178.04 point bas de la ruelle, ancienne douve, dito = le jardin Moulin
- 179.67 devant la pharmacie, rue du Marché, axe du passage piéton.
- 179.40 ~ derrière le chai de Pierre Julliot, face au magasin du couvreur.
- 174.40 devant le lavoir Brégeon, rue du Bosquet.
- **181.20** rue de la Vendée, entre les n° 1 et 4 (ancien pont-levis)
- 179.12 -- entre les n° 13 et 8 Bonnet, ex café Martin.
- 182.20 niveau moyen du sol en ciment à l'intérieur de l'église.
- 174.00 le Thouet, fond de vallée, 2 km en amont de la chaussée.
- 176.00 niveau supérieur de la chaussée, face au Chef du Pont.
- 176.00 niveau au-dessus du pont, route de Niort.
- 173.60 ~ niveau du plan d'eau des Effres.
- 171.00 en sortie du plan d'eau des Effres, en bas de la chaussée.

* * * * * *

Annexe - Repères

GUERRES DE RELIGION en POITOU - PROTESTANTISME -

Généralités,

Loudun

- ~ 1500, Début de la Renaissance, construction des Châteaux de la Loire, de St-Pierre de Rome, développement des arts, écrasement des paysans, inquisition, famille Borgia.....
 - 1534, et 1535, Jean Calvin prêche la réforme en Saintonge et Poitou.
- 1535, François I°, fait fermer les imprimeries, et ordonne la répression des idées nouvelles. Sa sœur Marguerite d'Angoulême, épouse d'Henri de Navarre soutient la réforme.
 - 1545, débuts des massacres de protestants.
 - 1555, apparition d'églises locales réformée, à St-Maixent, Niort, Poitiers,
 - 1559, à Paris, 1° synode définissant la réforme.
 - 1561, à Poitiers, le couvent des Augustins est transformé en temple.
- 1562, l'édit de janvier, accorde aux protestants la liberté de se réunir hors des villes
 - 1562, début des guerres de religion.
 - 1569, le duc d'Anjou bat les protestants à Jarnac. Condé est tué.
 - 1569, octobre, défaite protestante de Moncontour (Jassais).
 - 1571, le synode des églises réformées se tient à La Rochelle.
 - 1572, Saint-Barhélemy. Catherine de Médicis fait assassiner l'Amiral Coligny.

La France compterait un tiers de protestants, dont la quasi-totalité de l'élite intellectuelle.

- 1576, formation de la Sainte-Ligue catholique par les Guises et Philippe II d'Espagne.
 - 1585, l'édit de Nemours enjoint les protestants de sortir du royaume sous 6 mois.
 - 1587, les protestants écrasent l'armée royale à Coutras, le duc de Joyeuse est tué.
 - 1589, Henri III rompt avec la Ligue. Il est assassiné par un moine Jacques Clément
 - 1589, Henri de Navarre se convertit au catholicisme et devient roi de France.
 - 1598, Henri IV signe l'Édit de Nantes qui met fin à 40 ans de guerre de religion.

Places de sécurité, accordées en Poitou par l'Edit de Nantes aux Protestants : Chatellerault, Loudun, Thouars, Niort, Saint-Maixent, Fontenay-le-Comte, Maillezais, Talmont, Beauvoir-sur-mer, la Garnache (Vendée). Ces places seront supprimées en 1622.

- 1610, Richelieu, ministre de Louis XIII, réduit l'importance du protestantisme.
- 1621, Rohan et Soubise font à la Rochelle le projet d'une république indépendante.
 - 1627, et 1628, siège et prise de La Rochelle, par Richelieu.
- **1642**, Démolitions des temples : Poitiers, Chauvigny, Melle, Thouars, Exoudun,
 - 1676, Mise en place des "Caisses de Conversion" suivis des "Dragonnades".
- 1681, Marillac, est Intendant. Pour les protestants, le choix est : abjuration ou mort
- **1685**, Louis XIV révoque "l'édit de Nantes". Bannissement des pasteurs, fermeture des écoles protestantes, démolition des temples, les protestants qui refusent la conversion sont emprisonnés et leurs biens saisis. Exode massif de 200.000 "huguenots" du Poitou.

- NIORT -

- **1544**, Jean de St-Gelais, évêque d'Uzès, abbé de St-Maixent se convertit au protest.
- 1558, et 1559, le prédicant Pivet prêche sous les halles devant 3.000 personnes. Il est chassé de la ville, mais est remplacé par le moine Valentin Marquet.
- 1568, le 28 septembre, le chef protestant d'Andelot (François de Coligny, frère de l'amiral de Coligny, chef du parti protestant) s'empare de Niort tenue par le comte du Lude (gouverneur du Poitou). Le curé de Notre-Dame est fusillé. Le cloître des Cordeliers est en partie démoli, les églises Saint-Gaudens, Saint-André et Notre-Dame, ravagées (à vérifier)
- 1569, en début d'année, les chefs protestants des cantons voisins ne pouvant par manque d'argent assurer leur défense, s'assemblent à Niort, sous la présidence de la reine de Navarre. On note outre la présence de Jeanne d'Albret, Henri de Navarre, Louis de Bourbon, Gaspard et François de Coligny. Le 21 juin, le comte du Lude reprend la ville, mais en est chassé le 2 juillet, après un bombardement violent.
- **1569**, le 8 octobre, 5 jours après la défaite subie à Assais Moncontour par Coligny, les protestants abandonnent la ville de Niort. Le duc d'Anjou rétablit le culte catholique.
- -1587 Catherine de Médicis fait égorger 2 régiments calvinistes retenus prisonniers ?
- **1588**, le 15 décembre, Louis de Saint-Calais, protestant s'empare de la ville, tenue par Malicorne. Le 29 décembre, Henri de Navarre, futur Henri IV calme les passions. Le culte catholique reste interdit en ville.
- 1615, Monsieur de Parabère refuse de prendre part à l'insurrection des protestants.
- 1621, le 23 mai, Louis XIII, de passage à Niort, s'entretient avec les protestants.
- 1685, le 22 septembre, révocation de l'édit de Nantes. Le temple protestant est démoli. 4.000 protestants émigrent, le commerce local est alors gravement atteint. La population passe de 11.000 à 7.000, ce sont surtout les ouvriers, les artisans et les commerçants qui quittent le pays. Les biens des protestants émigrés sont saisis.

- COULON -

Coulon vit très tôt, nombre de ses habitants adhérer au protestantisme. Ils fréquentaient le temple de Benet. Après les dragonnades de 1681, on comptait dans la paroisse 158 "convertis", et une diminution du nombre des habitants.

- ECHIRÉ -

Le château de Mursay, face au bourg de Sciecq était la propriété de la famille d'Agrippa d'Aubigné, 1552 † 1630, savant, poète et homme de guerre. La famille d'Aubigné était très proche d'Henri de Navarre, du prince de Condé, du comte de la Rochefoucaud et autres seigneurs, têtes de file du protestantisme.

Sa petite fille, Françoise d'Aubigné, épouse Scarron avant de devenir madame de Maintenon Elle se vengera des protestants qu'elle juge responsables de son enfance malheureuse. Elle incite Louis XIV à dénoncer l'édit de Nantes et combattre les Protestants.

- MAGNÉ -

- 1568, l'amiral Coligny attaque les catholiques retranchés dans la tour de Magné. Les 40 défenseurs après avoir capitulé sont passés au fil de l'épée et jetés dans la Sèvre. Le bourg de Magné est alors pillé. Une année plus tard, les soldats du comte de Lude prennent leur revanche et les défenseurs huguenots finissent à leur tour, dans la Sèvre.

- SAINT-GELAIS -

- 1543, Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès et abbé de Saint-Maixent de 1538 à 1574, adhère au protestantisme. Il prêcha dans son abbaye la nouvelle doctrine en présence de Marguerite d'Angoulême. Louis de Saint-Gelais né vers 1550, amiral de la flotte protestante, combattit aux coté de Henri de Navarre. Il fut de ceux qui s'emparèrent de Saint-Maixent, de Lusignan, de Niort et de Civray. En 1589 il est nommé commandant de la province du Poitou.
 - 1644, démolition du temple protestant par ordre du procureur du roi.
- **1681**, à 1689, les « missionnaires bottés », obtiennent 450 conversions. La plupart des nobles et des bourgeois se réfugient à l'étranger.

- SAINT-MAXIRE -

Nombreux furent, les habitants qui, dès son apparition adhérèrent au protestantisme. Les prêches assurés par les pasteurs de Benet et Maillezais furent interdits par arrêté en 1628.

- 1622, Sous les ordres de Pierre Thomas, les catholiques battent les protestants de Benjamin de Rohan, duc de Soubise.
 - 1681, La presque totalité, soit 160 protestants de St-Maxire se convertissent.

- COULONGES-SUR-L'AUTIZE -

Louis d'Estissac, seigneur de Coulonges fut un adversaire acharné de la réforme. Geoffroy d'Estissac est : évêque de Maillezais, doyen de St-Hilaire de Poitiers, prieur de Ligugé, abbé de Celles-sur-Belle et de Cadouin, etc... La noblesse monopolise la hiérarchie catholique.

- 1567, le château des "Roussières" de St-Maixent de Beugné est brûlé par les protestants en représailles de l'enlèvement et l'emprisonnement du pasteur par le seigneur Girard.
 - 1584, sous l'emprise de la peur, 138 protestants abjurent.
 - 1598, les bandes huguenotes pillent le bourg (à vérifier)
 - 1618, le pasteur Jean Vatable, chassé de sa paroisse, se réfugie à La Rochelle.
- 1621, 4 Capucins de Fontenay organisent une mission de conversion, musclée.
 - 1662, le temple protestant est rasé.
- **1674**, sur une population de 1600 habitants, il ne reste plus que 400 protestants.

- ARDIN -

- 1627, Paul de Vendée seigneur protestant du "Bois-Chapeleau" de la Chapelle-Thireuil est tué en au siège de La Rochelle.
- **1665** à 1686, Ardin, après démolition du temple, a connu, 36 conversions plus ou moins forcées. La commune voisine de Béceleuf connut des problèmes identiques.

- PRAHECQ -

- 1568, l'église St-Maixent de Prahecq est incendiée par les calvinistes.
- 1586, le 26 janvier six à sept cents protestants, mi à pied, mi à cheval, commandés par Théodore Agrippa d'Aubigné envahissent le château et le bourg et y occasionnèrent moult dommages sans toutefois y tuer personne.
- 1681, les dragons bottés de M. de la Brique contraignent les protestants d'abjurer.

- 1688, a Vouillé, Daniel Monnet qui refuse d'abjurer est condamné à aller ramer sur les galères du roi. Il y mourut. A "Grand-Ry" en Aigonnay, le sieur Magnou, ses fils, et quinze membres de sa famille furent massacrés pour avoir refusé d'abjurer.

- FORS -

- **1568**, les protestants incendient l'église et le presbytère de St-Martin-de-Bernegoue.
- 1569, en juin, le comte du Lude tente de reprendre Niort aux protestants, un détachement huguenot commandé par le capitaine Pluviault, prend position au château de Fors
- **1582**, des lanciers albanais de la Ligue, sortis de Niort, conduits par le capitaine Mercoeur furent stoppés, près de Fors, par les huguenots du capitaine Laval.
- 1582, le roi de Navarre et le prince de Condé, accompagnés de cent cavaliers, assistent au mariage de leur ami Charles Poussard avec Esther Pons, fille du baron de Mirambeau.
- 1585, en novembre, 430 cavaliers se réfugient à Fors après la défaite d'Angers.
- **1588**, le 27 décembre, les éclaireurs du capitaine Benque, précédent l'armée protestante en marche vers Niort, se heurtent aux mercenaires albanais.
- 1699, certains habitants ayant abjurés de force, continuent la pratique de leur religion. Ils sont dénoncés à l'intendant François Maupeou chargé de la réduction des huguenots.

- BEAUVOIR-SUR-NIORT -

- 1568, en février, la compagnie du capitaine Laprade est battue par 400 cavaliers huguenots. Le seigneur de la Grange est tué. Beauvoir est sur le passage des armées se rendant vers la Saintonge.

- FRONTENAY-ROHAN-ROHAN -

- 1566, inauguration du temple, fief de Jean de Rohan, seigneur protestant, la commune changera plusieurs fois de mains.
- 1569, placé sur la route de la Rochelle, la garnison du comte du Lude est massacrée
- 1681, le culte protestant est interdit, le pasteur André Goyault se réfugie à Londres.

- MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON -

- 1568, en Aunis, la majorité des nobles, adhérent à la réforme. Après avoir pillé celles de La Rochelle et l'abbaye de St-Jean-d'Angely, les soldats pillent celle de Mauzé.
- 1573, se rendant au siège de La Rochelle, le duc d'Anjou exhorte sans succès, les protestants à se rendre.
- **1671**, réouverture du temple, fermé en 1663. En 1677, Louis de la Forest tient un synode. La quasi-totalité de la population est protestante.
- 1681, le 21 août, l'intendant Demvin en compagnie d'ecclésiastiques convertisseurs et de dragons, commence les conversions. Le 23 septembre 1685, le temple est détruit. En 1697, la répression devenant intolérable, de nombreux habitants s'expatrient aux États-Unis.

- PARTHENAY -

- 1562, la ville est pillée par les huguenots qui saccagent les églises ?
- **1568**, en septembre, François de Coligny et Dandellot protestants, s'emparent de la ville. 7 novembre, l'abbaye des Châtelliers est ravagée par un incendie. En décembre,

Parthenay fut de nouveau envahit par les arquebusiers du sire de Vérac qui restent en garnison.

- 1569, le comte de Lude reprend la ville ainsi que Saint-Maixent et la Mothe-St-Héraye où les habitants furent pendus et les villes pillées en partie ?
- 1572, 3 septembre, à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthelémy, les maisons des protestants sont pillées et certains habitants, massacrés, comme le pasteur de St-Pardoux.
- 1574, Le duc de Montpensier catholique, lieutenant du roi, tient garnison. Il organise la répression en rasant les châteaux des protestants tels : Fontenay, Cherves, Beauvoir et Lusignan. Les habitants de Parthenay, surchargés de taxes, obtiennent le départ des troupes qui seront remplacée par celles du comte du Lude, qui devront camper hors de la ville.
- **1586**, les habitants repoussent une attaque de 1200 soldats huguenots. Parthenay est alors la seule ville de la région, hors du contrôle des protestants.
- **1592**, Parthenay, commandé par Malicorne, gouverneur du Poitou est le centre de la résistance royale contre la ligue catholique dont le centre est Poitiers.

- LA CHAPELLE ST-LAURENT -

- **1561**, René Campagnac, moine apostat, brûle l'église après y avoir enfermé le curé. Il brûle ensuite la chapelle de Pitié.

- ASSAIS -

- 1569, 3 octobre, le duc d'Anjou et ses mercenaires suisses, très supérieures en nombre, écrasent les protestants de Coligny, soutenus par les princes de Condé et de Navarre.

La bataille dite de **"Moncontour"**, la plus sanglante de la guerre, se termina par le massacre de 4.800 soldats protestants et la perte de leur artillerie. Le repli se fait sur Parthenay et Niort.

- SECONDIGNY -

- 1570, quinze cornettes de reîtres et quatre enseignes de lansquenets des régiments des comtes de Westembourg, Ringraf et Carz, mercenaires allemands à la solde de l'armée protestante et se trouvant au chômage, après la paix de Saint-Germain, s'en revenant de St-Jean-d'Angely, stationnèrent quelques jours dans la paroisse et commirent de nombreux méfaits.
- 1574, Le 11 juin, Rochard, seigneur de la Cotinière, verdier (garde forestier) agent d'Artus de Cossé, ouvre le château à Jacques de Parthenay, huguenot, seigneur du "Logis" du Retail et au sire des Longeaies, qui l'occuperont jusqu'au 3 août. Les troupes catholiques qui restaient enfermées à Parthenay, obtiennent sans combat, le départ des huguenots à condition que Secondigny reste neutre. En retournant à Parthenay, les troupes catholiques font des provisions de nourriture, en volant et pillant les fermes à Azay-sur-Thouet et Le Tallud.

Henri de Navarre, futur Henri IV, fera plusieurs fois étape à Secondigny, avec une partie de ses troupes (2 et 26 octobre 1587). Secondigny n'aurait subi aucun dommage de ces passages. Le 6 juin Henri IV s'empare de Fontenay le Comte.

- POITOU - BRETAGNE -

Renée de France fille d'Anne de Bretagne devient en **1536** une protestante exaltée, elle sera suivie par beaucoup de gentilshommes et de mécontents. Les villes les plus touchées sont ; Nantes, Vitré, Laval et La Roche-Bernard.

La guerre sans merci durera de 1556 à 1599 entre les trois parties :

- 1° Le "parti royal" catholique, relativement tolérant, regroupant la population traditionnelle qui refuse la guerre et ne se sent pas concernée.
- 2° les troupes "huguenotes" commandées par "la Trémouille", seigneur de Thouars, puis par François de Dombes, se composent en partie de mercenaires Anglais et surtout de volontaires. La famille de Coligny possède des liens à Vitré.
- 3° "la Ligue" d'obédience catholique, est commandée par le duc de Mercoeur ; dont l'objectif est de combattre Henri III, puis Henri IV pour les remplacer par Henri de Guise, puis par le duc de Mayenne. L'armée de "la ligue" constituée en **presque totalité** de mercenaires espagnols et Allemands, lutte pour la religion, contre le roi et contre les huguenots.

Après l'assassinat de Henri IV en 1610. Richelieu et Louis XIII combattront les protestants d'une manière plus subtile en les empêchant de pratiquer leur culte, gênant leur commerce, multipliant les difficultés administratives, bloquant les promotions, etc.....

Lois XIV, en 1686, révoque l'édit de Nantes ce qui supprime l'existence légale du protestantisme et provoque un exode massif vers le nord de l'Europe et l'Amérique, des artisans et petits nobles qui formaient l'essentiel de la religion réformée...

N'oublions pas que c'est Louis XIV qui a inventé le service militaire national obligatoire. Les recrues étaient sélectionnées suivant les besoins, par tirage au sort. Les personnes désignées pouvaient être remplacées par un volontaire contre de l'argent.

Les archives du Protestantisme sont ouvertes à tous, les samedis matin, à La Couarde, entre Saint-Maixent et Melle.

* * * * * *

La guerre de religion de 1535 à 1700 aurait fait ≈ 4 millions de morts...

Pour l'ambiance de la guerre de religion, il faut revoir le film « la reine Margot »

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Pierre Arches, Bulletins Historique Niort, 1972, 1987, 1991, 1994...

George T Beech, «La Gâtine Poitevine au XI° et XI° siècle » édition de l'Association Patrimoine de Gâtine, novembre 1997.

Beauchet-Filleau « Dictionnaire des Familles de l'Ancien Poitou » en CD.

Marcel Garaud « Châtelains et Régime Féodal au XI et XII° siècle ».

Bélisaire Ledain, « Parthenay » « Gâtine historique et monumentale » « Dictionnaire Topographique des Deux-Sèvres » références de base incontournable.

Louis Merle, en particulier, analyse des fermages à la fin du moyen âge.

Maurice Poignat donne un bon cadenas d'ensemble de l'histoire avec plusieurs réserves.

P. Boissonnade « Histoire du Poitou » 1941.

Edouard Raison « l'Abbaye de l'Absie en Gâtine » 1936.

Abbé Bernard, « Eglise de Secondigny ».

Jean Audebrand, « Cartes postales et photos anciennes du canton »

A Sources manuscrites

- NIORT, Archives Départ des Deux-Sèvres 26 rue de la Blauderie.

Archives notariales E, en particulier E 379 recèle un état du duché de la Meilleraye au XVIIème et XVIIIème siècles. En série Q, se trouvent des documents relatifs à la vente des biens nationaux du district de Parthenay sous la révolution, Q 16, 21, 27, 62, 74, 86, 96, 148, 204-206, 298-299. En série U, 2 U E, tribunal de Parthenay an IX-1820

Ne pas oublier les Archives de l'Hôpital de Niort.

- POITIERS, archives Départementales de la Vienne.

Contrairement à ce qui existe pour d'autres places fortifiées du Poitou, la série C ne comporte que très peu de pièces féodales relatives à Parthenay. Plusieurs liasses fournissent toutefois un nombre un peu plus important de documents sur le château de Secondigny « C502 -503-... ». Voir les Archives des Diocèses de Poitiers, **Abbé Auber** 1843 « Etat des paroisses et description des églises du diocèse de Poitiers » registre in-folio

B Sources imprimées

- Les nombreux livres des Editions Zodiaque, de la collection, « La nuit des Temps », sortants des presses monastiques de la Pierre-qui-Vire St-Léger Vauban 89630, dans l'Yonne tel : 03 86 33 19 24, sont des références, (~ 250 francs), en particulier :

René Crozet, « Poitou Roman » de 1957, épuisé.

- « Haut Poitou Roman » 2° édition 1984.
- « Anjou Roman » 2° édition 1987.
- « Le monde des Symboles » 4° édition 1989.

Françoise Leriche-Andrieu, « Initiation à l'art Roman » 2° édition 1993. Ce livre figurait au catalogue de France Loisirs ; il est très clair et bien fait.

- Association « **Patrimoines en Gâtine** » : mémoires, <u>Cahiers de recherches</u> et revues tels « Clesydre » en remplacement des « Echos du Patrimoine », en vente dans les librairies, super U et la Médiathèque municipale, Place G. Picard à Parthenay. Il faut être vigilant, car certaines éditions à tirages limitées, parfois 300 ex, ne sont pas renouvelées.

- Bulletin de la Société Historique et Scientifique des DS, siège à la bibliothèque municipale, 2 rue Pasteur à Niort où 71 rue de Chabaudy T.05 49 09 58 76. Lire le Tome XXIV, N° 3 deuxième série, paru le 3° trimestre 1991 + les nombreux autres.
 - Abbé Baudu « Histoire paroisse d'Allonne », édition Raynaud, Coulonges
- **Abbé Bénomi Drochon** « l'Ancien Archiprêtré de Parthenay » Res Universis réédition de 1993. 164 francs.
 - Chanoine Auber, Histoire religieuse du Poitou (12 volumes avec réserves ?)
 - Louis Pérouas, « Le diocèse de la Rochelle » Edition Les réimpressions.
 - Yves Krumenacker « Les Protestants du Poitou au XVIII° » Champion.
- **Georges Bobin**, « Naissance de la République aux portes de la Vendée, Verruyes »,1990. Livre Historique et Régional, Hérault Editions de Maulévrier en Anjou.
- **André Corboz**, « Haut Moyen Age » Edition Architecture universelle, office du livre de Fribourg de. Etude magistrale sur l'art roman en général. (*Pas cher*).
- **Marcel Garaud** « les Châtelains de Poitou et l'avènement du régime féodal, XI° et XII° siècle » Poitiers, imprimerie Oudin 1967.
- **Michel Dillange** « Les Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine, 778-1204 » Edition « Geste Editions Histoire » est un complément sérieux du livre de B.Ledain pour comprendre les méandres de l'histoire Poitevine au moyen-âge.
 - Thibeaudeau « L'Histoire du Poitou »
- Tous les grands éditeurs sortent régulièrement de nombreux ouvrages sur le Moyen-Âge, les cathédrales ou les châteaux. Les livres sont très beaux, mais chers.

Ne pas oublier les ouvrages Universitaires et les cahiers d'Ouest France.

C Sources à caractères archéologiques

- 57 Colle Jean-René, « Catalogue des curiosités et objets d'art qui se trouvent dans les églises de Gâtine », dans la revue Bas-Poitou, 62^{ème} année.
- 136- **Baudry Marie-Pierre**, « Les châteaux dans la seigneurie de Parthenay Xème XIIème siècles », dans Le Château des seigneurs de Parthenay, Collectif, Poitiers, Association Parthenay Remparts, Association des Publications Chauvinoises « Mémoire VIII, 1992, pages 13-22 ».
- 164 **Brunie David**, « La vie religieuse à Parthenay XI° et XII° siècle », Université de Poitiers, Dossier de licence, 1993, dactylographié.
- 195 **Colle Jean-René**, « La préhistoire en Gâtine », dans Bulletin Soc. Hist. Scient. Deux-Sèvres, 1ère série, tome IX, 1952, pages 245-261.
- 207 **Dazelle Gabriel**, « Parthenay au XIII° siècle », dans Bulletin annuel, Antiquaire de Parthenay n° 11, 1962, pages 10-13.
 - 226 Fleuret Laurent, La ville de Parthenay à la fin du Moyen-âge.
- 285 **Ochier Hilaire**, « Le X° siècle, grande époque de Parthenay » dans Bulletin Amis. Antiquaire Parthenay, n°2, 1953, pages 2-10.
- 357 **Rousteau Hélène**, « Etude comparative entre quelques églises romanes de Gâtine, Université de Nanterre, Paris X, mémoire de Maîtrise d'histoire de l'Art, 1990, 162 pages. Aussi, mémoire de D.E.A., 1991, 90 pages.

- 366 **Thomas Henry**, « L'architecture préromane dans les Deux-Sèvres », dans Bulletin des Amis des Antiquaires Parthenay, n°12, 1963, pages 9-12.
- 367 **Thomas Henry**, « Les églises de la haute vallée du Thouet », dans Bulletin Amis des Antiquaires Parthenay, n°18, 1969, pages 10-14.

Albéric Verdon, Etudes sur les fouilles du château de Parthenay.

Ch. Arnault Beaugier « Monuments religieux, militaires et civils du Poitou, Deux-Sèvres » paru en 1843.

Sanfaçon, « Défrichements, Peuplement et Institutions seigneuriales en haut Poitou du X° au XII° siècle » Québec, Presses de l'Université Laval, 1967.

Collectif « Observer Restaure Habiter » Maisons Poitevines Gâtine. 1991 Fabrice Vigier, « Les curés du Poitou au siècle des Lumières » Gestes, 1999

D Documents Notariés :

A. Archives Départementales des Deux-Sèvres

Série 3 E Minutes de notaires.

1361-1377 Minutes Bastard (1764-anV)

244-2446 Minutes Bouchet (1694-1768)

1193-1195 Minutes Redien (1674-1681)

Etudes de Notaires. Sans doute en série 3 E, à vérifier.

Venant de : Etude Imbert de Breloux-la-Crèche.

Minutes Charron (1702-1720).

Minutes Rossegand (1726-1776).

Minutes Esquot (1779-1816).

Venant de : Etude Boussion de Secondigny-en-Gâtine.

Minutes Baschard (1787-1814).

Minutes Bonnin (F) (1746-1776).

Minutes Bonnin (P.A.) (1792-1825

Série Q domaines nationaux

- Q 21 Biens d'émigrés. District de Parthenay (1791)
- Q 27 Vente de biens d'émigrés. District de Parthenay (1794-1795)
- Q 62 Vente de domaines nationaux. District de Parthenay (1794)
- Q 96 District de Parthenay. Etat des ventes (1791-1795)

Série U. Tribunaux.

2 U E Tribunal de Parthenay. Minutes civiles (an IX-1820)

B. Archives Nationales

Série H

Série R1. Papiers des Princes. Comte d'Artois.

205 Secondigny. Anciens titres (1305-1791).

206 Comptes des baronnies et château de Secondigny (1475-1476).

207 Information sur la valeur des terres de Secondigny (1460).

234 Inventaire des titres de Secondigny (1789).

C. Archives Départementales de la Vendée

Série B. Maîtrise des Eaux et Forêts de Fontenay-le-Comte.

1255-1261-1269-1270-1272 Forêt de Secondigny.

D. Archives Départementales de la Vienne

Série C.

493-501 Aveux rendus au roi pour son château de Secondigny.

502 Inventaires des titres conservés au château de Secondigny.

E. Archives Privées du Palais de Monaco

Suite au mariage d'Honoré Grimaldi avec la fille de la duchesse de Mazarin

T. 1345 Comté de Secondigny. Acquisition (1565-1716).

T. 1346 Comté de Secondigny. Fois et hommages (1551-1653).

T. 1347 Comté de Secondigny. Inventaires (1583-1676).

T. 1348 Comté de Secondigny. Bois. Moulins. Fours. Baux. Police (1560-1688).

T. 1349 Comté de Secondigny. Mouvances.

T. 1350 Comté de Secondigny. Comptes des receveurs.
